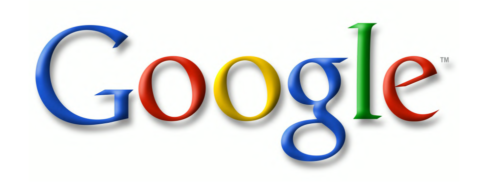








DESCRIPTION,

NOTICES ET EXTRAITS

DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RENNES.

DESCRIPTION,

NOTICES ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE RENNES;

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS L'ADMINISTRATION

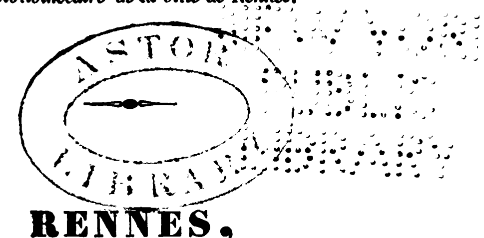
DE M. PH.ᵉ JOUIN,

Maire, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur,

ET RÉDIGÉ

PAR DOMINIQUE MAILLET,

Professeur émérite de l'Université, Correspondant de M. le Ministre de l'Instruction publique pour les Travaux historiques, et Bibliothécaire de la ville de Rennes.



RENNES,

DE L'IMPRIMERIE D'AMB. JAUSIONS,

RUE DE BORDEAUX.

1837.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE DE RENNES.

Le jeudi 21 mai 1733, la Cour du Parlement de Bretagne, où siégeaient MM. Pierre De Brilhac, premier président, Paul De Robien et François-Louis-Joseph De Langle, présidents à mortier, rendit, sur la demande de Maître François Quérard, bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes, un arrêt relatif à la formation d'une bibliothèque *dite* des Avocats. La demande de Maître Quérard était fondée sur la cherté des livres, dont le prix était porté jusqu'à l'excès par l'avarice des libraires, et sur le peu de ressources que trouvaient dans leur travail MM. les avocats, pour se procurer les ouvrages nécessaires à leur instruction, dans une ville où il n'existait pas de bibliothèque publique.

La Cour ordonna, par l'arrêt ci-dessus relaté, que, pour soutenir une entreprise aussi intéressante et subvenir à la formation et à l'entretien

de cette bibliothèque, dont l'utilité était généralement sentie, il serait payé, ainsi que le demandait M. le bâtonnier, par tous ceux qui prêteraient le serment d'avocat et par tous les officiers qui seraient reçus à la Cour, à l'exception des officiers du Parlement, outre le droit de parquet, qui n'était que de six livres, un autre droit de dix livres applicable à la bibliothèque des avocats, et dont la recette serait faite par celui que l'ordre nommerait à cet effet, avant que les arrêts de réception pussent être délivrés : chaque avocat fournit une pareille somme destinée au même usage. Cet arrêt fut rendu sur les conclusions de M. Louis-René De Caradeuc de la Chalotais, alors avocat du Roi. Ce digne magistrat fit éclater, en cette circonstance, le zèle dont il était animé pour le bien public, et il doit être regardé comme l'un des fondateurs de la bibliothèque des avocats du barreau de Rennes.

Cette bibliothèque ne contenait, en 1739, que 538 volumes, qui s'élevèrent, en 1744, au nombre de 1275. Augmenté successivement par des dons, cet établissement prit bientôt un accroissement assez considérable.

Parmi ceux qui l'ont enrichi par leurs bienfaits, on doit citer avec reconnaissance MM. Jean-François de Miniac, chevalier, comte De Miniac,

et Armand-Charles Robin d'Estréans, doyen du Parlement de Bretagne, dont la bibliothèque publique possède les portraits, ainsi que celui de l'illustre procureur-général Louis-René De Caradeuc de la Chalotais.

La bibliothèque des avocats de Rennes ne comptait en l'an II (1794) que 7395 volumes. Devenue à cette époque bibliothèque publique, et remise ensuite à l'administration municipale, en exécution du décret du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), on s'occupa d'en faire un établissement digne d'une ville d'études et de la capitale de la Bretagne, et l'on y réunit une quantité considérable de livres, provenant des dépôts publics et des maisons religieuses supprimées.

Mais de toutes les communautés de Rennes, il n'en était aucune qui renfermât plus d'ouvrages précieux que le couvent des Capucins. Ce monastère possédait la bibliothèque de Bertrand D'Argentré (1), sénéchal de Rennes. Cette biblio-

(1) On lit dans l'histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, par Fr. Augustin Du Paze, page 700:

« L'an 1589. les troubles commençans en France et en Bretagne,
» on fit accroire à D'Argentré qu'il estoit de la Ligue. Ce furent ses
» envieux et ceux qui avoient désir de mettre les mains sur ses biens
» meubles, et principalement sur sa belle et riche bibliotèque, de
» laquelle les plus beaux, rares, riches et exquis volumes furent en-

thèque était passée à Caliope D'Argentré, sa petite-fille, qui la transmit à Henri De Bourgneuf, son époux, seigneur de Cucé, baron d'Orgères et premier président au Parlement de Bretagne, mort le 27 août 1660. Caliope, sa veuve, fondatrice, par acte du 25 novembre 1671, du couvent des religieuses Bénédictines de la congrégation de Notre-

» levez et emportez. Et fut ce vénérable consul contrainct de quitter,
» sa propre maison. Il se retira à Tisé (vieux manoir situé sur les
» bords de la Vilaine, en la commune de Thorigné, à deux lieues de
» Rennes), où il fut le bien venu et accueilly par Messire Mathurin
» Bouan, chevalier, et Catherine de Boisglé sa femme, Sieur et Dame
» de Tisé. Et y mourut le treiziesme jour de fevrier l'an mil cinq
» cents nonante, estant agé de soixante et douze ans, huict mois, et
» vingt et cinq jours. Car il nasquit le dix-neufiesme de may, l'an
» 1519 ».

Le corps de D'Argentré fut apporté à Rennes et inhumé dans l'église des Cordeliers, sous les orgues. Lorsqu'on démolit cette église, en 1820, pour percer une nouvelle rue et terminer la place du Palais, les restes de D'Argentré furent trouvés dans un cercueil de plomb, et solennellement transférés dans l'église paroissiale de Saint-Germain. Ils furent d'abord déposés à côté de la porte principale d'entrée, sous l'orgue, mais ils en furent ensuite retirés et inhumés de nouveau dans la chapelle de Saint-Michel, au pied de l'autel, sous une tombe de marbre noir sur laquelle est gravée cette inscription :

Hic jacet Bertr. Argentræus senescallus Rhedonensis et celeberrimus jurisconsultus, cujus anno 1590 vitâ defuncti reliquiæ priùs in ecclesiâ fratrum Minorum servatæ, sub hoc marmore depositæ fuerunt, sumptibus supremæ Curiæ Rhedonensis, anno 1821.

(Voyez la vie de Bertrand D'Argentré, par M. Miorcec de Kdanet. Rennes, Cousin-Danelle, 1820, broch. in-8.° de 31 pages.)

Dame du Mont Calvaire, mourut le 17 juillet 1680, après avoir légué aux Capucins qui vinrent s'établir à Rennes en 1604, le trésor littéraire de son aïeul, et ce riche dépôt est entré, à l'époque précitée, dans la bibliothèque de cette ville, où il est bon de remarquer que tous les livres rares, qui portent la signature De Cucé, proviennent du trésor de D'Argentré, qui avait dépensé seulement en acquisitions de livres *sex aureorum millia*. (Voyez le n.° 217).

Tous ces ouvrages une fois réunis, on choisit un local convenable, et l'on disposa pour les recevoir une aîle du bâtiment de l'hôtel-de-ville, où ils furent déposés. Ainsi fut constituée la bibliothèque publique de Rennes.

Il en fut extrait à diverses époques, en vertu d'autorisations spéciales, plus de 20,000 volumes, qui furent donnés aux deux séminaires et au collège royal.

Dans cet état, la bibliothèque ne présentait encore, il y a 15 ans, qu'un amas confus et incohérent de livres, au lieu d'une collection méthodiquement classée. Presque aucune partie n'était complète, tandis que l'on trouvait des ouvrages au moins dix fois répétés.

L'administration sentit la nécessité d'apporter dans cet établissement les améliorations dont il

était susceptible. Une commission, composée des hommes les plus distingués par leurs connaissances bibliographiques, voulut bien seconder le zèle de l'autorité ; les livres furent soigneusement examinés ; les doubles, les triples, etc. servirent à des échanges avantageux, et le Conseil municipal, auquel un compte exact était rendu de ces différentes opérations, applaudissant aux travaux de la commission, vota, et vote encore chaque année, les fonds nécessaires pour les acquisitions les plus indispensables et les plus importantes. L'établissement obtient, en outre, tous les ans, de la munificence du Gouvernement, un exemplaire des ouvrages qu'il favorise par des souscriptions. Ainsi cette bibliothèque, grâce à tous ces secours, s'augmente et s'enrichit sans cesse, et elle se compose actuellement de plus de 30,000 volumes choisis, parmi lesquels on remarque plusieurs éditions *princeps*, un bon nombre d'éditions du XV.e siècle, une belle collection d'Elzevirs et d'éditions de luxe, quelques livres en langue chinoise, hébraïque, syriaque, arménienne, ainsi que les principaux ouvrages composés sur la Bretagne. (Voyez le *Catalogue des livres de la bibliothèque*, publié à Rennes, 1823-1830, et formant, y compris le supplément avec la table alphabétique, 4 vol. in-8.°, ainsi que l'article qui a été inséré, à ce sujet, dans le 13.e vol. de la 7.e section, page 250,

année 1829, du bulletin universel des sciences, publié sous la direction de M. le baron De Férussac. Ce savant recueil a cessé de paraître en 1831).

Mais, comme l'on sait, les trésors d'une bibliothèque, ce sont les manuscrits. Celle de Rennes, la plus riche de la Bretagne, possède un certain nombre de ces admirables monuments littéraires qui, par leur antiquité, non moins que par les secours qu'ils offrent pour l'étude des mœurs et de la langue du moyen âge, si utiles à connaître pour bien posséder l'histoire de notre belle France, sont, sans contredit, les livres les plus précieux d'une bibliothèque; et, si on les place au premier rang, c'est moins par le droit que leur accorde leur date vénérable, que par les renseignements qu'ils nous fournissent, sous une foule de rapports, concernant l'histoire, les sciences et les arts. C'est par eux qu'on a pu comparer les divers textes des anciens écrivains, et qu'on est parvenu à en donner des éditions correctes; c'est dans leur sein qu'ont puisé tous les bons auteurs qui ont écrit jusqu'à nos jours, et c'est encore à eux que nous devons recourir pour vérifier l'exactitude des faits qui nous sont rapportés. Aussi, toutes ces causes et bien d'autres produisent-elles une glorieuse émulation, et chaque bibliothèque cherche-t-elle à en réunir le plus grand nombre.

On ne doit point être arrêté par la considéra-

tion que les ouvrages contenus dans les manuscrits ont été publiés. Les savants ne doivent jamais rejeter ces vieux livres par ce motif, et, ne fussent-ils qu'une copie, ils n'en sont pas moins précieux, parce qu'ils offrent toujours quelques variantes, soit pour les mots, soit pour l'orthographe, soit pour les faits. L'amateur des peintures du moyen-âge y trouve souvent une nouvelle étude : les lettres *Torneures*, les capitales et les initiales n'y sont jamais les mêmes. La connaissance des manuscrits procure d'ailleurs un autre avantage, c'est de faciliter celle de l'écriture ancienne, de ses variations et abréviations, et par ce moyen, l'étude de la diplomatique, des titres, des chartes et des diplômes relatifs aux intérêts des peuples et à la certitude de leur histoire.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas aux savants Bénédictins qui, par leurs travaux immortels, nous ont donné la clé de toutes ces vieilles écritures ! Dans les sujets qu'ils ont traités, ces bons pères ont, pour ainsi dire, épuisé la matière, et c'est à peine s'ils ont laissé quelque chose à glaner après eux !

La publicité d'un inventaire raisonnné et d'une description détaillée des manuscrits de la bibliothèque de Rennes, doit donc être désirée par les habitants de cette ville, qui savent apprécier les richesses littéraires que contient le bel établisse-

ment qu'ils possèdent. Répandre, par la voie de l'impression, la connaissance de telles richesses, c'est encourager le goût des bonnes et fortes études, et c'est un service que j'ai cru devoir rendre à la Bretagne. Dans ce travail, fruit de trois années de lectures et de persévérantes recherches, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour être à la fois exact et consciencieux. Mais pour atteindre ce but, il a fallu que j'examinasse avec soin chaque manuscrit, que je fisse en sorte de le déchiffrer, d'en caractériser l'écriture, d'en fixer l'âge, de connaître, autant que possible, le nom des auteurs, celui des copistes, de préciser la nature de chaque ouvrage, et de savoir s'il était inédit ou imprimé.

Lyon, Orléans, Cambrai ont déjà publié la description de leurs manuscrits : à leur exemple, Rennes sera la quatrième ville du royaume, qui aura aussi fait connaître les siens. Dans le rapport qui se trouve au commencement du catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, on remarque ce passage, qui mérite d'avoir du retentissement :

« Si dans toutes les bibliothèques publiques, » où se trouvent des manuscrits, on s'occupe » d'en rédiger ou d'en publier les catalogues, » leur réunion formera un nouvel inventaire » complet de nos possessions en ce genre, et

» l'existence d'ouvrages uniques et jusqu'ici ignorés, sera connue de la France entière..... Ainsi, » que partout où il existe des manuscrits, le » catalogue en soit rendu public, et alors les » écrivains les plus éloignés du lieu où ils sont » déposés, pourront profiter de tout ce qu'ils » leur offriront de secours pour traiter et approfondir les sujets dont ils s'occupent, etc. »

Le nombre des manuscrits, qui se trouvent à la bibliothèque royale de Paris, la plus riche de l'Europe en ce genre, s'élève à 80,000. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres en publie, depuis 1787, une description, qui n'est pas un simple catalogue, mais qui donne une idée complète de ces manuscrits, de leurs sujets, de leurs formes, des faits, des doctrines, des notions ou observations qu'on y peut recueillir. Le nombre de ces ouvrages, analysés avec tant de soin, n'a guère pu s'élever au-dessus de deux cent cinquante dans les douze volumes in-4.°, qui ont été jusqu'à présent offerts au public (1). Le tome XIII.° est actuellement sous presse. (*Journal des Savants*, février 1837, page 85.)

(1) Il est à propos de faire observer que quatre volumes in-f.°, imprimés de 1739 à 1744, contiennent le catalogue des manuscrits orientaux, grecs et latins, rédigé par Anicet Melot et son collaborateur Etienne Fourmont, sous ce titre : *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ.*

Notre bibliothèque possède ce savant recueil, qu'elle doit à la munificence du Gouvernement; mais, je le dis à regret, les tomes VII et VIII n'ont jamais été envoyés à Rennes, et mes efforts pour combler cette lacune ont été infructueux.

Il est de toute justice que j'adresse ici des remercîments aux personnes savantes (1) qui m'ont fourni d'utiles renseignements et qui m'ont aidé de leurs conseils dans la rédaction de mon ouvrage; car nous nous devons tous de mutuels secours. Je dois également témoigner ma reconnaissance à ceux des membres de la commission de la bibliothèque, qui ont bien voulu signer et appuyer de leurs honorables suffrages, auprès de l'autorité municipale, le rapport qu'ils avaient préalablement demandé, sur la nécessité et l'exactitude de mon travail, à M. Moët de la Forte-Maison, homme versé dans la science de la paléographie, et à M. Baron du Taya. Tous deux, bons juges en cette matière, ayant exprimé une opinion favorable sur ce travail, leur rapport a été mis sous les yeux du Conseil municipal, et l'a déterminé à voter des fonds pour l'impression

(1) MM. Jomard, membre de l'Institut, Jouannin, premier secrétaire-interprète du Roi, auxquels je suis redevable de la traduction des titres de nos manuscrits arabes, et M. le comte De Méry, qui m'a fait plusieurs observations, dont j'ai profité.

de ce livre, dont l'utilité est généralement reconnue.

Par ce vote, le Conseil municipal a montré qu'il était ami des lumières et du progrès, et il en trouvera la récompense dans l'approbation de ses concitoyens.

DESCRIPTION

DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

DE RENNES.

THÉOLOGIE.

ÉCRITURE SAINTE.

Bibles. — Livres séparés de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Commentaires, etc.

1. Biblia sacra latina, in-f.°, rel. en veau.

Ce superbe et précieux manuscrit de 1226 est exécuté sur vélin, en minuscule gothique, et il contient 374 feuillets à deux colonnes, dans lesquelles on compte 68 lignes

appuyées sur des raies tracées au plomb. Les lettres initiales, peintes en bleu et en rouge, sont ornées de filigranes des mêmes couleurs. Des lettres historiées ou fleuronnées font le principal ornement de ce livre : on y voit des oiseaux, des dragons et des quadrupèdes, qui occupent toujours le point de vue le plus apparent. Le mot qui commence chaque livre de la Bible est formé de capitales carolines, allongées, enclavées, mêlées d'onciales et peintes en bleu, en rouge, en jaune et en vert.

Au haut du premier feuillet est écrit en lettres rouges : *incipit epistola Sci jeronimi Presbyteri ad Paulinum presbyterum de omnibus divinis ystorie libris.* Au-dessous est une *F* historiée dans laquelle on voit une petite miniature, qui représente Saint Jérôme vêtu d'une robe rouge, les pieds nus, lisant un livre placé sur un pupitre. A côté de cette *F* historiée, mais toujours dans le champ, se trouvent deux lignes parallèles dans lesquelles sont inscrites et superposées esl lettres *r a t e r a n b r o s i u s*, qui complètent les deux mots *Frater anbrosius* et forment le commencement de l'épître.

La lettre qui ouvre la Genèse est un *I*, qui occupe perpendiculairement toute la page. Cette lettre est chargée de sept médaillons, qui représentent les grands sujets de la création. Dans le même champ se trouvent les vingt-et-une lettres capitales suivantes parallèles à la lettre *I* : *N PRINCIPIO CREAVIT DEUS* qui, avec l'*i* qui précède, forment bien les premiers mots de la Bible.

Au bas du premier feuillet de la Genèse on lit en écriture moderne : *hæc Biblia scripta fuit à Domino Perion Parisiis anno millesimo ducentesimo vigesimo sexto ut in folio primario nuperrimè legebatur* (hoc folium desideratur) *eamque F. Chelot hujus Conventûs à Bono Nuntio Prior emit et tandem dedit huic Bibliothecæ anno millesimo quadringentesimo trigesimo secundo ut in ultimo folio hujus Bibliæ legitur.*

A la suite de l'Apocalypse sont les Epîtres des Apôtres, et après celle de Saint Paul adressée aux Hébreux, vient la table alphabétique des matières.

Au bas du dernier feuillet on lit l'indication suivante, écrite en gothique cursive du xv.e siècle, chargée d'abréviations et très-difficile à déchiffrer : *ista Biblia pertinet fratri Roberto Chelot et emit eam dum erat Prior in conventu Redonensi ordinis fratrum prœdicatorum et dedit eam eidem conventui anno Domini M° CCCC° XXXII°*. Plus bas est écrit en mêmes caractères : *Pour notre Dame de Bonne Nouvelle de Rennes*. (1)

(1) Ce couvent fut fondé par Jean IV, Duc de Bretagne, Comte de Montfort, à l'occasion de la victoire qu'il remporta sur Charles de Blois, à la célèbre bataille d'Auray, livrée le 29 septembre 1364, et dans laquelle celui-ci perdit la vie. Lorsqu'un hérault vint annoncer à Jean la mort de son compétiteur, il commença par ces mots : *Bonne nouvelle, Monseigneur; je vous apporte bonne nouvelle : vous êtes aujourd'hui Duc de Bretagne*. Ce fut alors que ce prince confirma le vœu qu'il avait fait à la Sainte Mère de Dieu pendant la bataille, qu'il fut au moment de perdre, de fonder une église en son honneur dans la capitale de son duché, si elle lui accordait son secours. En effet, l'histoire nous apprend que, le jour de la Purification, 2 février 1369, le Duc, paré d'un tablier de fourrure d'hermines et muni d'un petit marteau d'argent doré, descendit dans les fondations qui avaient été creusées en 1368, et y posa la première pierre, en se déclarant premier et principal fondateur de Notre-Dame de Bonne Nouvelle.

On lisait autrefois les vers suivants gravés sur des lames de cuivre à l'entrée de l'église :

L'an mil trois cents soixante et huict
Par le Duc Jean quart de ce nom
Fut ce couvent icy construit,
Dont à bon droit et grand renom
En l'honneur de l'Assomption
De la Vierge Royne Pucelle

2. Biblia sacra latina; in-12, rel. en basane.

Ce joli manuscrit du XIII.e siècle est exécuté sur vélin en minuscule gothique d'une rare perfection, et il contient

Fut faite la fondation,
Qui fut au pays Bonne Nouvelle
Car par la priere d'icelle
Et du grand Prince la foy
Fut fondé point ne le cele
Après la grande journée d'Auray.

C'était dans l'église de ce monastère qu'on avait déposé le vœu de la ville de Rennes, et voici ce que l'histoire rapporte à ce sujet :

Depuis huit années, de 1624 à 1632, une peste affreuse ravageait Rennes, sans que les secours de l'art et toutes les précautions possibles pussent mettre un terme à ce terrible fléau. Il vint alors à la pensée de quelques personnes pieuses de faire un vœu signalé à Notre-Dame, et le 12 octobre 1632, le chapitre et le Parlement entrèrent en délibération, et ils résolurent que ce vœu serait d'argent, qu'il représenterait la ville de Rennes, ses principaux temples et bâtiments, au pied d'une image de Notre-Dame tenant son enfant Jésus entre ses bras, et qu'il serait rendu à Notre-Dame de Bonne Nouvelle, au couvent des FF. Prêcheurs. Aussitôt que ce vœu fut conçu et destiné à ce couvent, la maladie contagieuse cessa entièrement. On fit une quête, et pauvres comme riches, tous y contribuèrent. On passa ensuite marché avec un orfèvre de Paris, et l'ouvrage qu'il avait promis de rendre en peu de mois, ne le fut qu'au bout de deux ans. Pierre de Cornulier, alors évêque de Rennes, fixa au 8 septembre 1634 la solennité de la reddition du vœu, qui fut porté sur un brancard couvert d'une housse de satin blanc parsemé d'hermines, au son des instruments, au bruit de l'artillerie, et au milieu d'un concours immense de peuple, depuis la maison de ville jusqu'à Saint-Pierre où l'Evêque le bénit, et de là, jusqu'à l'église de Notre-Dame de Bonne Nouvelle, et placé devant l'autel de la Sainte Vierge. Plus de 50 mille personnes s'étaient rendues à Rennes, de 30 à 40 lieues à la ronde, pour assister à cette auguste cérémonie. Le vœu fut posé sur une table de marbre noir que supportaient deux colonnes de marbre jaspé, et il était

388 feuillets à deux colonnes, de 59 lignes chacune. Ces lignes sont appuyées sur des raies tracées au plomb. Les

couvert d'un dais de satin blanc. On lisait les mots suivants gravés sur le marbre en lettres d'or : *Sacrum Deo Virginique Matri ob civitatem Rhedonensem à peste liberatam anno* 1632. Les armes de la ville étaient au-dessous. La gravure du vœu fut faite par M. Grégoire, graveur à Rennes.

Ce vœu fut renouvelé par un mandement des Vicaires-Généraux et de l'Evêque de Rennes, du 1.er septembre 1740, et par un arrêté de la cour du Parlement du 6 du même mois.

Ce chef-d'œuvre de l'art en argent, du poids de 119 marcs, représentait en relief la ville de Rennes, ses murailles, ses portes, ses 24 tours, toutes ses églises avec leurs clochers, ses bâtiments et faubourgs principaux.

D'après l'inventaire fait chez les Jacobins les 14, 15, 17 et 18 mai 1790, par MM. Toussaint-François Lemoine-Desforges et Mathurin Monnier de la Brunetière, officiers municipaux, commissaires nommés par délibération du Corps Municipal du 7 du même mois, on trouva dans la chapelle de la Vierge le vœu en argent qui représentait Rennes, et il fut constaté qu'il appartenait à cette ville.

Suivant le procès-verbal du 15 août 1791, et en exécution des délibérations de la Municipalité de Rennes des 11 et 13 desdits mois et an, ce vœu fut, le même jour 15 août, processionnellement transféré du couvent de Bonne-Nouvelle en l'église métropolitaine et paroissiale de Saint-Melaine, et laissé à la garde du sieur Collet, prêtre, sacriste de cette église. Il était porté sur un brancard par quatre officiers municipaux et notables, au milieu des Vicaires et devant l'Evêque. Venaient ensuite les autorités, les tribunaux, et un détachement de 60 hommes de la garde nationale, suivis d'une grande multitude de peuple.

Le 12 messidor an deux (30 juin 1794), le vœu de Rennes, respectable monument de la piété de nos pères, fut vendu, en exécution d'arrêté du conseil général de la commune, au sieur Laurent Autman, marchand orfèvre à Rennes, pour la somme de 5,760 liv. 13 s. 9 d., à raison de 61 liv. le marc. Il s'est trouvé peser 94 marcs, 3 onces, 4 gros. On vendit en même temps à cet orfèvre une vieille caisse en cuivre armoriée pesant 7 livres, à raison de 1 liv. 12 s. la livre, ce qui donna un produit de 11 liv. 4 s. Ces deux sommes réunies, formant un total de 5,771 liv. 17 s. 9 d.,

lettres initiales ou capitales, peintes en rouge et en bleu, sont ornées de filigranes qui se terminent en boucles par les extrémités et qui s'étendent tout le long des marges.

Les premiers feuillets de ce manuscrit manquent, ainsi que les derniers feuillets de la table.

A la fin de l'Apocalypse on lit en lettres rouges : *Explicit apocalypsis Bi Johannis apostoli et evangeliste.* Vient ensuite la table des matières.

3. Biblia sacra latina, petit in-12.

Ce manuscrit du XIII.e siècle est écrit sur vélin en minuscule gothique très-serrée, à deux colonnes de 58 lignes chacune, tracées au plomb. On y compte 621 feuillets. Les initiales sont semblables à celles du précédent manuscrit, et presque toutes les pages sont surchargées de notes marginales d'une main plus moderne. Beaucoup de feuillets ont été rongés et déchirés à moitié, et ce livre est dans un si mauvais état, qu'on peut le considérer comme de peu de valeur. La Genèse est précédée de l'épître de Saint Jérôme, dont le titre est ainsi écrit en lettres rouges : *incipit epistola Sci Jeronimi presbyteri ad Paulinum de*

furent versées deux jours après dans la caisse de M. Loüis, receveur de la ville, dont l'acquit se trouve à la suite du procès-verbal de la vente, qui est ainsi signé : *Antoine*, off. m.pal, *Bouquet*, ofeisier meuniscipal (*sic*) (Arch. de la Mairie de Rennes).

L'ancien couvent de Bonne-Nouvelle sert aujourd'hui de lieu de manutention pour les vivres, et l'église de magasin à fourrage pour la cavalerie.

Le 21 août 1821, un violent incendie se manifesta vers les 3 ou 4 heures du matin dans ce magasin. Le feu prit au foin qu'on y avait ramassé sans être bien sec, parce que l'été avait été très-pluvieux, et tout ce foin fut brûlé, ce qui fit éprouver à l'entrepreneur une perte considérable. La vieille charpente de l'église devint la proie des flammes, et il ne resta de ce lieu vénérable que les murs : on a été obligé de le recouvrir à neuf.

omnibus divine hystorie libris. La table des matières suit l'Apocalypse.

4. Biblia sacra latina; petit in-4.°, rel. en veau.

Ce beau et superbe manuscrit, du XIII.e siècle, est exécuté sur vélin en minuscule gothique très-soignée, à deux colonnes de 50 lignes chacune, appuyées sur des raies tracées au plomb. Il contient 610 feuillets. Ses lettres historiées sont enrichies d'or, et plusieurs petites miniatures y sont encadrées. Les capitales sont ornées de filigranes qui s'étendent le long des marges et se terminent en boucles par les extrémités. Au haut du premier feuillet on lit en lettres rouges : *incipit epistola sancti Jeronimi ad Paulinum presbyterum de omnibus divine hystorie libris.* Au-dessous est une *F* historiée qui représente S.t Jérôme, vêtu d'une robe rouge, lisant un livre posé sur un pupitre. La lettre *I* qui commence la Genèse occupe perpendiculairement toute la page. Cette lettre est composée de sept miniatures en forme de médaillons, représentant les principaux évènements de la Genèse. A la fin de l'Apocalypse on lit : *explicit liber apochalipsis;* et au-dessous le nom suivant : *Lequot*, 1525, alors propriétaire de ce livre. Les derniers feuillets de la table des matières manquent.

5. Bible en français, 6 vol. in-4.°, rel. en veau.

Manuscrit du XVIII.e siècle, écrit sur papier à longues lignes au nombre de 17 à 23 par page. Il contient 2069 feuillets. A la fin du 5.e volume on lit : *fin du 5.e livre des Macabées et de la version des livres hébraïques et grecs de l'ancien testament, entreprise en janvier* 1716 *et finie le* 10 *février* 1718, *par le secours de Dieu à qui soit louange et gloire à jamais.*

A la suite de l'Apocalypse contenue dans le 6.e volume est écrit : *Fin de la traduction du nouveau Testament faite sur l'original grec, commencée le* XI *février* 1718

et finie le 26 octobre de la mesme année; et plus bas: *la présente copie commencée le 1 Décembre 1719, et finie le 15 Mars 1721.*

6. Parabole Salomonis, in-f.°, rel. en bois.

Ce beau manuscrit, monument remarquable de la calligraphie du XI.e siècle, est très-lisible et très-correctement exécuté sur parchemin en lettres minuscules anciennes, à longues lignes tracées à la pointe sèche, au nombre de 35 à 37 par page. Il contient 60 feuillets, et il est divisé en deux livres. On n'y compte que deux lettres grises ou historiées anglo-saxonnes peintes en bleu, en jaune et en rouge sans dorure. La première est remarquable par les entrelacements qui la forment, et auxquels se rattachent des têtes d'animaux fantastiques.

A la fin du livre de Salomon est écrit en lettres rouges capitales carolines demi-rustiques : *explicit liber Salomonis. Incipit expositio allegorica venerabilis viri Beda* (1) *Presbyteri in librum beati patris Tobiae;* et au bas du dernier feuillet toujours de la même écriture : *explicit liber Tobie explanationis allegorice Beda famuli Xristi.* L'ouvrage est ainsi terminé : *qui legit oret pro Scriptore si ipse habeat Deum Protectorem; amen.*

Une main plus moderne a écrit au-dessous : *explanatio venerabilis Bede super Thobiam et super librum parabole Salomonis.*

On a collé en dedans de la couverture une feuille de papier écrite en lettres cursives, contenant les *Remedes contre lepidemye*, qui finissent par ces mots : *et sus tout le souverain remede est fouir leir suspect et corrumpu et la compeignie des mallades.* Signé : *fr. O. Gaignard.*

(1) Le vénérable Bède vivait à la fin du VII.e et au commencement du VIII.e siècle, en Angleterre, sa patrie.

Une chose à remarquer dans ce manuscrit et qui prouve sa haute antiquité, c'est la manière dont est écrite la conjonction *et* (1). Non seulement elle y est séparée, mais encore elle entre dans la composition des mots, comme dans *proteg*&, *hab*&. Cette manière d'écrire, qui ne se trouve ordinairement que dans les écritures cursives et minuscules anciennes, ne cessa qu'au XII.e siècle. (Traité de Dipl. par Dom Tassin et Dom Toustain, tome 5.e, page 559.)

Ce manuscrit provient du couvent de S.t-François de Rennes.

7. Postilla Nicholay De Lira [Nicolas de Lyre] (2). Comentum super psalterium, super Ysaiam et Jeremiam, in-f.o, demi-rel.

Ce manuscrit, sur parchemin, est du XV.e siècle. Il contient 405 feuillets à deux colonnes de 47 lignes chacune, et il est exécuté en gothique pur minuscule tirant sur l'écriture cursive. Ses lettres *Torneures* sont simplement peintes en bleu et en rouge, à l'exception de la

(1) Elle est ainsi formée : &

(2) Lyre est une petite ville de Normandie, située dans le diocèse d'Evreux, département de l'Eure. Nicolas de Lyre était juif de naissance, mais la grâce ayant touché son cœur, il prit l'habit des Frères Mineurs à Verneuil, en 1291, vint ensuite à Paris, où il mourut le 23 octobre 1340, après avoir été Provincial de son ordre : il fut enterré aux Grands Cordeliers. Son épitaphe en latin se trouve dans le 4.e volume des lettres choisies de Richard Simon, page 253, Amsterdam, 1710. Nicolas de Lyre, fut choisi, en 1325, pour l'un des exécuteurs testamentaires de la Reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, épouse de Philippe-le-Long. Il commença ses *Postilles* ou petits commentaires sur l'Ecriture Sainte en 1293, et les finit en 1330. Ils ont été autrefois très-consultés et regar-

première lettre du prologue, qui est sur un fond d'or et ornée d'une vignette.

A la fin du psautier on lit :

Explicit Postilla super librum psalmorum edita a fratre Nicholao de Lira de ordine fratrum Minorum Sacre Theologie Doctore anno Domini millesimo trescentesimo vicesimo sexto.

A la fin du commentaire sur Isaïe est écrit : *explicit Postilla fratris Nicholay De Lyra super Ysaiam;*

Et après celui de Jérémie : *Explicit Postilla Mathœi Nicholay De Lira super Jeremiam. Amen Deo Gratias.*

Ce manuscrit provient du couvent de Saint-François de Rennes.

8. Liber psalmorum cum calendario, petit in-4.°, rel. en veau, doré sur tranche (1).

Très-beau manuscrit du xv.e siècle, sur vélin, en pur gothique, tracé avec une grande précision et une grande netteté, et contenant 190 feuillets, à longues lignes, au nombre de 21 par page. Les raies, sur lesquelles ces lignes s'appuient, sont tracées en rouge. Les *Torneures*, en bleu, en rouge et en or, sont ornées avec beaucoup de goût d'ara-

dés comme un ouvrage essentiel à l'interprétation des livres saints. Ils ont été imprimés à Rome en 1472, à Lyon en 1590, et à Anvers en 1634. Ces commentaires sont refondus dans la *Biblia maxima*, Paris, 1660, 19 vol. in-f.° Il y en a une traduction française. Paris, 1511-1512, 5 vol. in-f.° (Voyez La Croix du Maine, tome 5, in-4.°, page 128; la Biographie universelle, tome 25, page 536, et Feller, tome 9, page 423, édition de 1821-1824, in-8.°)

(1) Le psautier est la collection des psaumes de David.

Le psaume originairement différait du cantique, en ce que ce dernier était chanté à voix simple, tandis que le chant du psaume était accompagné de quelque instrument.

besques, dont les couleurs vives et fraîches sont rehaussées d'or. Ces ornements, qui élèvent infiniment le prix de ce livre, s'étendent le long des marges et entourent en se repliant le haut et le bas des pages, dont quelques-unes sont bordées d'un cadre peint, rehaussé d'or.

On remarque dans ce manuscrit trois miniatures entourées de vignettes. La première représente S.t Michel terrassant le dragon; la deuxième, S.t Thomas de Cantorbéry (Thomas Becket), tué, le 30 décembre 1170, au pied de l'autel par ordre de Henri II; la troisième, S.t Jean l'évangéliste tenant un calice à la main. Six lettres *Torneures* sont en outre ornées de petites miniatures, qui, enfermées dans des cadres d'or, représentent David, des chantres au lutrin et la sainte Trinité. On voit au haut et au bas des pages de petites figures grotesques, dessinées simplement au trait.

Au bas du feuillet qui précède le calendrier, on lit : *Je donne le presant psaultiez aulx miens qui seront apres moy deservians au ceur de labbaie de sainct Jagu de Lille en levesche de Dol* 1574. Signé : De Sainct Meloir abbe de S.t Jagu.

Au bas du dernier feuillet, qui précède les litanies de la sainte Vierge, est écrit : *Fr. Ludovicus De sainct Meloir humilis abbas Sti Jacuti dolens. Diocesis hunc finem imposuit* IX *die Mart.* 1574. *Inceperat* 14a *februarii.*

Enfin, au bas du dernier feuillet, est écrit : *le presant psaultiez estoit a Damoiselle Perronnelle Duguemadeuc Dame De La Garaye et De Lavilesblans seur de Misires Georges Duguemadeuc, en son temps abbe de St Jagu qui deceda en son abbaie le* XVIIe *en may* 1568. *aiant resige son abbaie a Louys De St Meloir son Prieur claustral et De Leshardray. et fut la resig. au mois de Mars* 1559. *et ladicte Perronnelle mourut a Dinan le* XXVe *aoust* 1573 *et fut faict son service*

aux Jacobins a Dinan le xᵉ *septembre ensuivant par Louis De Sainct Meloir humble abbe de Sainct Jagu, et cousin ne de germain de la dicte Duguemadeuc. Je achete le presant livre davec Rault de Laroe sieur Du Couldray et Connetable de Dinan.* (1) *escrit par le soussigne le* XVIIᵉ *apr.* 1574. Signé : *De Sainct Meloir abbe de Sᵗ Jagu.*

Ces trois notes sont écrites en minuscule gothique d'une exécution bien inférieure à celle du manuscrit, dont elle ne prouve point l'âge.

C'est dans l'abbaye de S.ᵗ-Jagut que Dom Guy-Alexis Lobineau mourut le 3 juin 1727.

9. Liber quatuor evangeliorum, *arabicè*, petit in-4.°

Ce manuscrit est exécuté sur papier lisse, en caractères arabes. Il contient 326 feuillets, à deux colonnes, qui ont chacune 17 lignes. Des arabesques sont tracées sur la couverture, qui est à la manière asiatique.

(1) Le connétable d'une ville était un officier préposé à la garde et à la sûreté de la place. Il avait la faculté de commettre un lieutenant en son absence. Par un mandement du 6 avril 1448, François, duc de Bretagne, ordonne aux Miseurs de Rennes de payer à Michel De Parthenay, connétable de ladite ville, la somme de 50 liv. monnaie pour ses peines et travaux au fait du gouvernement de la garde d'ycelle ville et pour le fait des portes et du guet, etc.

En 1559, le duc François nomma à Rennes deux connétables, et fixa le département de chacun de ces deux officiers, qui étaient Artur De Brecart, écuyer du duc, et Guillaume De Villeblanche.

Les connétables étaient sous les ordres du capitaine ou gouverneur de la ville. Par un mandement du 18 octobre 1460, M. De Luxembourg, capitaine de Rennes, ordonne aux Miseurs de payer les gages à Artur De Brecart, connétable. (Archives de la Mairie de Rennes.)

En 1634, les deux connétables de Rennes étaient Ecuyer Pierre De

On lit sur le premier feuillet :

Hic liber quatuor evangeliorum est ad usum fratris Joannis Petri Refeuville Missionnarii apostolici et Vicarii custodialis Terræ Santæ cum licentiâ superiorum anno Domini 1750.

10. Epistres et évangiles des Dimanches, des Fêtes et des Féeries majeures de toute l'année avec des réflexions, in-12, rel. en veau.

Beau manuscrit sur papier écrit en lettres rondes, à longues lignes, au nombre de 34 par page, et contenant 331 feuillets.

11. Evangelii S.ti Mathæi expositio arabica, manuscripta à Reverendissimo Patre Britio (Brice) Rhedonensi Capucino, Damasi commorante 1647 et 1648, in-4.°, couv. en parchemin.

Ce manuscrit est exécuté sur papier en caractères arabes, et il contient 370 feuillets et 21 lignes par page.

On lit à la fin : *Explicatio S.ti Mathæi evangelistæ facta à V. F. F. Britio, Capucino, Gallo et Damasi commorante anno 1647 et 1648.*

Le père Brice de Rennes savait parfaitement l'arabe ; on trouve dans la Bibliothèque des Capucins, par Denys de Gênes, page 55, Venetiis, 1747, in-f.°, la liste de ses ouvrages, et son éloge.

Caradeuc Sieur De la Chalotais, et Ecuyer Pierre Glet Sieur De la Hurlaye. — Roquefort, dans son glossaire de la langue romane, ne parle point de cette charge dans cette acception, il dit seulement que c'était un chef de gens de guerre. Cette charge fut supprimée en 1757.

12. Lombardus in Paulum, in-f.°, demi-rel.

Ce beau manuscrit du XIII.e siècle, sur vélin, est exécuté en minuscule gothique. Il contient 259 feuillets à deux colonnes de 34 lignes chacune. Les raies sur lesquelles ces lignes s'appuient sont tracées au plomb. Les initiales peintes en rouge et en bleu sont ornées de filigranes terminés en boucles par les extrémités. Dans la lettre historiée du premier feuillet, on a représenté, dans un petit cadre, dont le fond est tout en or, S.t Paul, vêtu d'une robe bleue, et tenant d'une main une épée nue et de l'autre un livre fermé.

Pierre Lombard, appelé aussi le *Maître des Sentences*, fut nommé *Lombard*, parce qu'il était né près de Novarre, dans la Lombardie. Il fut le Précepteur de Philippe, fils du Roi Louis-le-Gros, et frère de Louis-le-Jeune. Philippe lui fit donner, en 1159, l'évêché de Paris, dont il ne jouit pas long-temps, puisqu'il mourut en 1160. Son commentaire sur les épîtres de S.t Paul a été imprimé à Paris, en 1537, in-f°. Son ouvrage des *Sentences* est partagé en quatre livres composés chacun d'un grand nombre de distinctions. C'est un recueil des passages des Pères, dont il concilie les contradictions apparentes. Plus de deux cents théologiens l'ont commenté, et on n'expliquait que son texte dans les anciennes écoles de théologie.

Ce livre provient du couvent de S.t François de Rennes.

13. Epistolæ S.ti Pauli ad Romanos et ad Corinthios, in-f.°, couv. en bois.

Ce superbe et précieux manuscrit, du XII.e siècle, est exécuté sur parchemin en minuscule gothique mêlée de caractères capétiens, et il contient 209 feuillets à deux colonnes, qui ont chacune 33 lignes tracées au plomb. Ses initiales sont peintes en rouge, en jaune et en vert.

Les lettres grises du 1.er, du 3.e et du 127.e feuillet sont fleuronnées.

A la fin de l'épître aux Corinthiens est écrit en lettres rouges : *Explicit prima epistola ad Corinthios.*

Ce manuscrit a appartenu à Etienne de Fougères, Evêque de Rennes, mort en 1178 ou 1179. Il avait été d'abord abbé de Saint-Florent, près de Saumur, et il fut le successeur d'Alain de Châteaugiron, qui vivait encore en 1160.

On lit sur l'avant-dernier feuillet *verso* et sur le dernier feuillet les actes d'Etienne, qui consistent en la fondation d'une chapelle dédiée à Sainte Marie, Mère de Dieu et à S.t Firmat; en la réparation totale de deux moulins dans le Bourg-l'Evêque (in Burgo Episcopi) (aujourd'hui faubourg de Brest); en divers acquêts et en diverses constructions, parmi lesquelles il cite principalement un beau palais en pierres, d'environ cent pieds de long, qu'il fit rebâtir à ses frais, au lieu même où l'église et les édifices de l'Evêque avaient été brûlés. Quant à l'église, elle fut réparée par les aumônes des pauvres. (*Ecclesia verò pauperum elemosinis resarcita est.*)

Cette pièce historique est imprimée dans le 1.er vol. in-f.o des preuves de Dom Morice, page 672. Nous nous bornerons à n'en copier que le commencement.

Digna memorie gesta priorum inops scriptorum delet oblivio. Undè rebus ecclesiasticis et dignitatibus maximum provenit detrimentum. Ea propter ego Stephanus de Filgeriis Redonensis ecclesie talis qualis Episcopus et Regis Anglie Capellanus, que ad utilitatem Ecclesie nostre et honorem rationabiliter adquisivi, memorie traducere proposui. Non inanis glorie titulo ductus, sed in hoc aliquantulum mee sperans anime subsidium, ut quicunque legerit ista devoto corde et benigna voce non negligat dicere :

anima Stephani de Filgeriis Redonensis Episcopi requiescat in pace.

Ce manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes.

14. Epistolare, in-f.°, couv. en bois.

Ce manuscrit du XV.e siècle, est exécuté sur parchemin en gothique pur, et il contient 61 feuillets à deux colonnes qui ont chacune 27 lignes tracées au plomb. Ses *Tourneures* sont peintes en rouge et en bleu, et ornées de filigranes. Sur le 1.er feuillet *recto* est une jolie petite miniature enfermée dans un cadre d'or orné d'arabesques. Elle représente un Duc de Bretagne vêtu d'une tunique bleue, bordée d'or, à genoux devant la statue de Saint Pierre, sur un prie-Dieu couvert d'un tapis rouge brodé en or, et sur lequel est posé un livre de prières. Le prince a les mains jointes; et il adresse au saint cette prière : *Sante Petre hor*... On voit au haut du même feuillet, et sur un des côtés du prie-Dieu, l'écusson de Bretagne.

---

15. Commentaria in sacras scripturas, in-12, rel. en basane.

Ce manuscrit du XIII.e siècle, sur vélin, est exécuté en minuscule gothique très-serrée, et il contient 622 feuillets, à deux colonnes, qui ont chacune 43 lignes tracées au plomb. Ses initiales, peintes en rouge et en bleu, sont ornées de filigranes bouclés par les extrémités et qui s'étendent le long des marges.

Il provient du couvent de S.t-François de Rennes.

---

16. **Sentimens critiques sur le vieux Testament, in-4.°, rel. en veau.**

Manuscrit d'une belle écriture moderne, à longues lignes, contenant 44 pages dans chacune desquelles on compte 14 lignes.

On lit à la fin :
Cet ouvrage est d'une grande utilité; mais il faut le lire avec beaucoup de précaution. Fin.

LITURGIE.

Missels, Heures, Offices, etc.

17. **Missale cum calendario, in-f.°, couv. en bois, veau gaufré.**

Ce manuscrit sur vélin est du XV.e siècle. Il contient 104 feuillets à deux colonnes, qui ont chacune 30 lignes tracées au plomb : il est exécuté en pur gothique. Ses *Torneures* en rouge et en bleu sont ornées d'entrelacements. Ce livre, à la fin duquel il manque plusieurs feuillets, provient du couvent de Saint François de Rennes.

18. **Missale vetus ecclesiæ Rothomagensis, cum calendario, in-f.°, couv. en bois, veau gaufré, doré sur tranche.**

Ce précieux manuscrit, pour l'exécution duquel le calligraphe a déployé un rare talent, est du XV.e siècle.

Il contient 250 feuillets à deux colonnes, qui ont chacune 33 lignes tracées en rouge. Il est écrit sur beau vélin, en pur gothique. Ses *Torneures* en bleu, en rouge et en or, sont ornées de filigranes et d'entrelacements. Plusieurs pages ont des encadrements de feuillages et de fleurs de diverses couleurs rehaussées d'or.

Ce missel a été écrit pour l'usage de l'église cathédrale de Rouen; car on y trouve toutes les fêtes particulières de cette église, et même deux messes qui ne se célèbrent point ailleurs : la Dédicace de l'église de Rouen le 1.er jour d'octobre, et la translation des reliques de cette église, que l'on célèbre le 3.e jour de décembre.

Quant à l'antiquité de ce missel, il a été écrit dans le xv.e siècle, quoiqu'on n'y fasse aucune mention de la fête de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, reçue en France l'an 1373, ni de celle de la Visitation, ordonnée en 1389 (1).

(1) Ceux qui prétendraient déterminer l'âge d'un livre de piété manuscrit, par la raison que la fête de la Présentation et celle de la Visitation ne sont point mentionnées dans le calendrier, tomberaient dans une grande erreur, comme il est facile de le prouver par ce qui suit :

La fête de la Présentation de la Sainte Vierge date d'une plus haute antiquité chez les Grecs que chez les Latins. Elle était déjà fort célèbre en Orient du temps de l'empereur Emmanuel Comnène, né en 1120 et mort en 1180. Ce prince en fait mention dans une de ses ordonnances en l'année 1150. Cette fête ne passa en Occident que vers la fin du xiv.e siècle, et elle fut célébrée à Avignon en 1372, d'après l'avis qui fut donné de cette solennité à Grégoire XI par Philippe de Maizières, chancelier de Chypre, où régnait alors la maison de Lusignan, et qui avait été envoyé en ambassade auprès du souverain pontife. Trois ans après, 1375, Charles V, roi de France, à la cour duquel Philippe de Maizières s'était rendu, après avoir terminé les négociations, dont il avait été chargé à Avignon, la fit aussi solenniser à

Il est vrai que l'on trouve à l'anté-pénultième feuillet : *Missa pro vitandâ mortalitate quam DD. Papa Clemens*

Paris, dans la Sainte-Chapelle, en présence du nonce. Ce fut De Maizières qui inspira à ce prince le dessein de la faire établir dans son royaume. Mais, quoique Grégoire XI et Charles V eussent recommandé la célébration de cette fête, on n'en voit aucun vestige dans les calendriers, ni dans les offices de l'église des siècles suivants, jusqu'au calendrier du cardinal François de Quignones, né en Espagne dans le XV.ᵉ siècle, qui mit cette fête dans son livre intitulé : *Breviarium romanum è sacrâ potissimùm scripturâ et probatis sanctorum historiis confectum. Romæ*, 1536, in-8.°; ouvrage rare, composé par ordre de Clément VII, et recherché des savants et des liturgistes. Mais ce bréviaire, malgré l'approbation qu'il reçut de Clément VII et de son successeur Paul III, ne put obtenir celle de la Sorbonne, à laquelle l'auteur l'avait soumis, et il fut supprimé par Pie V en 1568. En conséquence, la fête de la Présentation ne fut reçue à Rome que sous le pontificat de Sixte V, qui, par une bulle datée de Rome le 1.ᵉʳ septembre 1585, première année de son élévation, ordonna qu'on en récitât l'office dans toute l'Église. On la célèbre le 21 novembre; et c'est Clément VIII, couronné pape le 30 janvier 1592 et mort le 5 mars 1605, qui en a réglé le service, tel que nous l'avons aujourd'hui. Cependant Albert Le Grand nous apprend que Anseaume Chantemerle, 65.ᵉ évêque de Rennes, qui fut sacré le 1.ᵉʳ octobre 1389 et qui mourut le 1.ᵉʳ novembre 1427, institua dans son église la fête de la Présentation de N. D. (pag. 38).

A l'égard de la fête de la Visitation, Saint Bonaventure, général de l'ordre de Saint François, est le premier qui ait songé à l'établir, et qui en ait fait un décret dans un chapitre général tenu à Pise en 1263, pour toutes les églises de son ordre. Depuis, le pape Urbain VI étendit cette fête à toute l'église. Sa bulle, datée du 11 avril 1389 (art de vérifier les dates, tom. 1, pag. 321, Paris, 1783, in-f.°), ne fut publiée que l'année suivante par Boniface IX son successeur.

Le concile de Bâle, dont l'ouverture se fit le 23 juillet 1431, a aussi ordonné cette fête le 1.ᵉʳ juillet 1441, dans sa 43.ᵉ session, et a marqué son jour au 2 juillet de chaque année.

Sextus constituit et fecit cum Dominis S.ᵗᵃ Ecclesiæ R. Cardinalibus et concessit omnibus fidelibus, etc. ce qui pourrait donner lieu de croire aux personnes peu versées dans la paléographie, que ce missel serait réellement un manuscrit du XIV.ᵉ siècle, écrit sous le pontificat de Clément VI (Pierre Roger), né vers 1291 au château de Maumont, dans le diocèse de Limoges, Bénédictin de la Chaise-Dieu, en Auvergne, qui, d'archevêque de Sens fut transféré, le 14 décembre 1330, à l'archevêché de Rouen, et fut élu cardinal en 1337; ensuite pape le 7 mai 1342. Il mourut à Avignon, où il tenait son siège, le 6 décembre 1352. Mais cette notice biographique ne détruit pas ce qui a été dit plus haut, relativement à l'âge du manuscrit, car les circonstances de diplomatique démontrent d'une manière évidente qu'il appartient au XV.ᵉ siècle désigné ci-dessus.

Ce missel provient du couvent des Capucins de Rennes.

19. Preces piæ, cum calendario, petit in-4.°, rel. en velours noir.

Ce manuscrit sur vélin, en assez mauvais état, et auquel il manque plusieurs feuillets, est du XV.ᵉ siècle. Il est exécuté en pur gothique, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 14 par page, et il contient 82 feuillets. Les pages sont ornées d'une grande quantité de *Torneures* et de vignettes, peintes en bleu, en rouge et rehaussées d'or.

Ces heures paraissent avoir été écrites pour l'usage de l'évêché de Saint-Brieuc ou de Dol. On y voit, au 29 juillet, la fête de Saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, marquée en rouge comme fête gardée. On croit que c'est le seul diocèse qui garde cette fête, bien que l'on en fasse l'office ce jour-là dans quelques autres. Il est vrai que la fête de Saint Samson, évêque de Dol, est aussi marquée au 28 juillet comme fête gardée et en

lettres rouges. Celle de Saint Louis, Roi de France, y est marquée en lettres noires ou communes, au 25 août : or, ce saint fut canonisé en 1298; mais la fête de la Présentation, célébrée en France en 1575, et celle de la Visitation en 1589, ne s'y trouvent pas.

Ce manuscrit provient du couvent des Capucins de Rennes.

20. Preces piæ cum calendario, petit in-4.°, couv. en bois, veau gaufré, doré sur tranche.

Ce manuscrit du XIV.e ou du XV.e siècle, est exécuté sur beau vélin en gothique pur, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 16 par page, et il contient 128 feuillets. Les pages sont élégamment ornées et remplies d'une grande quantité de *Torneures* et de capitales en or, enfermées dans de petits cadres peints en couleurs variées. On y remarque quatre miniatures d'une mauvaise exécution, au bas desquelles sont peintes des fleurs, des cerises et des fraises qui imitent parfaitement la nature. La première représente l'Annonciation; la deuxième, le roi David regardant des fenêtres de son palais Bethsabée, femme d'Urie, au bain; la troisième, un convoi funèbre : le cercueil, couvert d'un drap d'or, est entouré d'un grand nombre de prêtres tenant des torches allumées; enfin la quatrième représente Jésus-Christ descendu de la croix et reposant sur les genoux de sa mère, entourée de plusieurs saintes femmes en pleurs.

21. Preces piæ cum calendario, petit in-4.°, rel. en veau, à filets, doré sur tranche.

Ce manuscrit du XV.e siècle est exécuté sur vélin, en pur gothique, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 14 par page, et il contient 112 feuillets.

Toutes les pages sont remplies de *Torneures* et de lettres capitales en or, enfermées dans de petits cadres peints en bleu et en rouge. On n'y compte que quatre miniatures, qu'entourent des vignettes parsemées d'or. Ces miniatures, d'une exécution peu remarquable, représentent l'Annonciation, la naissance de J.-C., le roi David en prières, et une Dame à genoux devant la Sainte Vierge qui tient entre ses bras l'enfant Jésus. Cette Dame a les mains jointes, et elle est vêtue d'une robe traînante de couleur violette, avec une ceinture noire. Elle a pour coiffure un chaperon rouge, dont les deux bouts forment sur sa tête comme deux petites cornes, d'où l'on a probablement donné à ce genre de coiffure le nom de *Cornette*.

Ce manuscrit provient du couvent des Augustins de Rennes.

22. Preces piæ cum calendario, petit in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du xv.e siècle est exécuté sur vélin en pur gothique, à longues lignes, tracées en rouge, au nombre de 14 par page, et il contient 137 feuillets. Les *Torneures* et les capitales de toutes les pages sont rehaussées d'or et enfermées dans de petits cadres peints en bleu et en rouge. Ces heures sont ornées de 15 miniatures qu'entourent des vignettes parsemées d'or, où sont peintes avec une exacte vérité des fleurs et des fraises. Ces miniatures représentent : l'Annonciation; la Visitation; Jésus-Christ en croix; la descente du Saint-Esprit; la naissance de Jésus-Christ; l'adoration des bergers; celle des trois Mages; la Circoncision; la fuite en Égypte; l'Éternel revêtu d'habits pontificaux, une couronne sur la tête, donnant d'une main sa bénédiction à la Sainte Vierge prosternée à ses pieds et con-

duite par un Ange, et de l'autre main tenant le globe de l'univers, emblême de la toute-puissance; David en prières; des religieux célébrant l'office des morts; une Dame à genoux devant la Sainte Vierge et l'enfant Jésus. Cette Dame est vêtue d'une robe rose à longue queue. Sa coiffure échancrée, à larges oreilles élevées (1), se compose de deux parties : la coiffe proprement dite est fond jaune et piquée en losange, et le tour est fond d'azur avec semis d'or. Enfin les deux dernières miniatures représentent Sainte Catherine et Sainte Marie-Madeleine.

23. Preces piæ cum calendario, petit in-4.°, rel. en veau noir.

Ce manuscrit du xv.e siècle est écrit sur vélin, en gothique pur, à longues ligues tracées en rouge, au nombre de 14 par page, et il contient 167 feuillets. Les *Torneures* et les capitales, peintes en bleu et en rouge, sont ornées de fleurons sur un fond d'or. Toutes les pages sont remplies de lettres capitales en or, enfermées dans de petits cadres peints en bleu et en rouge. On y compte 15 miniatures recommandables par la fraîcheur de leurs couleurs. Elles sont entourées de vignettes parsemées d'or, où sont peints divers petits personnages grotesques, des fleurs et des fraises. Dans la première, on voit une Dame à genoux, ayant les mains jointes, devant la Sainte Vierge, qui tient sur ses genoux l'enfant Jésus. Cette Dame a pour coiffure un chaperon rouge à coiffe plate, et elle est vetue d'une robe rose traînante, avec une ceinture rouge foncé. Devant elle est un livre ouvert posé sur un prie-Dieu, que couvre

(1) Cette coiffure est celle d'Isabeau de Bavière, que l'on voit dans Montfaucon, tom. 3, pag. 108, pl. 55.

un tapis vert. Les douze autres miniatures représentent : l'Annonciation, la Visitation, J.-C. en croix, la Descente du Saint-Esprit, la Naissance de J.-C., un ange annonçant aux bergers cette heureuse nouvelle, la Circoncision, la Fuite en Egypte, Joseph conduisant l'âne par la bride est coiffé d'un bonnet rouge à la phrygienne ; Dieu le père, donnant d'une main la bénédiction à la Sainte Vierge, à laquelle un séraphin peint en rouge apporte une couronne d'or, et de l'autre main tenant le globe de l'univers ; David implorant la miséricorde de Dieu, l'Office des Morts, enfin Saint Christophe, portant sur ses épaules l'enfant Jésus, et traversant une rivière à gué. Sur le feuillet 52 recto, on lit :

« *Je suis pour servir a Dam.elle Guillemette* ....
» *Dame De La Tousche*
Signé *Marye Berthelot*

et sur le 115.e *recto* est écrit en caractères du XVIII.e siècle :

Si par hasar quelqun trouve ces presentes heures, quils ayent a les porter et rendres au manoir de la Ville Thebault car elles appartiennent au seigneur chevalier dudit lieu (La Ville Thebaut est un ancien manoir situé dans la commune de Laillé, à trois lieues de Rennes).

24. Preces piæ cum calendario, petit in-4.°, rel. en maroq. rouge, estampillé au dossier et sur les plats en lettres d'or au monogramme V et X, avec coins et agrafes en cuivre.

Ce beau et magnifique manuscrit du XV.e siècle est écrit sur vélin en gothique pur, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 15 par page, et il contient 189 feuillets. Les pages sont remplies de *Torneures* et de capitales peintes en bleu, en rouge et rehaussées d'or.

Tous les feuillets *recto* et *verso* sont richement enluminés et encadrés dans des arabesques brillantes d'or. Au milieu de l'encadrement des feuillets où se trouve le calendrier, on voit un petit tableau représentant, à gauche, l'un des signes du zodiaque, et à droite, les travaux et les plaisirs de la saison. Viennent ensuite les quatre Evangélistes. Ce manuscrit contient en outre 14 grandes miniatures, qui représentent les mêmes sujets de piété que ceux qui sont précédemment indiqués, et qui sont entourées de rinceaux, où l'on a peint divers animaux, des oiseaux, des anges, des saints, des prêtres et grand nombre de petits personnages. Après les *heures de la croys et du St Esprit*, on trouve les xv *joies de nostre Dame* en français, suivies de *végilles de mors*. On voit une miniature qui représente une inhumation ou des religieux célébrant l'office des trépassés. Sur le 26.e feuillet *verso* est un grand écusson surmonté d'une couronne de marquis, portant d'argent au lion coupé de gueules et de sinople, couronné, armé et lampassé d'or. Cet écusson est entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel. Il est encore représenté, mais en petit, sur le 71.e feuillet *recto*.

On remarque au bas de la miniature, qui représente l'Annonciation, un petit écusson parti d'argent au lion coupé de gueules et de sinople, qui est de la maison d'Espinay, et d'azur à une croix d'argent, qui est de celle de Vaucouleur. Ce même écusson se reproduit aux 52.e et 64.e feuillets *verso*. Il est surmonté de la couronne de Marquis et entouré d'une cordelière verte.

Au bas du 52.e feuillet est une Dame à genoux devant un prie-Dieu, portant une robe traînante d'azur à une croix d'argent, et ayant pour coiffure un bonnet ou béguin broché en or et surmonté d'une cornette blanche. Cette Dame est représentée en plusieurs endroits avec la même coiffure, à l'exception de sa robe qui est en bro-

cart d'or sur un fond rouge-orangé. On la voit au 125.e feuillet *recto* à genoux devant la Sainte Vierge, ayant sur ses genoux l'enfant Jésus, et elle tient un liston où sont écrits ces mots : *O mater Dei, memento mei.*

Sur le premier feuillet *verso* est écrit en lettres rondes :

An 1603

A Madame la Marquise de Vaucoulleur ses (sic) *heures enluminées appartiennent. Donnés* (sic) *par son fidel* (sic) *mary Charles Despinay.*

25. Preces piæ cum calendario, petit in-4.°, rel. en veau brun, gaufré sur les plats, avec 4 fleurs de lis en or.

Ce beau manuscrit du xv.e siècle est exécuté sur vélin, en pur gothique, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 15 par page, et il contient 154 feuillets. Ses *Torneures*, ses capitales ornées de filigranes, sont peintes en bleu, en rouge et rehaussées d'or. On compte dans ce livre 15 miniatures, dont les couleurs vives et éclatantes sont enrichies d'or, ainsi que les vignettes où l'on a peint des fleurs, des fraises et des oiseaux.

Ces miniatures offrent les principaux évènements de la vie de Jésus-Christ. Elles représentent aussi le meurtre d'un enfant égorgé dans les bras de sa mère (1) ; la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres ; l'institution du sacrement de Pénitence ; la confirmation ; et des ecclésiastiques célébrant l'office des morts.

(1) Saint Cyr, fils de Sainte Julitte, n'avait que 3 ans lorsqu'il fut arraché d'entre les bras de sa mère par ordre du gouverneur Alexandre, qui lui brisa la tête contre terre, parce qu'il criait : *Je suis chrétien.* Cette action barbare se passa sous le règne de Dioclétien et de Maximien, le 15 juillet 304.

Sur le premier feuillet *recto* est un écusson penché à droite, parti d'azur à six coquilles d'argent 3, 2 et 1, qui est de la maison Mandard de la Mandardière (1), et de gueules à dix billettes d'argent 4, 3, 2 et 1, qui est de la maison de Dolo. Au-dessus est un casque avec ses lambrequins (2), ayant pour cimier deux ailes d'or éployées : il est surmonté d'un panache vert et amarante.

Sur le même feuillet *verso*, on voit le seigneur De la Mandardière et sa femme à genoux vis-à-vis l'un de l'autre, les mains jointes, devant un autel sur lequel est une statue de la Sainte Vierge qui tient sur son bras l'enfant Jésus. Les deux époux ont un livre de prières ouvert, posé sur un prie-Dieu, que couvre un tapis vert, chargé du même écusson penché, que celui du feuillet *recto*. Il est à remarquer que ce seigneur a des souliers à la poulaine, et qu'il est vêtu d'une robe violette à manches larges et pendantes, l'escarcelle au côté.

(1) La Mandardière, située dans la commune de Pacé, à une lieue et un quart de Rennes, existe encore en partie, quant à la façade, qui, avec les autres bâtiments modernes et de peu d'apparence, ne constitue plus que deux métairies. On voit les restes des douves qui entouraient cet ancien château sur le portail duquel est placée cette inscription en lettres gothiques entremêlées d'onciales : *En lan mil IIIIc et XIIII fist fere R. Mandart ceste porte par Yamet (Jamet) Le Perrudel.* Au-dessus de cette inscription est une tête dans une M onciale gothique accostée de deux rosaces. Le milieu de l'ogive est occupé par un écusson antique chargé de six coquilles, ayant pour support deux lions; il est surmonté d'un casque également antique.

(2) Le lambrequin était un morceau d'étoffe diversement brodé et découpé, attaché au bourrelet du casque, et qui voltigeait au gré du vent. On ne se servait de cet ornement que dans les tournois et les joûtes. Les premiers simulaient des batailles, les seconds, des combats singuliers.

On voit derrière lui, dans la même posture, un écuyer vêtu d'une dalmatique d'azur parsemée de coquilles d'argent.

La Dame revêtue d'un blason parti d'azur à six coquilles d'argent, et de gueules à dix billettes d'argent (1), porte une coiffure à la Syrienne, nommée *Hennin*, qui est absolument la même que celles qu'on voit dans la gravure de l'histoire de Bretagne par Dom Morice, tome 2, page 245, lorsque Lebaud présente sa première histoire à Jean de Châteaugiron. Cette coiffure, que les Dames de qualité avaient adoptée dans le xv.e siècle, était très-élevée et faite en forme de pain de sucre. De longs crêpes à riches franges pendaient par derrière.

Deux femmes de la suite de cette Dame sont à genoux derrière elle. Leur coiffure est une espèce de calotte ou de béguin fait en réseau, et leur robe est jaune, avec des manches bouffantes de couleur bleue qui leur viennent jusqu'au coude.

26. Preces piæ absque calendario, petit in-4.°, rel. en veau.

Ce magnifique et précieux manuscrit du xv.e siècle, est exécuté sur vélin en pur gothique, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 14 par page qui, toutes

(1) Les nobles de l'un et de l'autre sexe blasonnaient autrefois leurs vêtements, et les couvraient de haut en bas de toutes les pièces de leur écu. Les femmes portaient sur leurs robes à droite celles de l'écu de leurs maris, et à gauche les leurs. Cette mode qui avait commencé sous Philippe de Valois, et qui se soutint pendant un siècle, ne fut généralement adoptée que sous Charles V, et cessa vers l'an 1470, sous le règne de Louis XI. (*Recherches sur les costumes, les mœurs des anciens peuples, par J. Malliot, tome 3, in-4.°, page 151.*)

sont élégamment remplies de *Torneures* et de capitales peintes en bleu, en rouge et rehaussées d'or. Il contient 106 feuillets et 32 belles miniatures, dont les couleurs fraîches, variées et enrichies d'or, rendent ces heures d'un prix inestimable; car elles sont aussi belles que si elles avaient été faites pour une maison royale. Toutes les pages sont enluminées et encadrées dans des vignettes brillantes d'or et décorées de feuillages, de fleurs, de vases de fleurs, de fraises, d'arbres, d'animaux, de saints et de figures grotesques.

Les miniatures représentent la passion de notre divin Sauveur, la Sainte Trinité, Saint Etienne et Saint Laurent, le baptême de Jésus-Christ, Saint Pierre et Saint Paul, Saint Jean l'évangéliste, Saint Christophe, portant sur ses épaules l'enfant Jésus, Saint Eustache, Sainte Marie Madeleine aux pieds de Jésus-Christ, Sainte Catherine, Sainte Marguerite, Sainte Appollonie à laquelle on arrache les dents, Sainte Anne, Saint Julien, Saint Sébastien percé de flèches, Saint Michel terrassant le dragon, Saint Fiacre, Saint Antoine, enfin Saint François d'Assise, retiré sur l'Apennin, ayant les pieds, les mains et le côté droit percés par un Séraphin qui lui apparut dans la posture d'un homme crucifié. C'est l'origine du nom de *séraphique* qui a passé au Tiers-Ordre que ce saint avait institué.

La 13.e miniature est digne de remarque. Elle représente Dieu au haut du ciel, tenant dans sa main gauche le globe de l'univers, et bénissant de sa main droite Marie en pleurs, accompagnée de plusieurs femmes pieuses, suivant de loin son divin fils au pouvoir de ses ennemis. On voit prosternée aux pieds de Marie une Dame ayant devant elle un livre de prières ouvert et posé sur un prie-Dieu. Cette Dame est vêtue d'une jupe traînante de couleur rouge, brochée d'or et d'un corsage bleu de ciel, bordé d'une fourrure d'hermines. Elle porte une

coiffure à la *châtelaine* : c'est un bonnet ou béguin en drap d'or, surmonté d'un large bourrelet.

La 14.e miniature représente encore cette même Dame à genoux devant la Sainte Vierge, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, et assise sur un trône. A côté d'elle est un livre de prières ouvert et posé sur un prie-Dieu. Son costume est le même que le précédent; mais sa coiffure est d'azur et son corsage de couleur amarante, broché d'or. On voit derrière cette Dame, ainsi que dans les vignettes d'encadrement, ses armoiries supportées par des anges, et qui sont écartelées au 1.er et au 4.e d'or à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de 16 alérions d'azur, qui sont de Laval-Montmorency; au 2 et au 3, d'azur à 3 fleurs de lis d'or, brisé d'une cotice componée d'argent et de gueules, qui sont d'Evreux; et sur le tout les siennes propres, aussi écartelées au 1.er et au 4 de gueules à 4 fusées d'hermines en face et six besans de même 3 en chef et 3 en pointe, qui sont de Dinan; et au 2 et 3 de gueules semé de fleurs de lis d'or, qui sont de Châteaubriant.

Ces heures paraissent avoir été faites pour Françoise de Dinan, mais elle était veuve alors; sans cela elle n'aurait pas eu le droit de mettre les armoiries de sa maison posées sur le tout.

En effet, suivant l'art de vérifier les dates, tom. 2, in-f.o, pag. 870, Françoise de Dinan, fille unique de Jacques de Dinan et de Catherine de Rohan, se maria d'abord avec le 3.e fils du duc Jean V, dit le Sage, nommé Gilles de Bretagne (1), qui périt de mort violente,

(1) Avant de contracter cette union, elle avait été promise en mariage dès son bas âge au seigneur du Gavre, fils aîné du comte de Laval, comme on peut le voir dans le tom. 2 de Lobineau, colonne 1125, où il est aussi rapporté que son mariage avec le prince Gilles

sans laisser de postérité, dans la nuit du 24 au 25 avril 1450, au château de la Hardouinaye (1), dont il ne reste plus que quelques ruines, situées dans la commune de Saint-Launec, à deux lieues de Saint-Méen, et elle épousa en secondes noces, le 1.er octobre suivant, Gui XIV, premier comte de Laval, mort le 2 septembre 1486, dans son château de Châteaubriant. Enfin, elle se remaria secrètement à Jean De Proesi, et elle finit ses jours le 3 janvier 1500, à l'âge de 65 ans. Non moins respectable par ses qualités personnelles que par son rang, Françoise de Dinan avait inspiré une si juste confiance au duc François II, qu'il la chargea par son testament (il mourut le 9 septembre 1488) de la garde de ses deux filles Anne et Isabelle, importante commission dont elle s'acquitta en femme d'esprit. Convaincue que le bien de sa patrie exigeait le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, roi de France, elle donna à sa pupille le conseil de contracter cette union (Lisez dans le tom. XIII des Inscriptions et Belles-Lettres, le mémoire de M. Lancelot sur ce mariage, pag. 666).

J'ignore d'où proviennent ces belles heures, dont les feuillets ainsi que les vignettes ont été rognés par des vandales.

27. Preces piæ cum calendario, in-8.°, rel. en veau, avec plaques dorées en plein à compartiment, doré sur tranche.

n'avait jamais été accompli ni consommé. Suivant Dom Morice, tom. 2, pag. 7, il l'avait enlevée, quoiqu'elle n'eût que 7 à 8 ans, prétendant l'épouser quand elle serait nubile.

(1) Ses ennemis, après avoir d'abord tenté de le faire périr par la faim et par le poison, finirent par l'étrangler dans son lit (Histoire de Bretagne de Dom Morice, tom. 2, pag. 34).

Ce superbe et magnique manuscrit du xv.e siècle est écrit sur vélin, en pur gothique d'une exécution parfaite, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 15 par page, et il contient 155 feuillets. Les pages sont élégamment remplies et ornées de *Torneures* et de capitales peintes en bleu, en rouge et rehaussées d'or. Ce manuscrit est enrichi de 14 miniatures et de vignettes toutes brillantes d'or. Ces miniatures représentent les quatre Évangélistes, l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de J. C., l'Ange annonçant aux bergers cette heureuse nouvelle, l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, la Fuite en Égypte, le Tout-Puissant tenant d'une main le globe de l'univers surmonté d'une croix, et de l'autre bénissant dans le ciel la Sainte Vierge, à genoux devant lui et entourée d'esprits bienheureux qui jouent de divers instruments; J. C. en croix, la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, David à genoux implorant la miséricorde divine, l'office des Morts célébré par des religieux, enfin, Saint Jacques *le Majeur*, fils de Zébédée et de Salomé, appelé par J. C. à l'apostolat avec Saint Jean l'évangéliste, son frère cadet.

Il est impossible de voir rien de plus beau que cette paire d'heures. Le peintre et le calligraphe ont concouru à l'envi à la rendre un morceau des plus précieux en ce genre. La finesse et la beauté du vélin, la justesse et la netteté des caractères, la fraîcheur et la vivacité des couleurs des sujets de peinture, l'or brillant qui en fait l'ornement, tout contribue à rendre infiniment précieux ce livre, qui a appartenu à M. le président De Robien, mais qui aurait été fait, à ce que l'on croit, pour la duchesse Anne.

28. Preces piæ cum calendario, petit in-4.°, rel. en bois, veau gaufré, doré sur tranche.

Ce beau manuscrit de la fin du xv.e siècle ou du com-

mencement du XVI.e, est exécuté sur vélin en pur gothique, à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 17 par page, et il contient 101 feuillets, qui sont remplis de *Torneures* et de capitales peintes en bleu, en rouge et rehaussées d'or. Ces heures sont enrichies de 13 miniatures, qu'on peut regarder comme autant de tableaux indiquant la renaissance de l'art. Ces tableaux sont encadrés dans des vignettes de couleurs variées, sur un fond d'or, où sont peints des fraises, des insectes, des oiseaux, des animaux, des monstres, des dragons ailés et des figures grotesques.

Les miniatures représentent Saint Jean l'évangéliste debout, tenant à la main une coupe d'où sort un serpent, en souvenir de ce qu'il échappa par miracle aux tentatives de ses ennemis pour l'empoisonner; l'Annonciation, la Naissance de J. C., des bergers avertis par l'Ange de cet heureux évènement, l'Adoration des trois Rois, la Présentation au Temple, la Fuite en Égypte, l'Éternel, revêtu d'habits pontificaux, donnant d'une main la bénédiction à Marie prosternée devant lui, et de l'autre tenant le globe de l'univers surmonté d'une croix; J. C. descendu de la croix, reposant sur les genoux de sa mère; Saint Christophe, portant sur ses épaules l'enfant Jésus et traversant une rivière; le roi David en prières; Saint Sébastien percé de flèches; enfin le saint homme Job tout nu, assis sur son fumier, et ses trois amis Eliphas, Baldad et Sophar, venus des pays qu'ils habitaient pour le visiter, et qui furent pour lui des consolateurs importuns.

29. Preces piæ cum calendario, in-8.°, rel. en parch.

Ce superbe manuscrit du XVI.e siècle est exécuté sur un vélin très-fin, en lettres rondes (courantes romaines), à longues lignes tracées en rouge au nombre de 17 par page. Il contient 83 feuillets et 14 miniatures, 2 grandes

et 12 petites. La première des deux grandes miniatures représente Saint Jean l'évangéliste écrivant son apocalypse dans l'île de Pathmos, où il fut exilé, l'an 95, pendant la persécution de Domitien, et ayant auprès de lui un aigle, emblême de l'élévation de son esprit. Sur les deux côtés du cadre, qu'enveloppe une draperie verte, sont peintes deux *cariatides*.

La seconde miniature représente J. C. priant dans le jardin des Olives, et un Ange qui lui apparaît. Ses disciples sont endormis à côté de lui. On voit dans le lointain une foule de gens armés qui viennent pour s'emparer de sa personne. Ce tableau est enveloppé d'une draperie rose, autour de laquelle sont peints des raisins et des fruits de la famille des cucurbitacées.

Les 12 petites miniatures représentent Saint Luc, Saint Mathieu, Saint Marc, la Visitation, l'Assomption, Dieu assis sur son trône, la Sainte Trinité, Saint Michel terrassant le dragon, Saint Jean-Baptiste, Saint Pierre, Saint Sébastien et Saint Christophe avec son précieux fardeau, traversant une rivière à gué. Toutes ces miniatures forment autant de tableaux d'une parfaite exécution, et recommandables par l'éclat, la fraîcheur, la richesse de leurs couleurs, et par l'or qui les enrichit. Les *Torneures* et les capitales, en grand nombre, qui ornent les pages sont élégamment rehaussées d'or, et enfermées dans de petits cadres de couleurs très-variées

L'évangile *in principio erat verbum*, qui se trouve au commencement de ce livre, est encadré dans une guirlande de roses sur un fond d'or. Une libellule à abdomen bleu, une chenille et un papillon aurore, y sont représentés avec une exacte vérité.

30. **Missale vetus Fratrum Minorum, in-4.°, rel. en bois.**

Ce manuscrit du XIV.e siècle, est écrit sur parchemin en minuscule gothique, à deux colonnes qui ont 32 lignes

chacune, tracées au plomb, et il contient 70 feuillets. Ses *Torneures* sont peintes en rouge.

Il vient du couvent de Saint-François de Rennes.

---

31. Antiphonarium, grand in-f.°, rel. en bois.

Ce manuscrit du XVI.e siècle, exécuté sur parchemin en gothique, contient 121 feuillets. Il est en chant romain, et quelques hymnes sont en chant parisien. Ses *Torneures*, peintes en bleu et en rouge, sont ornées de vignettes, de fleurs, de fruits et de figures grotesques. Dans la première, on a représenté Saint Jean, debout, tenant à la main un liston, sur lequel ont été tracés des caractères qui sont entièrement effacés. Cet antiphonaire incomplet a été fait pour une communauté. Il commence, pour le propre du temps, depuis l'Avent jusqu'à la Septuagésime exclusivement, et pour le propre des Saints, depuis la fête de Saint André jusqu'à celle de Saint Vincent martyr, inclusivement.

Ouvrage de Saint Augustin.

32. **Traduction du livre de Saint Augustin, de la correction et de la grâce, avec des sommaires de la doctrine contenus en chaque chapitre, in-4.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 23 par page, et il con-

tient 53 feuillets. L'écriture en est superbe et très-lisible. L'ouvrage est précédé d'une épître au lecteur.

C'est une copie de la traduction faite par Antoine Arnauld, sur l'édition de Paris de 1718.

Controverse avec les Protestants. — Théologie dogmatique et morale. — Jansénisme. — Discipline de l'Eglise, etc.

33. Apologie des guerres faussement attribuées aux religionnaires, in-8.°, rel. en maroquin rouge.

Ce manuscrit, du XVIII.e siècle et d'une superbe écriture, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 19 par page, et il contient 174 feuillets.

Ce livre de controverse inédit a pour but de combattre les assertions énoncées dans l'histoire de la Ligue du P. Maimbourg. L'auteur, qui est protestant, s'attache surtout à rejeter le reproche que Maimbourg fait aux Calvinistes d'avoir provoqué, par leur conduite, les guerres de religion en France et les différentes persécutions dont ils ont été victimes. Tel est l'objet de la première partie, qui contient des mémoires sur les six prises d'armes des religionnaires, et les relations des massacres de Cabrières, de Mérindol, d'Amboise, de Vassy et de la Saint Barthélemi.

La seconde partie se rapporte plus directement au dogme, et roule : 1.° sur le caractère des martyrs catholiques et romains. L'auteur discute l'histoire de quelques martyrs, en montre l'invraisemblance et quelquefois l'absurdité.

2.° Sur le caractère des zélés persécuteurs des réformés. Il s'appuie de plusieurs passages de Pierre Damien (Cardinal-Evêque d'Ostie dans le XI.e siècle) et de Saint Bernard, pour montrer combien les mœurs du clergé de leur temps étaient corrompues.

3.° A qui appartient le caractère d'hérétique, ou à l'Eglise romaine ou à l'Eglise réformée ? L'auteur engage une discussion sur les actes des Apôtres, pour prouver que les caractères de la vraie religion, tels que l'Apôtre les énumère, se retrouvent dans l'Eglise protestante. Les autres autorités qu'il cite sont de la même nature.

4.° Preuves contre l'unité de doctrine prétendue par l'Eglise romaine. C'est la contre-partie très-abrégée du grand ouvrage de Bossuet sur les variations de l'Eglise protestante.

5.° Questions de théologie quodlibétiques, qui se lisent dans les sommistes et dans les maistres du P. Maimbourg. L'auteur discute quelques points de philosophie scolastique.

L'ouvrage est parsemé de citations quelquefois fort plaisantes :

O Monachi, vestri stomachi sunt amphora Bacchi ;
Vos estis, Deus est testis, teterrima pestis.

Le ton habituel du controversiste est très-aigre et très-acerbe.

---

34. **Collectio theologica, in-f.°, rel. en bois.**

Ce manuscrit du XIV.e siècle, sur parchemin, est exécuté en minuscule gothique remplie d'abréviations. Il contient 220 feuillets à deux colonnes, qui ont chacune 44 à 51 lignes tracées au plomb.

Il provient du couvent de Bonne-Nouvelle de Rennes.

35. Tractatus moralis theologicus de Matrimonio, grand in-4.°, rel. en parch.

Ce manuscrit du XVII.e siècle est écrit sur papier à longues lignes, au nombre de 23 par page, et il contient 222 feuillets.

La table des matières se trouve au commencement.

36. Traitté du Jubilé, tiré des résolutions des autheurs scolastiques, casuistes et spirituels sur les principalles difficultés de doctrine, de cas de conscience et de dévotion qui se peuvent former sur ce sujet, in-12, rel. en parch.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes de 24 à 25 par page, et il contient 77 feuillets.

---

37. Almanach janséniste, ou journal historique du prétendu jansénisme, in-4.°

Manuscrit du XVIII.e siècle, écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 24 par page, et contenant 73 feuillets.

Il est précédé d'une préface.

38. Instruction pastorale de M. l'Évêque de Montpellier, adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, au sujet des miracles que Dieu fait en faveurs des appelans de la bulle *Unigenitus*, in-4.°

Ce manuscrit, du même siècle que le précédent, est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 22 à

25 par page, et il contient 67 feuillets. Il porte l'indication suivante à la fin de la dernière ligne :

Donné à Montpellier en notre Palais Episcopal le 1.er fevrier 1733, Signé ✝ Charles-Joachim Evêque de Montpellier.

Après vient la table des matières.

39. Recueil de tout ce qui s'est fait et passé au sujet des refus de sacremens à différens particuliers de la ville de Paris qu'autres provinces, faute par eux de représenter un billet de confession d'accepter la Constitution (*Unigenitus*) et de la regarder comme règle de foy. Commencé le 23 Mars 1752 et fini le......

Ce recueil contient d'abord un journal du Parlement de Paris, écrit vraisemblablement par un de ses membres. Il finit au 11 mai 1753, au moment où la grande chambre est transférée à Pontoise. A la suite se trouvent plusieurs discours, consultations, lettres et écrits relatifs entre autres à la thèse de l'abbé de Prades, et sous ce titre :

Suitte des affaires du temps, le Parlement ne donnant plus d'arrêts.

La dernière pièce est datée du 6 septembre (1753).

Ce manuscrit in-f.°, cartonné, contient 108 feuillets, écrits à longues lignes, au nombre de 22 à 25 par page.

---

40. Traité contre la prétendue infaillibilité du Pape, in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, d'une superbe écriture, est exécuté sur papier, à longues lignes, au

nombre de 14 par page, et il contient 105 feuillets.

On lit sur le 1.er feuillet *verso :*

Cet ouvrage est d'une grande utilité; mais il faut le lire avec beaucoup de précaution.

---

41. De la discipline de l'Eglise de France et de ses usages particuliers, in-4.°, rel. en parch.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 21 à 23 par page, et il contient 285 feuillets.

L'auteur de cet ouvrage qui a été imprimé, est Pierre Lemerre, avocat et professeur royal en droit canon au collége royal de France. Il naquit à Coutances en 1644, et mourut à Paris en 1728. D'Aguesseau, dans sa cinquième instruction, tom. 1.er, pag. 451, recommande à son fils aîné, qui venait d'entrer dans la charge d'avocat général, la lecture de ce manuscrit.

42. Mandement et instruction pastorale de M. l'Evêque de Troyes (Jacques-Benigne Bossuet, neveu de l'illustre Bossuet, Evêque de Meaux), au sujet d'un office imprimé sur une feuille volante, qui commence par ces mots : *Die* 25.a *Maii*, *in festo S. Gregorii* 7.i, imprimé à Paris, le 30 septembre 1729.

Ce mandement de l'évêque de Troyes, abrégé de l'ouvrage de son oncle sur les quatre articles du clergé de 1682, est très-solide et bien raisonné. Il défend à tous les fidèles de son diocèse de réciter, soit en public, soit en particulier, l'office de Grégoire VII. Ce pape,

le fameux Hildebrand, monta sur le trône pontifical le 22 avril 1073, et mourut à Salerne le 25 mai 1085. Son nom fut inséré, en 1584, au Martyrologe romain, corrigé par les ordres du pape Grégoire XIII, et le pape Paul V, par un bref de l'an 1609, avait permis de l'honorer comme saint, par un office public. La légende dont il s'agit, se trouve tout entière, d'après la feuille imprimée à Rome, dans le tom. 2.e, in-4.o, de l'Histoire des Papes (par Bruys) pag. 491 et suiv.

Ce manuscrit, in-8.o, rel. en bas., du XVIII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 24 par page, et il contient 172 feuillets.

A la suite du mandement, on trouve les pièces suivantes :

1.o Les quatre articles mentionnez cy devant, extraits de la déclaration du clergé de France, du 19 mars 1682, sur la puissance ecclésiastique;

2.o Remontrances des fidèles du diocèse de Paris, à M. l'Archevêque, sur son instruction pastorale du 29 septembre 1729. A Paris, le 16 octobre 1729.

3.o Lettre de MM. les curez de Paris à M.gr l'Archevêque sur le même sujet. A Paris, le 29 décembre 1729.

4.o Déclaration d'un Prieur sur la signature du formulaire.

C'est une pièce de 71 vers français de huit à douze syllabes.

5.o Lettre de Charles-Joachim, Evêque de Montpellier au Roy, au sujet de la légende de Grégoire 7.e. Du 31 décembre 1729.

6.o Sur la constitution et sur le fait de Jansénius. (35 vers français de huit à douze syllabes). Au bas est écrit : Juillet 1730.

7.o Lettre de Charles, Evêque d'Auxerre, au Roy, au sujet d'un refus que luy a fait M. le Garde des Sceaux

d'une continuation de privilège pour l'impression des livres à l'usage de son diocèse. Décembre 1729.

8.° Ode sur la grâce, par M. Prudé, Curé près de Toulouse, qui a remporté le premier prix des Jeux Floraux à Toulouse, en 1728.

9.° Lettre de M. le Chancelier D'Aguesseau à M. De Brilhac, premier Président du Parlement de Bretagne, datée de Fontainebleau le 12 mai 1730, au sujet de la déclaration du Roy du 24 mars 1730.

Cette lettre ne se trouve pas dans les œuvres de D'Aguesseau, Paris, 1759-1789, 13 vol. in-4.°, ni dans les lettres inédites de ce Chancelier, publiées par D. B. Rives, Paris, 1823, in-4.°

10.° Remontrances du Parlement de Bretagne au Roy, au sujet de la déclaration du 24 mars 1730, touchant la Constitution *Unigenitus*, envoyées en cour le 14 may 1730.

11.° Remontrances du Parlement de Normandie au Roy, au sujet de sa déclaration du 24 mars 1730, envoyées le mercredi 17 mai 1730.

12.° Nicolai De Cusâ, Cardinalis, conjectura de novissimis diebus. Edit. Paris. anno 1514.

13.° Prophétie de S.te Hildegarde, raportée par Bzovius, tom. 15 de ses annales ecclésiastiques, l'an 1415, quest. 39, sous Jean 23.e

14.° Melchior Canus, Dominicain espagnol, applique aux Jésuites les paroles de Saint Paul, dans sa lettre à Timothée, ch. 3.

15.° Prophétie de Georges Brooün, Archevêque de Dublin, vers l'an 1558.

16.° Prédiction de S.t Hippolyte martyr, raportée par S.t Jérôme dans son livre *De ecclesiasticis scriptoribus*.

17.° Sept vers français de sept à huit syllabes, sur le ministère du Cardinal de Fleury.

Ce manuscrit provient du couvent des Augustins de Rennes. Au haut du premier feuillet, on lit : *Ex dono Domini De Bonvoust*, 1737.

43. Collectio quarumdam Bullarum et Privilegiorum à summis Pontificibus ordini Fratrum Prædicatorum concessorum à SS.me Dno nostro Papâ Honorio Tertio, ordinis præfati confirmatore sub annum 1216, usquè ad SS.mum Dnum nostrum Innocentium Papam X.um et quibusdam Legatis, Nuntiis et Episcopis.

Opere et labore R.di admodum P. Pauli Le Marchand, quondàm hujusce regii Boni Nuntii conventûs Prioris, necnon de strictiori regulæ et constitutionum FF. Prædicatorum observantiâ benè meriti. Obiit in hoc cœnobio primâ aprilis die Resurrectionis Domini 1668. Requiescat in pace.

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.e siècle, est rel. en veau et écrit sur papier à longues lignes, au nombre de 47 par page, et il contient 402 feuillets.

La table des auteurs et des bulles se trouve au commencement.

Ce livre provient du couvent de Bonne-Nouvelle.

---

44. De irregularitatibus, petit in-f.°, rel. en parch.

Ce manuscrit du XVII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 23 à 24 par page, et il contient 243 feuillets. La table est au commencement.

THÉOLOGIE ASCÉTIQUE.

Méditations, Aspirations vers Dieu, Dévotions particulières.

45. **Méditations sur la vie et la doctrine de Notre Seigneur, avec les instructions nécessaires pour les bien faire, petit in-4.°, rel. en bas.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 24 par page, et il contient 193 feuillets. La table des matières se trouve à la fin. Ce livre provient du collège des Jésuites de Rennes, 1724.

46. **Expositio orationis Dominicæ, salutationis Angelicæ et symboli Apostolorum, articulis distributæ, et variis digesta quæstiunculis, in-12, rel. en bas.**

Ce manuscrit de 1687 est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 41 par page, et il contient 162 feuillets.

On lit à la fin ce distique :

Orthodoxe expositum dogma suus ecce coronat
Finis apostolicum, det Deus ipse fidem.

Et plus bas est écrit :

Excepit N. Lefebüre San-Vallericanus à Dno Melotte in presbyt. S. Sylu. vulgò Collegio Silvimaco, seu academiâ Burghensi in Caleto.

47. **De toutes les sources de bonnes pensées, qui sont comprises dans un seul passage de Saint Paul : *De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta,* etc. in-12, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 15 à 16 par page, et il contient 88 feuillets.

Cet ouvrage est suivi de plusieurs pensées spirituelles sur la retraite, le silence, le désir d'être parfait, etc.

48. **Retraite sur la douceur, petit in-4.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 14 à 15 par page, et il contient 126 feuillets.

On lit au commencement :

De la Bibliothèque des Religieuses Carmélites du Saint-Sépulcre de Rennes, à l'usage de Sainte Thérèse de l'Annonciation.

49. **Retraite spirituelle, par M. Boursoul, prédicateur renommé, in-12, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 15 à 16 par page, et il contient 149 feuillets.

Joseph-Augustin Boursoul, auteur de ce traité, naquit à Quimperlé le 22 juillet 1704. Il fit, avec la plus grande distinction, ses études à Rennes, et se décida pour l'état ecclésiastique. Il mourut gardien de l'Hôtel-Dieu, hôpital Saint-Yves de Rennes, le lundi de Pâques 4 avril 1774,

dans la chaire de l'Eglise de Toussaints (1), où il prêchait depuis 45 ans, et au moment où il parlait du bonheur que l'on doit éprouver de voir Dieu dans le ciel face à face et sans voile.

La vie de ce saint homme a été écrite par le célèbre abbé Guy-Toussaint-Julien Carron, né à Rennes d'une famille respectable, et elle a été imprimée à Paris, en 1787, in-12.

Sermons.

50. Sermons sur les évangilles du Caresme, composés par le Père Philbert Foullé, R.x Carme de la province de Tourainne, in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 31 par page, et on y compte 209 feuillets. Il contient 15 sermons, et finit par un discours sur la Passion. La table des Sermons est au commencement.

Il a appartenu aux anciens Carmes de Rennes.

51. XIV Sermons pour les retraites et plusieurs autres prêchés en 1773 et 1787 au Colombier (ancien couvent de Visitandines à Rennes, dont on a fait un quartier pour l'Artillerie), in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit est écrit sur papier, à longues lignes, et contient 220 feuillets, qui ont de 26 à 34 lignes par page.

(1) Cette église a été brûlée pendant la révolution de 1789. La halle aux grains a été construite sur son emplacement.

Mélanges de Théologie.

52. Observations sur les avertissemens de M. De Soissons, in-8.°, rel. en veau.

Ce manuscrit de 1719 est écrit sur papier, à longues lignes, au nombré de 29 par page, et il contient 209 feuillets. A la suite des susdites observations, on trouve les pièces suivantes :

1.° Lettre au pape Benoît XIII, concernant la révocation de la bulle *Unigenitus*, 1724.

Cette lettre est précédée d'un sommaire, et elle n'a point de signature.

2.° Paragraphus 41 bullæ SS.i papæ Benedicti XIII ad Dominicanos, quæ incipit : *Pretiosus, etc.*

3.° Traitté de l'autorité du Pape, dans lequel ses droits sont établis et réduits à leurs justes bornes, et les principes des libertez de l'église gallicane justifiez, 1720.

Ce traité est précédé d'une lettre préliminaire au Pape, et il est divisé en deux livres.

4.° Concernant M. Ravechet (Hyacinthe), docteur de Sorbonne et syndic de l'église abbatiale de Saint-Melaine de Rennes, mort le 24 avril 1717, ainsi que l'indique son épitaphe en latin, qui était sur sa tombe dans cette église. Le 11 janvier 1737, cette tombe fut enlevée par ordre de M. De Pontcarré de Viarmes, intendant de Bretagne, en exécution d'une lettre de cachet en date du 4 novembre 1736. Cet enlèvement eut lieu à six heures du soir, portes fermées, et l'on fit, à ce sujet et en l'honneur du défunt, plusieurs pièces de vers, qui sont insérées dans ce recueil.

On trouve à la fin de ce livre la table des matières.

Ce manuscrit provient du couvent des Augustins de Rennes, et on lit au haut du premier feuillet :
Ex dono Dni Philippi De Bonvoust 1737.

Religion de Mahomet.

53. **Le Coran, en arabe, in-4.°**

Ce manuscrit, exécuté sur un papier qui est fort et lisse, a une couverture faite à la manière asiatique, sur laquelle sont tracées des arabesques. Il est écrit à longues lignes, au nombre de 15 par page, et il contient 289 feuillets. Les caractères sont très-nets et très-correctement tracés.

« Le texte arabe de l'Alcoran a été imprimé pour la » première fois à Venise, dans le commencement du XVI.° » siècle (1); mais cette édition a disparu entièrement, » et il y a tout lieu de croire qu'elle a été livrée aux » flammes par ordre du souverain Pontife.

» L'étude de la langue arabe ayant pris un grand essor » en Europe, et le texte de l'Alcoran pouvant être con- » sidéré comme le fondement et le type de toute littéra- » ture arabe, il était à désirer que, par une nouvelle » édition faite avec soin, portative et d'un prix modi- » que, ce livre fût mis à la portée de tous ceux qui se » consacrent à l'étude de la langue arabe. Ce vœu a été

(1) Richard Simon dit qu'il a vu une édition du Coran imprimée en arabe à Hambourg, en 1694, in-4.° (voy. tom. 2.e du 5.e vol. de la Biblioth. critique, page 188).

Notre Bibliothèque possède une traduction en latin du Coran, Basileæ, 1550, in-f.°, et la traduction française d'André Du Ryer, 1770, 2 vol. in-12.

» réalisé par M. *Gustave Fluegel,* qui a fait imprimer l'Al-
» coran en arabe à Leipzic, en 1834, 1 vol. in-4.° »
(*Journal des Savants, juin* 1836).

54. **Autre manuscrit en arabe, in-4.°, même couverture à peu près que le précédent.**

Ce manuscrit, formé de deux cahiers, est exécuté sur papier de Chine. On compte dans l'un 27 feuillets et dans l'autre 14. Tous deux sont écrits à longues lignes, au nombre de 7 par page, et dans un encadrement tracé en rouge et en bleu. Le titre est *Ouaqf* (au Dieu très-haut).

C'est une partie du Coran donnée en *ouâqf*, pour servir de lecture en l'honneur des morts. On a coutume de partager le Coran, pour cet usage, en trente parties, et ce sont deux de ces divisions que possède notre bibliothèque. Le mot *ouâqf* a le sens de fondation pieuse, legs charitable ou pieux.

JURISPRUDENCE.

Ouvrage en arabe.

55. Le second volume du *Scharh-il-Kèbir* ou le grand commentaire de *al Djâmy el-Saghîr* (le petit recueil), par le Cheyk *al-Imâm, ouel omdet il-Hemâm* (le chef des prêtres et l'appui des héros), le respectable *A'bd-al Raouf* (serviteur du miséricordieux) *al-Manâouy*. Que le Dieu très-haut le bénisse, lui et les vrais croyants. Amen.

Telle est la traduction littérale en français du titre d'un ouvrage en arabe, manuscrit in-4.°, cartonné, écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 21 à 25 par page, et contenant 300 feuillets. Les titres sont distingués par des lettres rouges. A côté du titre, le copiste a fait connaître son nom et a ajouté l'indication suivante :

Ecrit pour son ame et pour l'usage que Dieu en voudra faire par la suite, de la main de celui qui, parmi les créatures, a le plus besoin de la miséricorde du juste très-saint et très-haut *O'mar el-Anafy* de Tripoli. Que Dieu aít pitié de lui et de ses parents et les récompense, ainsi que lui et les vrais croyants. Amen.

Le *Djâmy el-Saghîr* est un livre de jurisprudence abrégée, sur lequel *Al-Manâouy* a fait un long commen-

taire, dont notre bibliothèque ne possède que la seconde partie.

Mandouy, surnom de *Mohammed A'bd-al Raouf al Haddadi*, mort l'an de l'Hégire 1030 (1620 de J. C.), est auteur de plusieurs ouvrages. Il a aussi composé un commentaire sur le livre du Cadhi *Aïadh*, qui porte le nom de *Schafa*, ouvrage divisé en quatre parties, sur l'excellence et les prérogatives de Mahomet. Cet ouvrage passe pour un des plus excellents du Musulmanisme, et on ne nomme jamais son auteur, qu'on ne lui souhaite la récompense qu'il a méritée dans le ciel. Une partie de ce commentaire est dans la bibliothèque du Roi, n.° 643.

(*D'Herbelot, biblioth. orient. tom.* 2, *pag.* 547, *et tom.* 3, *pag.* 223).

Droit romain, Institutes, etc.

56. Institutiones Justiniani, 3 vol. in-8.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 11 à 14 par page, et il contient en tout 1396 feuillets. En tête du premier volume se trouve une histoire abrégée du droit romain, qui n'a que 8 feuillets. L'ouvrage entier ne contient que les trois premiers livres des Institutes.

57. Scholia in Institutiones, opus Dni P. Hevin, in-f.°, rel. en parch.

Ce manuscrit du XVII.e siècle contient 96 feuillets, écrits sur papier, à longues lignes, au nombre de 30 à 40 par page.

Pierre Hevin, célèbre avocat au parlement de Bre-

tagne, naquit à Rennes en 1621, et mourut dans cette ville le 15 novembre 1692 à l'âge de 71 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages dont on peut lire la liste dans la biographie univ. tom. 20, pag. 544.

Ancien Droit public français. — Etat des personnes.

58. Observations curieuses sur l'Estat et Gouvernement de France, avec les noms, dignitez et familles principalles.

A la suite de ces observations, on a réuni les pièces suivantes, qui, toutes n'ont pas été imprimées, et que nous allons indiquer sommairement, quoique la plupart n'appartiennent pas à la jurisprudence.

1.° Ordre que le Roy veut estre tenu par le Me des cérémonyes. Paris le 12 janvier 1639;

2.° Différend meu entre le Capitaine des Gardes et le Prévost de l'hostel. Escript à Sainct Germain en Laye le 27e juillet 1570;

3.° Acte donné par le Roy à Mess. les Mareschaux de France à Saint Germain en Laye le 3e jour de décembre 1598, à l'occasion de la cérémonie du Baptesme d'Alexandre son second fils, sur le rang qui fut donné au Duc de Joyeuse, auquel les Mareschaux de France se voullurent opposer;

4.° Le Roy regardant à l'estat de sa maison, et

voullant pourveoir entre autre chose au faict de ses gardes, et a advisé de commender ce qui ensuit. Fait à Chambert le 20ᵉ décembre 1559. (Les ordres du Roi insérés dans cette pièce concernent la garde et la sûreté de sa personne);

5.° Mémoire en quoy consiste l'estat de Grand Mᵉ des cérémonyes de France;

6.° Le retour du Roy de France à Paris, après la défaicte de l'armée étrangère des Reistres, le mercredy 23ᵉ jour de décembre 1587;

7.° Mariage du Roy de Navarre Henry IIᵉ, depuis Roy de France Henry IVᵉ avec Marguerite, sœur du Roy Charles IXᵉ, fille du Roy Henry IIᵉ et de la Royne Catherine. Ce mariage fut célébré à Paris le 18 août 1572. S'ensuit un mémoire des choses proposées pour le jour des cérémonyes des nopces dudict Seigneur Roy de France Henry IVᵉ;

8.° Contract de mariage du très-chrétien Roy de France et de Navarre Henry quatrième, avec Marie de Médicis, fille du Prince François Grand Duc de Toscane, le 15 avril 1600;

9.° Traicté de ligue projecté entre Sa Saincteté, le Roy de France, Messieurs de Savoye, Venise, Mantoue, faict le 8ᵉ mars 1629, rattiffié par Monsieur de Savoye. Ce traité avait pour but de procurer le repos de l'Italie et de toute la chrétienté;

10.° Traicté entre Louis XIIIᵉ, Roy de France et de Navarre et le Duc de Weymar à Sainct Germain en Laye le 25 octobre 1635, pour parvenir à une paix générale. Ce traité est suivi des con-

ventions faictes par le Duc Bernard de Weymar le 17 avril 1637 et de son testament du 8 juillet 1639, traduit de l'allemand en français;

11.° Traicté et articles accordez soubz le bon plaisir du Roy très-chrestien de France Louis XIVe, et Monsieur l'Archevesque de Treves, Prince et Electeur du saint Empire, Evesque de Spire, Prevost de Weissembourg et Odenheim, Administrateur de Prumes, et Commendeur de St Maximin; faict au Palais électoral de la ville de Treves le 19e jour de juillet 1646. Par ce traité l'archevêché de Trèves et toutes les autres prélatures et biens d'église en dépendant sont mis en la protection perpétuelle de Sa Majesté très-chrétienne, *salvâ libertate imperii et immunitate ecclesiasticâ;*

12.° Discours à la louenge des Dames, dédié à la Reyne régente, 1647 (Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe II, Roi d'Espagne, épouse de Louis XIII);

13.° Coppie d'une lettre de Monseigneur l'Evesque de Langres, à Monseigneur Evesque de Sainct Malo, touchant les maximes de l'abbé de Sainct Cyran (1) (Jean Du Verger de Hauranne, si connu dans l'histoire du Jansénisme). On lit à la fin : *J'ay soubzné Achilles de Harlay Evesque de Sainct*

(1) Ou mieux Saint-Siran, en Brenne, ancienne abbaye de Bénédictins, située dans le Berry, au diocèse de Bourges, de laquelle Du Verger fut pourvu, en 1620, par la résignation de l'Evêque de Poitiers Henry-Louis Chateigner de la Roche-Pozai.

Malo recognois que le mémoire cy dessus m'a esté envoyé tel qu'il est escrit il y a trois ou quatre mois par Monsr l'Evesque de Langres. Faict à Ruel ce 26e may 1638. Signé, De Harlay Evesque de St Malo.

14.° Déclaration de Mons. Arnauld pour son livre de la fréquente communion. Dans cette déclaration, qui commence ainsi : *cum solius veritatis amore, etc.* Arnauld proteste de son amour pour la vérité, de son zèle pour la religion, et de sa soumission à l'église romaine et à tous les Evêques catholiques. On lit à la fin : *Datum Parisiis die decima quarta Martii anno* 1644e; et plus bas, de la même écriture : *Antonius Arnauld.*

15.° Apologie pour la deffence de Monsr l'abbé de St Cyran contre Monseigneur l'Evesque de Langres.

Ce manuscrit in-f.°, rel. en veau, dont j'ai fait l'acquisition pour la bibliothèque, est exécuté sur papier, à longues lignes, et il contient 187 feuillets. L'écriture, qui est très-belle, très-correcte et très-lisible, est de différentes mains. Il sort de la bibliothèque du célèbre De la Chalotais, Procureur général au Parlement de Bretagne, et il porte sur la couverture les armes d'Amelot de Gournay de Chaillou, qui sont d'azur au soleil d'or au chef, à 3 cœurs d'or posés 2. 1. Ces armes sont surmontées d'un casque avec ses lambrequins. M. Amelot de Gournay, ancien Ministre du département de Paris et de la maison du Roi, mourut en 1795, dans la prison du Luxembourg.

Droit public de Bretagne.

59. **Tenue des Etats de la province de Bretagne, depuis l'an 1567 jusqu'à l'année 1786.**

Ce manuscrit, formant 65 vol. in-f.° reliés en veau, écrits sur papier à longues lignes, contient l'assiette des Etats ordinaires et extraordinaires tenus à Rennes, à Nantes, à Vannes, à S.t Brieuc, à Quimpercorentin, à Fougères, à Vitré, à Redon, à Morlaix, à Guerrande, à Ancenis, à Dinan, à Tréguier et à Ploërmel.

A la fin de chaque registre se trouve une table particulière des matières, dont voici le sommaire :

Commissions générales et particulières, assises des Etats, entrées de MM. les commissaires, élections, lettres, missives, capitations, impôts, lettres de commission, entretien des chemins, comptes des trésoriers, députations de la levée des deniers, ordonnances pour la levée des deniers, baux à ferme pour les boissons, oppositions aux nouvelles levées, substitutions, interventions, confiscations, députations en cour, taxes aux députés en cour, cautionnements, mémoires, enregistrement des édits, remontrances au Roi, avis des commissaires sur les remontrances, harangues, demandes, ordonnances, consentements, instructions, protestations, permissions pour le transport des grains et des monnaies, adjudications, requêtes, ratifications, contrats, établissement du collège et du séminaire à Rennes, gages, taxations et frais de voyages, délibérations, approbations, vérifications, remises, rapports, pensions, dons, gratifications, récompenses, aumônes, procurations, procès-verbaux, propositions, récépissés, etc.

60. Extrait de la tenue des Etats de Bretagne de 1736.
M.gr De Vaureal, Evesque de Rennes, Président de l'Eglise,
M. le Prince de Léon, Président de la noblesse,
Et M. Baillon, Sénéchal de Rennes, Président du tiers.

Ce manuscrit in-4.°, sur papier écrit à longues lignes, au nombre de 24 à 26 par page et contenant 44 feuillets, n'offre rien de remarquable que le don gratuit de deux millions accordés au Roi par délibération du 14 novembre.

On lit à la fin :

« Du 18 décembre 1736, à six heures du soir, closture des Etats ».

61. Registres secrets du Parlement de Bretagne, depuis l'an 1555 jusqu'à l'année 1765.

Manuscrit formant 39 vol. in-f.° reliés en veau, écrits sur papier, à longues lignes, et contenant les matières dont voici le sommaire :

Injonctions, arrêts, condamnations, enregistrements d'édits, de lettres de cachet, de lettres-patentes du Roi, de lettres de confirmation et d'établissement, de lettres touchant les brefs et bulles du Pape, ainsi que la conventualité des abbayes et des prieurés, enregistrements d'arrêts du conseil, de lettres de pardon, d'amnistie, de grâce, d'abolition, de rémission, de lettres de nullité, d'anoblissement, de lettres pour le règlement du ban et arrière-ban, de lettres-patentes pour la pacification et abolition des troubles, avertissements, itératifs commandements, permissions, remontrances du Procureur général, commissions, rapports des conseillers, déli-

bérations, remontrances ordonnées sur les arrêts du conseil, défenses, déboutements, règlements pour les absences et concernant les avocats, taxes, enregistrements d'édits pour aliénation, pour constitutions de rentes et emprunts, aliénations, remontrances ordonnées au Roi sur lettres-patentes pour aliénation, sur les impôts et billots de la province, et sur les édits, refus d'édits, ordonnances, décrets de prise de corps, saisies, lettres de commission, enregistrements de lettres de commission, d'abrogation, lettres de jussion, de cession, prestations de serment, tenue des audiences différées pour cause de contagion, réprimandes, nominations, publications de lettres-patentes du Roi, refus de procéder à la vérification de lettres d'érection de la chambre des Tournelles, lettres du Roi pour la translation de la chambre des comptes de la ville de Nantes en celle de Rennes, enregistrements de lettres concernant le commerce, les aunes, poids et mesures, lettres concernant les maires et échevins, oppositions, créations d'offices, députations, domaines du Roi et domaines congéables, eaux et forêts, dîmes, clergé, séminaires, devoirs et gabelles, fortifications et démolitions de places, gens de guerre, lieutenants-généraux, gouverneurs de place, monnaies, présidents, prières publiques, taxes, transports de bled, établissement de la bibliothèque des avocats, etc.

62. Table alphabétique des Registres secrets du Parlement de Bretagne, contenant les matières par ordre alphabétique.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, écrit sur papier à longues lignes, forme 2 gros vol. in-f.o, rel. en veau. A la fin du deuxième volume se trouve la table alphabétique des noms et surnoms des présidents et conseillers du Parlement.

63. Table des Registres du Parlement de Bretagne, depuis 1554 jusqu'à 1687.

Manuscrit in-f.°, demi-rel., du XVIII.e siècle, écrit sur papier, à longues lignes, et contenant 596 feuillets.

64. Procès-verbal contenant tout ce qui s'est passé au Parlement de Bretagne, depuis le 30 décembre 1763, jusqu'au mois de novembre 1765.

Ce manuscrit in-f.°, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 24 à 30 par page, et il contient 152 feuillets. La table de ce qui est contenu à ce procès-verbal, se trouve à la fin.

65. Dictionnaire de l'administration de Bretagne.

Manuscrit du XVIII.e siècle, écrit sur papier, à longues lignes, et formant 2 vol. grand in-4.°, rel. en veau.

C'est une table des travaux de la Commission intermédiaire des États de Bretagne, rédigée par M. Chardel, secrétaire de la Commission. Cet ouvrage est précédé d'un très-court abrégé de l'histoire de Bretagne.

66. Noms des créanciers de Bretagne.

C'est le registre de leur trésorier, le sieur René Le Prestre de Lezonnet qui, par procuration de 1688 et 1689, avait été autorisé à céder leur créance. Chaque créancier a un compte particulier indiquant le montant de la créance, ce qu'il a reçu, et le nouveau créancier qui lui a été substitué, quand il y a eu substitution.

Ce manuscrit in-f.°, rel. en veau, a 254 feuillets, et il est écrit sur papier, à longues lignes. Les tables alphabétiques sont à la fin.

67. **Copies des contrats passés entre les Commissaires du Roi et ceux des États de Bretagne, de 1617 à 1659.**

Ce manuscrit in-f.°, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 230 feuillets qui ont 20 à 21 lignes par page.

Ce registre n'est pas achevé.

68. **Table alphabétique de la table (chronologique) des arrêts, déclarations, lettres patentes du Roi, registres du Parlement de Bretagne et des arrêts de règlements depuis 1690 jusqu'à présent.....**

Ce manuscrit in-4.°, sur papier, contient 120 feuillets écrits à longues lignes.

La suite de cette table chronologique s'imprimait chaque année, petit in-4.°, chez l'imprimeur du Parlement. Elle a fini en 1790.

La table alphabétique manuscrite paraît se terminer à l'année 1733.

Texte et commentaires des coutumes d'Anjou et de Bretagne. (1)

69. **Coustumes du pays d'Anjou, in-f.°, rel. en peau verte chamoisée.**

Ce manuscrit du XVII.e siècle, est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 19 à 38 par page, et il contient 307 feuillets, avec une table des principales matières.

(1) Toutes ces coutumes ont été imprimées.

70. Très-anciennes coutumes de Bretagne, in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XIV.e siècle, est exécuté sur parchemin en minuscule gothique, à longues lignes au nombre de 41 par page, et il contient 76 feuillets. Ses capitales sont en rouge. La table des matières est au commencement.

71. Très-anciennes coutumes du Duché de Bretagne, in-4.°, rel. en parch.

Ce manuscrit de 1403, est exécuté sur parchemin, en gothique cursive, à longues lignes. Il contient 133 feuillets et 32 lignes par page.

Il vient du couvent des Capucins de Rennes.

72. Très-anciennes coutumes de Bretagne, suivies de l'assise au compte Geffroy; de la lettre de mutation de bail rachat; des ordonnances du Parlement de 1405, 1420, 1424, 1455 et 1456; des constitutions des Ducs de Bretagne de 1451, 1462 et 1493; du concordat entre les gens d'église et les laïcs de Bretagne touchant les menues nosailles, enfin des noblesses et coutumes de la mer.

Ce manuscrit in-4.o, rel. en bois, veau gaufré, avec cinq clous en cuivre à tête ronde, est de la fin du XV.e siècle. Il est exécuté sur vélin, en minuscule gothique très-lisible, à longues lignes. Les sommaires sont en rouge. Les capitales sont rehaussées d'or et enfermées dans de petits cadres en bleu et en rouge. Ce beau manuscrit contient 213 feuillets et 36 lignes par page.

73. **Coustumes générall es des pays et duché de Bretaigne nouvellement refformées et publiées en la ville de Nantes en la congrégation et assemblée des troys estats dud. pays au mois doctobre lan mil cinq cent trente neuf avecques les usances localles dud. pays et articles de plusieurs constitutions faictes sur le faict de la justice par plusieurs Roys Ducs et Princes dud. pays ensemble le Proces-verbal.**

Ce superbe et précieux manuscrit minute, in-f.°, du XVI.e siècle, est relié en veau, doré sur tranche avec dentelles et plaques en or sur les plats. Il est exécuté sur un vélin très-fin, à longues lignes, et il contient 209 feuillets, et 20, 21 et 24 lignes par page.

On trouve à la suite des coutumes le procès-verbal de la rédaction commencé le 2 octobre 1539, et fini le 21 du même mois.

Ce manuscrit porte la signature autographe des cinq commissaires délégués, qui sont : François Crespin (Président au Parlement de Bretagne).

Nicole Quelain (Président aux enquêtes du Parlement de Paris).

Martin Ruzé (Conseiller au Parlement de Paris).

Pierre Marec (Maître des Requêtes de Bretagne).

Charles Faisant (Notaire en la cour de Rennes, pris pour Greffier de la rédaction et réformation de la coutume de Bretagne).

74. **Commentaires sur la très-ancienne coutume de Bretagne.**

Ce manuscrit in-f.°, rel. en parch., est du XVIII.e siècle. Il est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 747 feuillets.

75. **Coutume de Bretagne réformée en 1539 avec l'abrégé des commentaires de Bertrand d'Argentré, sénéchal de Rennes.**

Manuscrit autographe, écrit sur papier, à longues lignes, donné à la Bibliothèque par M. Duparc Poulain, dont le nom se trouve à la fin du dernier feuillet.

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.e siècle, rel. en basane, contient 283 feuillets, et 40 à 58 lignes par page. Il n'est pas terminé.

76. **Coutumes générales du Pays et Duché de Bretagne.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, forme 3 vol. in-f.°, cart. Il est exécuté sur papier, et d'une superbe écriture, à longues lignes, et il contient 629 feuillets.

77. **Exposition méthodique de la coutume de Bretagne.**

Manuscrit in-4.°, du XVIII.e siècle, rel. en veau, écrit sur papier, à longues lignes, et contenant 161 feuillets, et 12 à 14 lignes par page. La table des titres est à la fin.

78. **Explication littérale et abrégée de la coutume de Bretagne, tirée principalement du texte et des commentateurs de la même coutume et des arrêts de reiglement, qui l'ont interprété, par Messire Mathieu-Charles-Claude Cozou, Chevalier, sieur De Launay.**

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.e siècle, rel. en bas., est très-lisiblement et très-correctement écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 585 feuillets, et 30 à 38 lignes par page, avec une table alphabétique à la fin.

79. Commentaire de Duparc Poullain sur la coutume de Bretagne.

Ce manuscrit in-f.°, autographé, du XVIII.e siècle, rel. en parch., est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 295 feuillets, et 40 à 50 lignes par page.

80. Commentaire de Duparc Poullain sur la coutume de Bretagne.

Ce manuscrit in-4.°, du XVIII.e siècle, cartonné, est exécuté sur papier, en différentes écritures, à longues lignes, et il contient 209 feuillets. Il n'est pas terminé.

81. Notes et observations de Duparc Poullain sur la coutume de Bretagne.

Ce manuscrit in-4.°, du XVIII.e siècle, rel. en parch. est exécuté sur papier, en différentes écritures, et il contient 547 feuillets. Il n'est pas terminé.

82. Consultations, notes et observations sur la coutume de Bretagne.

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.e siècle, rel. en parch., est de différentes écritures, sur papier, et il contient 55 feuillets écrits à longues lignes.

Beaucoup de feuillets ont été déchirés.

83. Commentaire de M. De Perchambault sur la coutume de Bretagne.

Ce manuscrit in-4.°, du XVIII.e siècle, cart., est écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 116 feuillets. Il n'est pas achevé.

84. Notes alphabétiques sur la jurisprudence de Bretagne.

Ce manuscrit in-f.°, du XVII.° siècle, rel. en parch., est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 337 feuillets.

85. Quelques questions de jurisprudence sur la coutume de Bretagne, commençant au titre des promesses, suivies de quelques notes sur les usances de la ville et fauxbourgs de Rennes, de la ville, fauxbourgs et comté de Nantes.

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.° siècle, rel. en parch., est très-lisiblement écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 144 feuillets, et 27 à 30 lignes par page.

86. Différentes questions de jurisprudence sur la coutume de Bretagne.

Ce manuscrit in-f.°, du XVII.° siècle, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 240 feuillets, et il en manque un grand nombre à la fin. Cet ouvrage est très-incomplet.

87. Diverses questions de Droit, par ordre alphabétique, sur la coutume de Bretagne.

Manuscrit in-f.°, du XVIII.° siècle, rel. en parch. et écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 187 feuillets, il n'est pas achevé, et il est de différentes écritures.

88. Notes de M. D'Estréans, Doyen du Parlement de Bretagne, sur différents sujets de jurisprudence.

Ce manuscrit in-f.°, autographe, rel. en veau, est écrit

sur papier, à longues lignes, et contient 165 feuillets, dont on a déchiré un grand nombre à la fin.

Armand-Charles Robin d'Estréans, Chevalier, est un des bienfaiteurs de cette bibliothèque. Il mourut le 24 février 1750, à 87 ans. La bibliothèque possède son portrait. Il est peint en robe rouge. Dans un coin du tableau se trouvent ses armes, qui sont de gueules, à trois fers de dards d'argent, la pointe en bas, 2. 1.

89. Principes du Droit français, suivant les maximes de Bretagne, par Duparc Poullain, in-4.°, rel. en parch.

Ce manuscrit, exécuté sur papier, en une très-belle écriture et à longues lignes, contient 902 feuillets, et 5 à 16 lignes par page.

Ce manuscrit a appartenu à M. Duparc Poullain père. L'auteur en a fait présent à la Bibliothèque.

Cet ouvrage a été imprimé à Rennes, en 12 volumes in-12.

90. Critique des principes de M. Duparc Poullain, par M. De Kranroy (frère de M. De La Chalotais, Avocat général au Parlement de Bretagne).

Ce manuscrit autographe, in-f.°, de 1770, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 357 feuillets et 20 à 34 lignes par page. La préface commence ainsi : *L'intitulé du livre de M. Du Parc Poulain ne répond pas à ce qu'il écrit, on pouroit plus justemant l'intituler la Jurisprudance sans principes. Cet auteur obscur et confus ne fait que compiller des arrests sans en dire le vray motif, il faut donc pour comancer la critique de son ouvrage établir des principes.*

91. Actes de notoriété de M.rs les Avocats au Parlement de Bretagne de 1685 à 1781.

Manuscrit in-f.o, demi-rel., écrit sur papier, à longues lignes, et contenant 165 feuillets.

92. Régistre des délibérations de l'ordre de MM. les Avocats de Rennes, commençant à 1733 et finissant à 1790.

Manuscrit in-f.o, rel. en parch., et écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 62 feuillets.

93. Commentaire sur l'usement de Rohan avec les citations des arrêts et réglements de la Cour, une dissertation sur la contrariété de deux arrêts pour les tenues d'acquets et plusieurs questions curieuses sur icellui.

Ce manuscrit in-4.o, du XVIII.e siècle, rel. en bas., est écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 103 feuillets, et 22 à 25 lignes par page.

94. Remarques sur l'usement du Duchez de Rohan.

Manuscrit in-f.o, du XVII.e siècle, écrit sur papier, à longues lignes, et contenant 10 feuillets, et 29 à 45 lignes par page. Il n'est pas achevé.

Matière féodale.

95. Traitté des fiefs de la province de Bretagne.

Manuscrit in-f.o, du XVII.e siècle, rel. en parch., et

écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 187 feuillets, et 26 à 38 lignes par page. Cet ouvrage est incomplet.

96. Ensuilt ladveu mynu et déclaration que baille et pnte au Roy et a Monseigneur le Daulphin Duc de Bretaigne hault et puissant Jehan de Laval sires de Chateaubriend de Montaffillant de Cande Derval Mallestroit Foulgere Nozay Comte de Plorhan S.[r] Chevallier de l'ordre Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy et Mons.[r] le Daulphin aud. pays et Duche de Bretaigne et avoue et confesse tenir prochement a foy hommaige et rachapt quant le cas y advient du Roy mond. S.[r] le Daulphin et Duc son S.[r] Soubz sa court Comte et Juridiction de Nantes les terres rentes et revenus de la terre et seigneurie de Foulgere en tant quil est prochement tenu de lad. Court de Nantes protestation que faict led. Sires daugmenter ou diminuer a ce pnt aveu déclaration et mynu par aultant que de raison appartiendra duquel aveu mynu et declaration la teneur ensuilt.

et premier

Le ch.[au] place et forteresse de Foulgere o ses tours maisons clostures de fortes murailles, etc.

Ce manuscrit in-f.°, du XVI.° siècle, demi-rel., est exécuté sur vélin, en gothique cursive, à longues lignes. Il contient 109 feuillets, et 20 à 28 lignes par page.

On lit au haut du premier feuillet, d'une écriture différente : *Adveu randu a la chambre* lan 1541 et qui sy trouve.

A la fin du dernier feuillet *verso*, est écrit : *Faict et consenty a Chateaubriant au ch.*[au] *dud. lieu le deux.*[me] *jour de decembre lan mil* v c *quarente ung*. Signé Jehan De Laval.

J'ai acheté ce manuscrit pour le compte de la Bibliothèque.

Donations.

97. Des Donations.

Manuscrit in-f.°, du XVIII.° siècle, rel. en veau, et exécuté sur papier, en différentes écritures, à longues lignes. Il contient 363 feuillets, et 24 à 29 lignes par page. Il n'est pas achevé.

Procédure civile.

98. Institutions sur la Procédure civile.

Manuscrit in-4.°, du XVIII.° siècle, exécuté sur papier, en différentes écritures, à longues lignes, et contenant 303 feuillets. Il n'est pas achevé.

99. Conférences sur l'ordonnance de 1667 (par des Avocats du Parlement de Paris).

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.° siècle, est très-bien et très-lisiblement écrit, sur papier, à longues lignes. Il contient 292 feuillets, et 22 à 25 lignes par page.

Parlement de Paris.

100. **Registres du Parlement appelés Olim, commençant en 1254 et finissant en 1318, 4 vol. in-f.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit, du XVII.e ou du XVIII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 19 à 22 par page. Le premier volume a 438 feuillets, et contient les enquêtes et les arrêts de 1254 à 1273.

Le deuxième, dans lequel on compte 305 feuillets, finit en 1298. Il ne contient aucune enquête, mais des arrêts et des jugements, et il commence ainsi : *Olim homines de Bayona regni nostri manifestè et notoriè..... exierunt animo nefando homines et subjectos nostros de Normaniâ et de quibusdam aliis partibus regni nostri tàm in terrâ quàm in mari, in locis etiam nostræ jurisdictionis subjectis, nequiter invaserunt, etc.* Cette narration est suivie d'une assignation donnée au Roi d'Angleterre et datée du mois de mars 1293, pour répondre sur le fait de ces hommes de Bayonne, qui avaient commis des violences contre des marchands normands avec l'aide des Anglais, et d'un rapport au Roi Philippe-le-Bel au sujet de cette assignation.

Le troisième volume a 203 feuillets, et le quatrième, 359. L'un contient les arrêts, l'autre, les enquêtes des années 1299 à 1318 inclusivement.

Les *Olim*, sauf quelques pièces en petit nombre transcrites en français, sont rédigés en latin, qui était la langue judiciaire officielle de cette époque. Entre tous les monuments de l'histoire du droit français au moyen-âge, rien n'est plus célèbre que ces registres.

On appèle *Olim* les plus anciens registres du Parlement de Paris, parce que le plus ancien de tous commence par ces mots : *Olim homines de Baïonâ*, ce qui provient de l'ancien usage, qui s'est conservé en jurisprudence, de citer les autorités par le premier mot de la loi ou du paragraphe. Etienne Boisleve et non Boileau, Prévôt de Paris sous le règne de Saint Louis, fut le premier auteur de ces recueils, où il inscrivait les actes de sa juridiction. C'est une compilation de tous les anciens règlements de police, qu'il assembla avec beaucoup de soin et dont il avait formé un volume in-f.o divisé en trois parties. Jean De Montluc, Greffier de la Cour du Parlement, rassembla également les principaux arrêts rendus de son temps dans plusieurs cahiers, qui furent joints ensemble et reliés. Gaudefridus, successeur de Montluc, ayant trouvé cet usage établi, ajouta aux cahiers composés par son prédécesseur, les plus notables arrêts de l'époque. Nicolas De la Mare, Commissaire du Châtelet de Paris, prétend qu'on doit comprendre aussi les registres du Châtelet de Paris dans les *Olim*. On les nomme ainsi, dit cet auteur, pour désigner les recueils de ce qui s'était passé autrefois. Je préfère la définition précédente qui est la vraie. C'est donc la collection de ces recueils, soit du Parlement, soit du Châtelet, qu'on appèle *Olim*.

Voy. sur les *Olim* l'ouvrage de Le Paige, avocat au Parlement de Paris, intitulé : *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du Parlement*, etc. *Amsterdam*, 1753-1754, 3 vol. in-12. « Les *Olim*, dit-il, » page 175 du 2.e tome, sont précieux par l'enchaînement suivi qu'ils nous présentent des Parlements tenus » pendant ces 64 années (de 1254 à 1318), et par les » lumières sûres qu'ils nous donnent, tant sur l'état du » Parlement en ces temps, que sur son identité avant » et depuis la fixation. »

D'après le mémoire sur les *Olim*, que j'ai lu, et que vient de publier M. Henri Klimrath, *Paris*, 1837, in-8.°, je suis fondé à croire que notre exemplaire a été exactement copié sur les *Olim* déposés aux archives judiciaires à Paris, et qui forment aussi 4 vol. in-f.°, écrits sur vélin en caractères gothiques.

Les quatre volumes des *Olim*, que possède notre bibliothèque, ont été achetés par mes soins. Ils proviennent de celle de M. De la Chalotais, et portent sur la couverture les armes de M. Amelot de Gournay, ci-dessus désignées.

101. **Arrest du Parlement de Paris du 7 septembre 1731, en forme de règlement relatif à la puissance temporelle et spirituelle. Il est suivi de l'arrest du Conseil d'État du Roy, du 8 du même mois, qui casse, révoque et met au néant le susdit arrest du Parlement.**

Ce manuscrit in-f.°, sur papier écrit à longues lignes, au nombre de 11 à 25 par page, ne contient que deux feuillets.

102. **Remontrance faite au Roy Louis XIII le 18 février 1620, séant en son lit de justice au Parlement de Paris, par M. Sencin, son ad^at^ général touchant des édits qu'il estoit venu faire registrer en sa dite cour, et où M. Sencin parla avec tant de chaleur, qu'il mourust deux heures après.**

Ce manuscrit in-f.°, sur papier, écrit à longues lignes, contient deux feuillets, et la remontrance se termine par ces deux vers hexamètres :

Sencinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, et opressâ pro libertate cadentem.

103. **Recueil d'arrest célèbres de tous les Parlements de France.**

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.e siècle, écrit sur papier à longues lignes, au nombre de 21 à 30 par page, contient 14 feuillets.

Ce recueil contient seulement quatre arrêts rendus, le premier, par le Parlement de Paris le 9 février 1673; le 2.e, par la Cour des Aides le 12 août 1672, sur des questions d'Etat de mariage.

Le 3.e arrêt a été rendu par le Parlement de Rennes le 13 mars 1721, relativement à la majorité des enfants pour ester en jugement. Le 4.e, du 6 mai 1723, déclare qu'il n'échet action de crime pour la mort d'un cheval, comme il l'avoit été deux ans auparavant pour celle d'une truie.

Parlement de Bretagne.

104. **Arrest tant de la Grand' Chambre de la Tournelle donnés au Parlement de Bretagne et d'autres nota bles, de l'année 1632.**

Ce manuscrit in-4.° rel. en parchemin est exécuté sur papier, à longues lignes, et il contient 98 feuillets de 32 à 40 lignes par page.

105. **Recueil d'arrêts de M. Chappelle, avocat au Parlement.**

Ce manuscrit in-f.°, du XVIII.e siècle, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 201 feuillets et 22 à 26 lignes par page, avec une table des matières principales.

106. Mémoires de M.e Michel Chapel pris sur un manuscrit de M.e Pierre Hevin avec ses corrections et quelques additions. Les 30 premiers articles sont tirés du manuscrit de M. le Président de Mesneuf, qui est celui du sieur Chapel.

Ce manuscrit in-f.o, du XVIII.e siècle, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes. Il contient 125 feuillets et 24 à 32 lignes par page, avec une table des matières par ordre alphabétique.

107. Mémoire pour Missire Louis De Blondel, Prêtre Bachelier de Sorbonne, Promoteur du diocèse et official de Dol, pourveu de la cure de Cherueix du même diocèse par M.gr l'Evêque de Dol, intimé de la part de Missire Joseph Pinnizic, Prêtre pourveu de la même cure de Cherueix en cour de Rome et appelant à la Cour de sentence du Présidial de Rennes du . . . janvier 1722,

Et réponse tant au plédoyer de M. Talon, qu'aux annotations de M.e Hevin et aux observations de l'hauteur anonyme imprimées à Rennes la présente année 1722 en faveur de la réserve apostolique contre le Droit des ord.res.

Ce manuscrit in-f.o, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 241 feuillets, et 23 lignes par page. Il porte au bas du premier feuillet *recto* cette indication : *M.e Louis Cotelle avocat au Parlement Scripsit.*

108. Recueil de plusieurs consultations données par plusieurs célèbres avocats au Parlement de Breta-

gne (MM. Marc De La Chenardais, Duparc Poullain, Even, Varin, Anneix De Souvenel, Martigné Pepin, Boylève, Boudoux, Duchatelet, etc).

Ce manuscrit in-4.°, carton. du XVIII.e siècle, est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 254 feuillets, de 20 à 31 lignes par page.

109. Déclaration du Roi portant réglement nouveau sur l'ordre qui doit être observé en la célébration des mariages et contre ceux qui commettent le crime de rapt, vérifiée au Parlement à Rennes le 18 mai 1640.

Ce manuscrit in-f.°, sur papier, contient 5 feuillets. On y compte 25 à 39 lignes par page.

Harangues. Plaidoyers.

110. Discours prononcé par M. Lefranc, avocat-général de la Cour des aydes de Montauban, à l'ouverture des audiences en robbes rouges, le 18 novembre 1737, sur l'intérest public.

Ce manuscrit in-4.°, sur papier, écrit à longues lignes, au nombre de 30 à 32 par page, contient 4 feuillets.

111. Plaidoïer de M. l'Avocat-Général (le Comte Saturnin-François-Alexandre Du Bourblanc).

Ce manuscrit in-4.°, rel. en maroq. rouge, doré sur

tranche, est du XVIII.e siècle, L'écriture en est très-nette, très-soignée, et il est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 12 à 21 lignes par page. On y compte 139 feuillets.

Ce plaidoyer, qui a rapport à l'affaire des Sieur et Dame de Courpon, roule sur cette question d'état : *un mariage célébré sans le consentement et le concours du curé d'une des parties contractantes, peut-il être valide ?* M. l'avocat-général déclare tenir pour maxime que, dans ces circonstances, le concours des deux curés est nécessaire pour la validité d'un mariage, et estime que dans l'appel relevé par la partie de M.e Du Lerain, il y a lieu de la déclarer non recevable, etc. Ce plaidoyer porte la signature autographe de M. Du Bourblanc. Il est suivi du sommaire des matières contenues en ce recueil. Vient ensuite l'arrêt du Parlement rendu le 25 février 1778, à la majorité de 14 voix contre deux, et qui est conforme aux conclusions de l'avocat-général, dont on voit au dos du livre les armes, qui sont de gueules à une tour crénelée d'or, sommée d'un tourillon de même.

Droit canonique. — Collection de décrétales.

112. Concilia Isidori Mercatoris (conciles d'Isidore Mercator, qui florissait, ainsi qu'on le suppose, vers la fin du VIII.e siècle) 2 vol. in-f.o, rel. en veau.

Le premier volume de ce précieux manuscrit est du X.e siècle. Il est écrit sur vélin en minuscule capétienne tenant encore de la caroline, et il contient 172 feuillets à deux colonnes, qui ont chacune 33 lignes tracées à la pointe sèche. Ses capitales sont en noir et ses som-

maires en rouge. Ce livre contient la collection des Décrétales (1) telle à peu près qu'elle a été imprimée dans l'édition de Paris, François Regnault, 1535, 2 vol. in-8.°. On lit au *verso* du premier feuillet en lettres rouges capitales carolines demi-rustiques : *in nomine Dni nri jhu Xri incipit prefatio libri hujus Sci Isidori epi.*

La préface commence ainsi : *Isidorus Mercator servus Xri lectori conservo suo, etc.*

Dans la dernière reliure de ce manuscrit quelques notes marginales ont été rognées et plusieurs transpositions ont été faites.

Le second volume est du XVII.e siècle. Il est écrit sur papier, à longues lignes au nombre de 40 à 49 par page. On y compte 189 feuillets. Ce manuscrit contient les conciles faisant partie de la collection d'Isidore et qui

(1) Les *décrétales* sont les *rescripts* des Papes sur les matières de discipline, ou les lettres en réponse aux questions qui leur ont été adressées. Gratien, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, né à Chiusi en Toscane, écrivit vers 1151, une grande collection des decrets des conciles et des Papes. On lui a reproché d'avoir inséré dans son recueil une foule de fausses Décrétales inventées par *Isidore Mercator* et autres. Cependant le livre appelé le *Décret* ou *Concordia discordantium Canonum* de ce Bénédictin a été long-temps l'ouvrage fondamental du droit canonique en Europe, et le Pape Eugène III ordonna de l'enseigner publiquement dans l'université de Bologne. Il a été imprimé, pour la première fois à Strasbourg, en 1471. L. Hain, *repertorium Bibliog.* cite une édition, sans date, *Venetiis*, per Andr. Torresanis de Asula (voluminis I. part II, p. 496). Le P. Burriel, jésuite espagnol, chargé d'examiner, en 1749, les archives de l'église de Tolède, a écrit une lettre, qui a été insérée dans le journal étranger, en septembre 1760, de laquelle il résulte que le recueil publié sous le faux nom d'*Isidore Mercator* ou *Peccator*, est au fond celui de Saint Isidore de Séville, continué, augmenté, mais altéré et interpolé par un éditeur infidèle.

manquaient au précédent volume. Il vient probablement de la Bibliothèque de Christophe Justel, mort à Paris en 1649, Conseiller et Secrétaire du Roi. Sur le premier feuillet sont écrits ces mots : *Isidori concilia ex ms. cod. Chr. Justelli.*

Ces deux manuscrits, que j'ai achetés pour la Bibliothèque, sortent de celle de M. De la Chalotais, et ils portent sur la couverture les armes d'Amelot de Gournay.

SCIENCES ET ARTS.

Philosophie.

113. **Diversi Aristotelis tractatus.**

Metaphysica — Libri physicorum — De causis — De animâ — Meteorologicorum libri — De plantis — De cœlo et mundo — De fluxu et refluxu Nili — De bonâ fortunâ — De generatione — De somno et vigiliâ — De sensu et sensili — De memoriâ — De motu animalium — De longitud. et brevitate vitæ — De juventute et senectute — De respiratione — De coloribus.

Ce manuscrit in-f.°, couv. en bois, est du XII.° ou du XIII.° siècle. Il est exécuté sur parchemin en minuscule gothique tirant sur l'écriture cursive, et il contient 164 feuillets à deux colonnes qui ont 42 à 44 lignes chacune, tracées au plomb. Ses *Torneures* et initiales en bleu et en rouge sont ornées de filigranes et d'échappements en forme d'antennes. Plusieurs marges sont chargées de notes, les unes d'une encre encore fort noire, les autres presque effacées ou écrites au crayon.

Après le livre *de causis* on trouve deux feuillets, et sur chaque page, deux colonnes d'écriture cursive, puis la version du traité *de animâ*, encore d'une écriture différente.

Ce manuscrit à la fin duquel plusieurs feuillets manquent, vient du couvent de Saint-François de Rennes.

114. **Philosophia Moralis, in-4.°, rel. en bas.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, écrit sur papier, à longues lignes, contient 78 feuillets et 30 à 41 lignes par page. Il porte sur la couverture ce nom en lettres d'or : *Alanus Miniac*.

Politique. — Devoirs des Princes.

115. **Francisci Patricii senensis de regno ac Regis institutione, in-4.°, demi-rel.**

Ce manuscrit du XV.e ou du XVI.e siècle est exécuté sur papier en une belle écriture italienne très-facile à lire, à longues lignes au nombre de 30 par page, et l'on y compte 351 feuillets. Cet ouvrage, que l'auteur dédia au Duc de Calabre, Alphonse d'Aragon, fils aîné du Roi Ferdinand, ainsi que la préface l'indique, est divisé en 9 livres. Les *Torneures*, qui commencent chaque livre, sont rehaussées d'or et enfermées dans des cadres peints en bleu et en rouge, ornés de vignettes. Les sommaires sont en rouge. On trouve à la fin la table des matières des six premiers livres seulement.

François Patrizi, né à Sienne, fut fait évêque de Gaëte le 23 mars 1460, par le Pape Pie II, et il gouverna cette église pendant 34 ans. Il mourut en 1494. Son livre *de regno ac regis institutione*, imprimé à Paris en 1519 in-f.°, a été traduit par Jean Du Ferey, Paris, 1577, in-8.°

(Voyez Nicéron, tome 36, page 17, pour ses autres ouvrages).

116. **Du Gouvernement des Princes par *Gilles Colonne*, autrement *Gilles de Rome*, général de l'ordre des Augustins, archevêque de Bourges et précepteur de Philippe IV dit *Le Bel*, pour l'instruction duquel il composa ce traité.** (1)

Ce superbe et précieux manuscrit in-f.°, du xv.° siècle, exécuté sur beau vélin en minuscule gothique, qui se rapproche beaucoup de l'écriture allemande moderne, contient 341 feuillets, et il est écrit à longues lignes tracées en rouge, au nombre de 25 par page. La table des matières se trouve au commencement, où le titre manque. Les *Torneures* sont brillantes d'or, et enfermées dans des cadres peints en rouge et en bleu. Les sommaires sont en rouge. La couverture en bois, garnie sur les deux côtés de cinq gros clous en cuivre à tête ronde, est recouverte de velours jaune. Au haut de cette couverture on lit ces mots : *Gilles de Rome*, enfermés dans un petit cadre en cuivre recouvert d'une corne transparente.

Il y avait dix miniatures, mais il n'en reste que sept. Toutes sont entourées de vignettes ornées de fleurs et enrichies d'or. Dans la première, qui est à deux compartiments, on voit d'un côté Gilles Colonne, vêtu des habits de l'ordre des Augustins, écrivant dans sa cellule un livre posé sur un pupitre, et de l'autre côté, ce même religieux présentant, en fléchissant le genou, son ouvrage au Roi Philippe III dit *le Hardi*, père de Philippe-Le-Bel, assis sur son trône et vêtu de son manteau royal, couleur bleu de ciel et parsemé de fleurs de lis d'or. Le Roi est ainsi repré-

(1) Voyez, au sujet de Gilles Colonne, le tome 16.° in-4.° de l'histoire littéraire de la France, pages 26, 106 et 154.

senté partout, et il est toujours accompagné de Gilles Colonne. Les seigneurs de la suite du Roi sont en costume du temps et portent des souliers à la poulaine. Les souliers du Roi et ceux du jeune prince son fils ont la pointe bien plus longue que ceux des autres. Le bout de ce soulier était, comme l'on sait, plus ou moins long, suivant la qualité de la personne. Cette mode, bien antérieure au règne de Charles V, né en 1337, et bannie d'abord par les édits de ce prince, revint ensuite et dura jusque bien avant dans le XV.e siècle. (1)

La 2.e miniature représente le jeune prince subissant un examen en présence du Roi son père. Les autres représentent la cour du roi Philippe et plusieurs villes entourées de murailles et de tours, dont l'approche est défendue par des fossés pleins d'eau.

(1) Foulques IV, surnommé le Rechin ou le querelleur, Comte d'Anjou, né en 1043, pour couvrir la difformité de ses pieds et en cacher les bosses que l'on appelle ordinairement des oignons (*quæ vulgò vocantur uniones*), imagina une espèce de souliers, nommés depuis à la *Poulaine*, et dont la mode, qui plut beaucoup aux amateurs de nouveautés, se répandit en peu de temps par toute l'Europe. Cette mode dura, malgré les invectives des prédicateurs, jusqu'au règne de Charles VII, roi de France, qui supprima cette chaussure par un édit. Ces souliers furent aussi appelés *Pigaces*, *Pigaciæ*. Leur forme était extrêmement longue et se terminait en une grande pointe recourbée en manière de queue de scorpion. Les hommes d'une condition ordinaire avaient à ce soulier une pointe d'un demi-pied de long, les hommes de distinction la portaient d'un pied de longueur et les princes de deux pieds. Un certain Robert, mauvais sujet, attaché à la cour de Guillaume II, surnommé le *Roux*, roi d'Angleterre et fils de Guillaume-le-Conquérant, fut le premier qui introduisit à la cour de ce prince cette sorte de chaussure. Il commença à remplir d'étoupes ses longues Pigaces et à les faire contourner comme des cornes de bélier. Cette bizarre invention, qui lui fit donner le sobriquet de *Cornard*, ou d'après Châteaubriand, (étud. historiques tome 3,

On remarque dans presque toutes les vignettes un lion d'or couché portant une bannière, où primitivement étaient quatre croix occupant tout le champ de la bannière, laquelle est recouverte de peinture rouge, à l'exception de la première qui est d'azur à trois fleurs de lis d'or.

Dans la partie inférieure des vignettes est un écusson surmonté d'un casque sans couronne, mais avec ses lambrequins, et probablement orné d'un panache ou d'un cimier, ce qu'il n'est pas facile de bien déterminer, parce que le haut de ce casque a été recouvert de l'écusson de France, mais le médaillon, dont je n'ai pu voir le blason primitif, a été partout remis d'azur à trois fleurs de lis d'or; ce qui porte à croire que ce manuscrit aurait pu être fait pour un Seigneur allemand ou flamand, et qu'il ne serait entré que postérieurement dans une bibliothèque royale de France. (1)

page 445,) de *Cornu*, fut adoptée par toute la noblesse chez qui elle passa pour une marque de distinction. Borel, page 388, dit : *souliers à poulaine* c. à la polonaise, car Poulaine, c'est la Pologne etc.

Cependant le Comte d'Anjou n'était pas l'inventeur de cette chaussure, il en avait seulement le premier introduit l'usage en France. Dès le temps de Cicéron (de naturâ deorum, lib. 1, cap. 29), les Romains affectaient de porter des souliers à longue pointe recourbée par le haut. Cette mode avait passé en Afrique du temps de Tertullien, et elle y subsistait encore du temps de Saint Augustin. (Voy. hist. littéraire de la France, tome XII, page 199; Du Cange, aux mots Pigacia et Poulainia; Orderic Vital, liv, 8, tome 3, page 281, Paris, 1826, in-8.° de la collection des mémoires relatifs à l'hist. de France, par M. Guizot.)

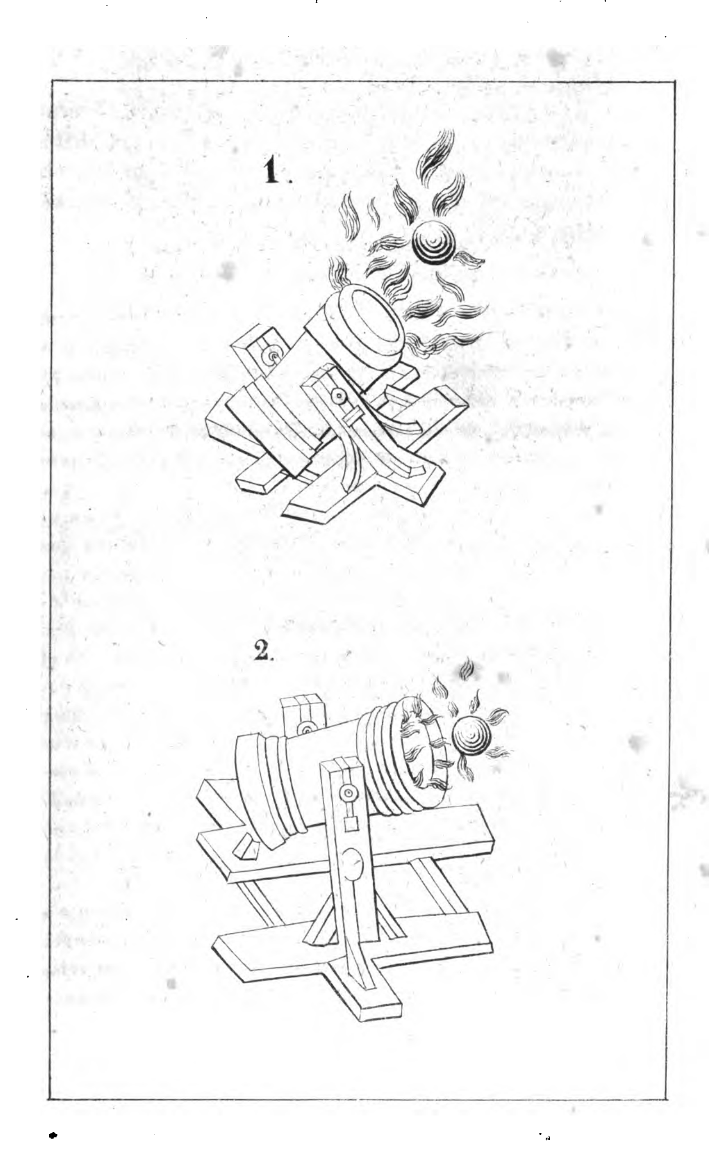
(1) Voici ce qu'on lit à ce sujet, dans l'ouvrage de M. Van-Praet, intitulé : *Recherches sur Louis de Bruges, Seigneur de la Gruthuyse*, baron flamand, du temps de Philippe-le-Bon, suivies de la notice des manuscrits qui lui ont appartenu, et dont la plus grande partie se conserve à la bibliothèque du Roi; Paris, 1831, in-8.° (page 81).

« La bibliothèque de Louis de Bruges, Seigneur de la Gruthuyse, était,

Mais ce qui excite l'intérêt, ce qui pique vivement la curiosité, ce sont les canons courts ou bombardes, en forme d'obusier, que l'on voit dans toutes les vignettes à la droite du lecteur. Ils sont représentés de cette manière. (Voy. planch. ci-contre n.° 1.)

Il est à remarquer que ce canon court lance verticalement le projectile connu sous le nom d'*engin volant*, et qu'il a le diamètre bien plus petit que celui des autres par lesquels cet engin est dirigé horizontalement. (Voy. planch. ci-contre n.° 2.)

» après celle des Ducs de Bourgogne, la plus belle et la plus nombreuse » de toute la Flandre. Il avait fait exécuter lui-même, à Bruges et à » Gand, par des écrivains et des enlumineurs habiles, qui se trouvaient » en grand nombre à cette époque dans ces deux villes, la plus grande » partie des manuscrits qu'elle renfermait. La grandeur des volumes, la » beauté du vélin et de l'écriture, la richesse et la quantité des miniatures » dont ils sont décorés, le luxe des reliures qui, à en juger par celles que » l'on voit encore, étaient généralement en velours de diverses couleurs, » garnis de coins, de clous et de fermoirs de cuivre doré, attestent que » rien de ce qui pouvait rendre un livre précieux n'avait été épargné par » le Seigneur de la Gruthuyse. Après sa mort, cette magnifique biblio- » thèque, dont il avait été le créateur, passa à son fils Jean de Bruges. » Plus tard, Louis XII la réunit à celle que son père et lui-même avaient » formée dans leur château de Blois. Devenue ensuite bibliothèque des » Rois de France, on mit un peu trop d'empressement à faire oublier » l'origine de ces nouvelles richesses, en enlevant de chaque volume tout » ce qui pouvait rappeler le premier possesseur. Afin de laisser à la pos- » térité des monuments de son amour pour les livres, le Seigneur de la » Gruthuyse avait fait peindre sur un grand nombre de feuillets ses armes » et sa bannière, son chiffre et sa devise. Lors de la réunion des deux » bibliothèques, ces emblêmes, écussons, etc., furent effacés ou recou- » verts par les armes du Roi. Heureusement que cette détérioration n'a » pas été exécutée assez complétement pour qu'on ne puisse retrouver » encore les traces des premières marques distinctives; il suffit, pour cela, » de présenter au jour et de regarder, au travers du vélin, le feuillet sur


1.
2.

Au bas de chaque affût on lit cette devise : *Plus est en vous*, qui est celle de Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, auquel ce manuscrit a appartenu. Ce seigneur vivait dans le XV.e siècle, et il se plaisait à marquer de cette devise tout ce qui était à lui et à son usage. Il portait aux 1 et 4 d'or, à la croix de sable, qui est de Gruthuyse, aux 2 et 3 de gueules au sautoir d'argent, qui est Van Der Aa. Son cimier était un bouc ou capricorne issant de sable, accolé d'azur et accorné d'or dans un vol d'hermine de trois rangs. Ses supports étaient deux licornes.

La poudre connue en Asie de temps immémorial ne l'a été en Europe qu'au XIV.e siècle. Les canons furent, dès ce siècle, en usage, puisqu'on s'en servit pour la première fois à la fameuse bataille de Créci, en Picardie, livrée le 26 août 1346, et qu'on lit dans l'histoire de Jean IV, Duc de Bretagne, depuis l'an 1341 jusqu'à l'an 1381, écrite en vers par Maistre Guillaume de Saint-André :

Et vandoint le bœuff et la vache
Pour querir corsiers et chevaux,
Horczons et Jacques tous nouveaux,
Canons, *et arcs et arbalestres;*
Trop doutoint avoir nouveaux maistres.
Salpêtre, canfre, souffre nouveau
Mettoit chaicun en son chasteau.........

(Preuves de l'hist. de Bretagne par Dom Lobineau, tome 2, col. 730).

Il en est qui prétendent que l'usage des mortiers est aussi ancien que celui des plus vieux canons, et qu'ils ne servaient

» lequel d'ailleurs, en les faisant disparaître, on a laissé subsister les deux
» licornes qui en sont les supports, et les deux mortiers ou bombardes
» qui les accompagnent. La devise *Plus est en vous* n'est pas non plus
» effacée dans toutes les bordures où elle se lisait, etc. »

alors qu'à jeter des pierres et des boulets rouges. Notre manuscrit pourrait venir à l'appui de cette assertion, car tous les projectiles y sont représentés entourés de traits de feu.

Soit qu'on ait employé les bombardes pour la première fois au siège de Bordeaux, en 1452, soit qu'on ait jeté des bombes à Naples, en 1495, du temps de charles VIII, roi de France, ou qu'on s'en soit servi pour la première fois au siège mémorable de Rhodes, en 1522, ou bien qu'elles n'aient été inventées que dans les guerres de Flandre sous Philippe II, par un ingénieur italien, mon opinion est que notre manuscrit n'a pu être écrit qu'après l'invention de ces redoutables machines.

Indépendamment des autres circonstances de diplomatique, le style indique l'âge de ce manuscrit, qui n'est qu'une copie d'une traduction du livre intitulé : *De regimine principum*, que Gilles Colonne composa en 1266, et qui imprimé pour la première fois en 1475, fut traduit, d'après l'ordre de Philippe-Le-Bel, par Goethals, dit Henri de Gand, Docteur de Sorbonne, surnommé le *Docteur solennel*, mort à Tournay, en 1295, à l'âge de 76 ans, ensuite par Simon de Hesdin, Maître en Théologie, et Frère servant de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, Paris, 1497, in-f.o, etc.

Cependant une autre remarque assez importante, c'est que dans toutes les miniatures, la couronne du Roi est ouverte, ainsi qu'elle l'était au temps de Saint Louis. Mais on convient, assez universellement, que Charles VII, né en 1470, est le premier des rois de France, qui ait porté la couronne fermée.

Au surplus, voici ce qui est écrit en lettres rouges, au commencement :

Icy commenche la doctrine et composition de frere Gille de Romme de lordre des Augustins au commandement et instance du noble Roy Phelippe de France laquele

est divisee en trois livres particuliers jadis translatez du latin en francois par Maistre Henri de Gand a lordonnance dudit Roy.

Et à la fin, en lettres noires :

Cy prent fin ce present traittie lequel fut compose par frere Gille de Romme de lordre des Augustins a ledification des Rois et princes laquele chose il fist par le commandement du noble Roy Phelippe de France fils de Phelippe et depuis par lexpres commandement dudit noble Roy Maistre Henri de Gand le translata du latin en francois.

L'ouvrage de Gilles Colonne est très-curieux. Il serait très-utile à ceux qui voudraient s'instruire des mœurs du moyen-âge et des usages du siècle où ce religieux a écrit. Il contient, en outre, beaucoup de détails sur l'art militaire de ce temps-là.

Notre manuscrit appela au mois d'octobre 1829, l'attention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les mortiers à bombes, qui sont représentés dans les vignettes, lui inspirèrent le désir d'obtenir quelques renseignements sur ce livre, au sujet de l'importance de la question historique qui se présentait. Je m'empressai d'adresser alors à cette illustre compagnie, un mémoire qui fut lu avec intérêt ; et le 20 novembre suivant, M. Dacier, secrétaire perpétuel, m'écrivit une lettre de remercîment très-honorable pour moi.

J'ignore comment le manuscrit de Gilles Colonne est parvenu à cette bibliothèque. Il est présumable qu'il devait appartenir à celle des Augustins de Rennes, mais je l'ai en vain cherché dans le catalogue des livres de cet ancien couvent.

Testament politique.

117. Testament politique ou les maximes d'État du Cardinal de Richelieu, divisé en deux parties, in-f.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, est supérieurement écrit, sur papier. Il contient 203 feuillets, à longues lignes, au nombre de 13 à 26 par page. On y trouve des notes marginales. L'écriture est de différentes mains. Ce manuscrit a été acheté par mes soins pour la Bibliothèque.

Commerce. — Industrie.

118. Idée générale des fabriques de toile de la province de Bretagne, mémoire adressé à l'Intendant de cette Province.

Ce manuscrit grand in-f.°, du XVIII.e siècle, est très-correctement écrit, sur papier, à longues lignes, au nombre de 32 à 42 par page, et il ne contient que 7 feuillets. On y trouve des renseignements assez intéressants sur les toiles fabriquées à Rennes, Fougères, Vitré, Quintin, Uzel, Loudéac, Moncontour, Morlaix, Landerneau, Quimper, Dinan, Saint-Malo, Nantes, Clisson, Guerrande, etc. Je l'ai acheté pour la Bibliothèque.

Chimie.

119. **Traitté de Chymie, in-4.°, rel. en peau verte cham.**

Ce manuscrit du XVII.e siècle, écrit sur papier, à longues lignes, contient 135 feuillets, et 20 à 25 lignes par page. La table des chapitres est à la fin.

On lit au commencement :

Traitté de chymie soubz Monsieur de Clave et commencé ce quatorziesme jour de mars mil six cents trente.

Et à la fin :

Achevé ce unziesme may 1630.

Ce traité est précédé de plusieurs recettes pharmaceutiques, et il est suivi d'une description particulière et curieuse des éléments de chimie.

Botanique.

120. **Explications des vertus des plantes démontrées dans le jardin du Roi, par M. De Jussieu, Professeur royal de Botanique, in-f.°, rel. en parch.**

Ce manuscrit, du XVIII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 29 à 41 par page, et il contient 44 feuillets.

C'est un petit traité que composa pour ses élèves le savant Professeur, et qu'il leur dictait tous les matins dans l'amphithéâtre. Dans ce traité sont exposées, d'une manière simple, les vertus de 430 plantes usuelles. On voit sur les marges quelques plantes tracées à la plume.

Mathématiques. — Géométrie.

121. La géométrie du P. Descarts, divisée en deux livres, 1.° la Spéculative, 2.° la Pratique, in-12, rel. en veau.

Ce manuscrit, du XVIII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 12 à 18 par page, et il contient 177 feuillets, y compris le supplément pour la géométrie spéculative.

Philosophie hermétique. — Alchimie.

122. Les œuvres de nature du docte Raymond Lulle, excellent philosophe, petit in-4.°, rel. en parch.

Ce manuscrit, du XVII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, et il contient 62 feuillets, et 30 à 38 lignes par page. La table des matières est au commencement.

Raymond Lulle, surnommé le *Docteur illuminé*, naquit en 1235, à Palma, capitale de l'île de Majorque. Il étudia avec ardeur la théologie, la médecine, la chimie et la philosophie des Arabes. Sa méthode, dite *ars Lulliana*, fut enseignée en Europe dans les XIV.e, XV.e et XVI.e siècles. Etant allé en Afrique, à l'âge de près de 80 ans, dans l'intention de convertir au christianisme les Musulmans, il fut assommé à coups de pierres à Bugie, et mourut le 29 mars 1315. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, mais il n'est pas certain qu'ils soient tous de lui.

123. Recueil, petit in-4.°, rel. en bas. contenant :

1.° Le grand Olympe, ou philosophie poétique, attribuée au très-renommé Ovide, traduit de latin en langue françoise, par Pierre Vicot, prestre, serviteur domestique de Nicolas Grosparmy, gentilhomme normand et Nicolas Le Valois;

2.° Le petit paysan ou *Lilium inter spinas*, ouvrage traduit de l'allemand en français et en deux parties. Après la deuxième partie, vient le commentaire du petit paysan sur ces mots : *Mais sois icy demain de retour et nous nous asseoirons sur le verd.* Par Jean Vualchius Phe.

3.° La sagesse des antiens ou leur doctrine de la souveraine medecine universelle par laquelle la sancté humaine, estant en son entier, est conservée en mesme estat; interrompue est restablie, et secourue, estant presque toutte perdue : mesme la lepre des metaux est ostée, totalement expliquée par 40 hierogliphes lesquels ne sont pas figurez icy, etc. avec ces espèces d'épigraphes ou de textes :

Natura naturans naturat omnia,
Naturatum sol numen
Productrix fœtus mirabilitatis.

Nature naturante, nature toute chose, le soleil une déité naturée d'un enfant de merveilles : *Productrix fœtus mirabilitatis.*

4.° Traitté de l'usage admirable de la pierre des philosophes, par Buthler anglois. (1)

Immédiatement après se trouve l'epistre d'Arnaud De Villeneuve au Roy de Naple touchant la pierre des philosophes.

Ce manuscrit, du XVII.e siècle, écrit sur papier, par différentes mains, à longues lignes, contient 230 feuillets, et 17 à 36 lignes par page. La table des matières se trouve à la fin.

124. Recueil in-f.°, rel. en veau, contenant:

1.° La clef des secrets de philosophie qui est le premier livre de maistre Pierre de Vitecoq, p.tre, compagnon des S.rs de Grosparmy et Le Vallois;

2.° Le livre 2.e de M. Pierre de Vittecoq, et en icelluy est déclaré ce que ses compagnons ont un peu caché; l'auteur ajoute :

« Et que cecy soit gardé soubz silence et qui ne » soit montré à personne s'il n'est parfait prêtre et » homme de bien en peine d'encourir les peines » éternelles par l'ire de Dieu. »

3.° Extrait abrégé d'un manuscrit fait sur l'œuvre de la pierre, par noble homme Noël Le Vallois, compagnon de M. De Grosparmy, de M. Pierre De

(1) Guillaume Butler, né vers le milieu du XVI.e siècle, et mort en 1618, est connu par la fameuse pierre qui porte son nom, et qui, posée seulement sur la langue d'un malade, avait la propriété de rappeler des portes du tombeau celui qui était près d'expirer.

Vicot, prebtre, lequel livre était dédié à son fils unique;

4.° La clef majeure de sapience et science des secrets de nature, où il est amplement traité des qualités des métaux et de leur transmutation par Nicolas De Grosparmy, à son ami De Vallois.

On lit à la fin la note suivante:

Ces presents escrits dudit sieur De Grosparmy sont fort obscurs et très-difficiles à entendre; c'est pourquoi il ne faut pas beaucoup s'y attacher, mais à ses deux compagnons Le Vallois et Vitecoq.

Le manuscrit qui renferme ces traités sur l'art de trouver la pierre philosophale, est du XVIII.° siècle. Il est écrit sur papier, à longues lignes, et l'on y compte 178 feuillets et 24 à 38 lignes par page.

125. Abrégé de théorique extrait sur l'original, petit in-4.°, rel. en parch.

Ce manuscrit du XVII.° ou du XVIII.° siècle, est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 84 feuillets et 16 à 20 lignes par page. On lit au commencement:

« Ce traité est fort curieux, tant par le nom de l'auteur » que parce qu'il n'est pas commun, et il est extrême- » ment philosophique.

» Ledit auteur a fait beaucoup d'autres traités qui sont » fort rares.

» Il était gentilhomme normand, nommé Grosparmy, » associé avec Vicot et Le Vallois, lesquels firent l'œuvre » des p[hes] ensemble: ils ont écrit tous trois et composé » plusieurs traitez que jay veus. Grosparmy étoit Comte » de Flers en Normandie auquel lieu ils firent l'œuvre

» phique et composèrent leurs livres : feu Mr le Comte » de Flers la femme duquel descendoit de Mr Grosparmy, » gentilhomme très-savant, nous a pleinement informé de » toutes les particularitez de ces trois phes ».

On lit à la page 111 que ce traité fut parfait le 29.e jour de décembre l'an mil quatre cent quarante-neuf.

Et plus bas, mais d'une écriture différente :

« Ce ms. a esté transcrit sur une copie que possédoit » deffunt Mr le Comte de Flers de Normandie, laquelle » copie avoit esté prise sur l'original de Mr Grosparmy » l'autheur dud. traité : Mr Bois Jeuffroy avoit eu tous » les mss. de Mrs Grosparmy, Vicot et Le Vallois : et » en vendit une copie de tous ensemble à feu Mr le » Comte de Flers moyennant 1500l et un cheval de » prix : et ainsy cette copie n'est pas fort éloignée de » la pièce originaire. Deffunt Mr le Comte de Flers » et Baron de Tracy estoit petit fils du costé des femmes » dudit Sr auteur Grosparmy ».

Vient ensuite :

Le livre second de Nicolas Grosparmy. Le très-grand secret des secrets, autrement le tresor des tresors de Nicolas Grosparmy.

Au bas du dernier feuillet, on lit :

Fin de Nicolas Grosparmy, qui a fait bastir la maison des Comtes de Flers en Basse-Normandie.

Ces ouvrages d'alchimie appartiennent à des auteurs qui ne sont pas connus dans la science, excepté celui de Raymond Lulle, qui appartient à un sectateur de son école. Ils sont bons à conserver, pour faire connaître les idées qui régnaient à cette époque.

Navigation intérieure.

126. Rapport de la commission inspectante au sujet de la navigation de la Vilaine de Rennes à Redon, suivi de l'extrait des régistres des Etats de Bretagne du 4 février 1785, relatif à cette navigation et du réglement particulier en 87 articles concernant les travaux de la Vilaine du 23 mai 1785, pour régler les prix des différents ouvrages, qui seront exécutés par les troupes, et la subsistance des travailleurs.

Ce beau manuscrit in-f.°, rel. en bas., est du XVIII.e siècle, et d'une écriture magnifique. Il contient 67 feuillets, écrits sur papier, à longues lignes, au nombre de 27 par page.

Art militaire.

127. Etat des quatre compagnies des Gardes-du-Corps et du service de la maison à l'armée, lorsque le Roy, Monsieur le Dauphin et les fils de France vont en campagne, in-4.°, cart.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est très-propre, très-soigné et exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 15 à 20 par page. Il est de l'écriture la plus belle et la plus correcte que l'on puisse voir, et il contient 105 feuillets.

On trouve, à la suite, l'ordonnance du Roy, du 28 décembre 1758, en 80 articles, concernant ses gardes-du-corps, et leur résidence et police dans les quartiers, avec celle du 1.er janvier 1759 portant réglement sur la paie des quatre compagnies de ses gardes-du-corps et de la compagnie des grenadiers à cheval.

Ce manuscrit a appartenu, en 1771, à Messire Jean-François De Miniac, Chevalier, Comte De Miniac, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, l'un des bienfaiteurs de cette bibliothèque, à laquelle il a fait présent de son portrait.

128. De l'art militaire, in-4.°, rel. en bas.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 16 à 18 par page, et il contient 117 feuillets. On y trouve 19 planches tracées à la main, et un traité sur la géométrie-pratique. Le reste a rapport aux fortifications des places, citadelles, etc. Ce livre est de l'écriture de M. De Miniac, dont il est fait mention dans l'article précédent.

129. Journal du siège de Landau, in-f.°, rel. en veau.

Superbe manuscrit du XVIII.e siècle, et d'une écriture très-soignée. Il est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 18 à 21 par page, et il contient 117 feuillets, avec trois belles cartes tracées à la main, d'une exécution parfaite. Dans la première, sont marquées les attaques depuis l'ouverture de la tranchée, jusqu'au logement du chemin couvert; dans la deuxième, les attaques depuis le logement du chemin couvert, jusqu'à la reddition de la place; enfin dans la troisième, les mines et retranchements que la garnison aurait souhaité pouvoir faire.

Ce journal est de M. Yriez De Magontier de Laubanie, Lieutenant-Général, Commandant en Alsace, et nommé en

1705 gouverneur de Landau, forteresse, dont le Maréchal de Tallard s'empara le 16 novembre de cette année, le lendemain de la bataille de Spire. Après la malheureuse affaire d'Hochstedt (mercredi 13 août 1704), les Français, qui étaient sur le Danube, ayant été forcés de repasser le Rhin, le roi des Romains et le prince Louis de Bade traversèrent aussi ce fleuve et vinrent assiéger Landau, soutenus qu'ils étaient par l'armée d'observation de Marlborough. Laubanie défendit la place avec beaucoup de courage et d'habileté, depuis le 9 septembre jusqu'au 23 novembre suivant, et obtint la plus honorable capitulation. A la suite du journal du siège se trouve cette capitulation qui comprend 36 articles. Le brave Laubanie est mort à Paris en 1706.

Dans son épître dédicatoire il avoue que sa relation, quoique assez instructive, ne doit pas être publiée, de crainte qu'elle ne passe aux ennemis et ne soit mise en pratique contre le Roi.

Cette épître nous apprend qu'il existe trois copies de la relation du siège de Landau. La première fut adressée à Louis XIV, la deuxième à Louis, Duc de Bourgogne, petit-fils de ce monarque, et la troisième, que possède la bibliothèque, a appartenu à M. Chamillart, Marquis De Cany, contrôleur-général des finances, puisque la couverture du manuscrit porte les armes de ce ministre, surmontées d'une couronne de marquis, et qui sont : d'azur, à la levrette passante d'argent, accolée d'azur, au chef d'or, chargé de 3 étoiles de sable.

Le 5 septembre 1699, Louis XIV créa contrôleur-général des finances, à la place de Phelypeaux de Pontchartrain nommé Chancelier de France, Chamillart, intendant des finances, qui fut fait Ministre d'Etat en novembre 1700, puis secrétaire d'Etat avec le département de la Guerre, en la place du Marquis de Barbezieux, le 8 janvier 1701. Il se retira du ministère en 1708.

Jacques Lelong (bibliothèque historique de la France, tome 2, n.° 24413) dit que le journal du siège de Landau manuscrit était conservé dans la bibliothèque de M. Le Peletier de Sousi. C'est probablement ce même Le Peletier de Sousi, qui, après la mort de Louvois, fut nommé directeur-général des fortifications, et qui mourut le 10 décembre 1725, à l'âge de 86 ans.

J'ignore comment le manuscrit (1) contenant la relation du siège de Landau est parvenu à la bibliothèque de cette ville. J'ai su seulement que le Duc De Lorges avait épousé une demoiselle De Chamillart, et qu'il pourrait se faire que ce manuscrit vînt du château de Lorges, aujourd'hui de l'Hermitage, situé au milieu d'une forêt vaste et bien peuplée, près de Quintin, département des Côtes-du-Nord.

130. Journal de la campagne de Westphalie depuis le 7 avril 1757, jusqu'au 22 avril 1758, 2 vol. in-8.°, rel. en bas.

Ce manuscrit autographe et inédit, est exécuté sur pa-

(1) Ce manuscrit étant inédit, j'ai cru devoir en donner l'indication, par ma lettre du 2 février 1836, à M. le Ministre de l'Instruction publique, dont je suis le correspondant historique pour le département d'Ille-et-Vilaine. Ce Ministre m'a répondu, le 22 mars suivant, que cet ouvrage pouvait offrir des détails utiles aux historiens militaires, et qu'il entrait de tout point dans la publication de l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne, dont est chargé M. le général Pelet (le 1.er vol. in-4.° a paru en 1835). D'après mon indication, un pareil manuscrit a été trouvé à la bibliothèque royale, portant le n.° 9350, et venant de Versailles. Toutefois, ajoute M. le Ministre, dans le cas où M. le général Pelet tirerait quelque parti du journal de M. De Laubanie, j'aurai soin de lui recommander de mettre en note que c'est à vous qu'il en a dû connaissance.

pier, à longues lignes, au nombre de 16 à 18 par page. Le premier volume contient 135 feuillets, et le second, 106. Celui-ci n'est pas terminé, et s'arrête au 16 mars 1758, jour où l'armée française commença à opérer sa retraite.

L'auteur de ces mémoires, dont le nom m'est inconnu, servait avec quelques officiers bretons, tels que MM. De la Morlière, De Saint-Pern, De Lanjamet, en qualité de capitaine dans le régiment Royal-Pologne, Cavalerie, qui faisait partie des troupes françaises destinées à servir en Westphalie sous le commandement du Maréchal d'Estrées. Il s'exprime ainsi dans la préface de son journal :

« Mon dessein n'est point de travailler ici pour le public en écrivant des mémoires en règle, de tout ce qui s'est passé dans la campagne de Westphalie en 1757. Je ne suis point historien, ni n'ai envie de le devenir. J'en préviens mon ami, qui seul lira ce journal. Je ne veux que m'instruire moi-même par ce que j'ai vu, et pour y parvenir, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, que d'employer les moments que j'ai eus à moi, chaque jour de la campagne, à me tracer sous les yeux tous les mouvements et les opérations de notre armée, et les détailler moi-même sur le papier, etc. »

Cet officier anonyme prévient en outre que le commencement de son livre n'est pas fort intéressant, mais que le milieu et la fin fournissent des événements singuliers et dignes d'attention.

Au commencement du manuscrit, on lit les noms des endroits où le régiment Royal-Pologne a logé et campé depuis son départ de Carignan le 7 avril 1757, jusqu'à son arrivée à Douai le 22 avril 1758, où il est resté tranquille jusqu'au 10 juin suivant, qu'il s'est mis en mouvement pour venir à Bergues, pendant la tenue du camp de Dunkerque.

On trouve dans ces mémoires une lettre très-curieuse et

inédite de Frédéric II, roi de Prusse, adressée à Milord Maréchal Gouverneur de Montbéliard, après sa défaite à Kollin, petite ville de Bohême, le 18 juin 1757. Viennent ensuite des détails intéressants sur la bataille d'Hastembeck, avec des remarques du pasteur évangélique d'Hameln, qui prouvent que le champ de bataille d'Hastembeck est le même que celui où Germanicus défit Arminius, dont parle Tacite. La convention de Closter-Severn est remplie de détails importants, ainsi que ceux de la victoire remportée par le roi de Prusse à Lyssa sur Daun, Maréchal autrichien, et de la bataille de Minden. La retraite de l'armée française de la Westphalie après la bataille de Rosbach, offre aussi des détails intéressants et circonstanciés.

Chasse aux oiseaux.

131. **Liber falconum cum quibus venantur, in-f.°, rel. en veau gaufré.**

Ce beau manuscrit de la fin du xv.e siècle, est exécuté sur papier, en gothique cursive, à longues lignes, et il contient 387 feuillets, et 28 à 31 lignes par page, avec une table des chapitres à la fin. Les titres des chapitres sont en lettres rouges.

Cet ouvrage sur la manière de chasser avec le faucon, est divisé en six livres, qui sont remplis de détails très-instructifs sur ce genre d'amusement.

Arts et Métiers.

132. **La pratique du trait dans la couppe des pierres pour en former des voûtes, in-4.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit, du XVIII.e siècle, est d'une superbe écriture, sur papier, à longues lignes, au nombre de 16 à 18 par page. Il contient 218 feuillets et 44 planches tracées à la main, avec une table des matières à la fin.

BELLES-LETTRES.

Langues hébraïque, arabe, turque. — Ancien irlandais.

133. **Præcepta hebraïca, pet. in-4.°, cart.**

Manuscrit du XVII.e siècle, sur papier, et contenant 44 feuillets écrits à longues lignes.

134. **Grammaire arabe, pet. in-f.°, cart.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 25 à 29 par page, et il contient 67 feuillets. Il n'est pas terminé.

135. **Dictionnaire et grammaire pour apprendre l'arabe, pet. in-f.°, cart.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à deux colonnes, et il contient 223 feuillets, sur la plupart desquels il n'y a aucuns caractères. Chaque colonne renferme les mots arabes avec leur signification en français. A la suite se trouve une grammaire turque abrégée, de la même écriture, et contenant 25 feuillets, à longues lignes, au nombre de 27 à 30 par page.

136. **Dictionnaire arabe, in-4.°, cart.**

Ce manuscrit, de la même écriture que le précédent, contient 384 feuillets, à double colonne.

137. **Petit dictionnaire français et arabe, in-12, cart.**

Ce manuscrit, exécuté sur papier fort et lisse, contient 32 feuillets. Il est à double colonne, et à côté de chaque mot français, écrit par ordre alphabétique, se trouve le mot arabe qui a la même signification, avec la manière de le prononcer.

138. **Manuscrit du XIII.e siècle, en vieux irlandais, contenant diverses pièces sur la morale et la piété, la traduction en vers et en prose des sermons de Saint Ambroise, avec son traité sur la confession, in-f.°, rel. en veau.**

Une grande partie de ce manuscrit est remplie par les généalogies des anciens rois et des premières familles d'Irlande. C'est vraisemblablement une de ces annales dont C. O'Connor a publié le texte irlandais et la traduction latine dans son grand ouvrage sur les chroniques irlandaises, qui a paru sous le titre de : *Rerum hibernicarum scriptores veteres; Dublin et Londres*, 1818, 4 vol. in-4.°. M. De Férussac a donné l'analyse de ces chroniques (Sciences histor., année 1827, tome 8, p. 386).

Ce manuscrit, sur parchemin, a de largeur 19 centimètres et de hauteur 26 centimètres. Il contient 125 feuillets, à deux colonnes de 58 lignes chacune, en écriture saxonne. Plusieurs de ses *Torneures* sont en rouge, jaune et noir; les autres sont simplement au trait. Il avait été communiqué aux savants auteurs du *nouveau traité de diplomatique* (Dom Tassin et Dom Toustain), (1) et dans une lettre du 26 novembre 1753, Dom Charles

(1) Ces savants Bénédictins nomment l'écriture de ce manuscrit anglo-saxonne ou minuscule gothique; mais ils ne parlent point de

Taillandier, en reconnaissant qu'on y avait trouvé plusieurs lettres singulières dont on comptait faire usage, avouait que le fond était resté un chiffre dont on n'avait pas la clef. Dom De Vaines, dans son *dictionnaire raisonné de diplomatique*, pag. 456, tom. 1.er, parle de ce manuscrit, qui a appartenu à M. De Robien, et en fixe la date au XIII.e siècle. Un savant irlandais a vu, il y a plusieurs années, ce manuscrit, et il le croit du XI.e ou du XII.e siècle. Il fit alors présent à la bibliothèque de l'ouvrage de Jean Davies, intitulé : *antiquæ linguæ Britannicæ, nunc communiter dictæ Cambro-Britannicæ, à suis Cymræcæ vel Cambricæ, ab aliis Vallicæ, rudimenta. Oxonii*, 1809, in-12.

C'est une réimpression de l'ouvrage de Jean Davies, imprimé pour la première fois à Londres en 1621, édition extrêmement rare.

l'écriture irlandaise : peut-être que ces deux écritures n'en font qu'une; mais alors ne serait-il pas plus convenable de lui donner le nom d'*irlandaise*, puisque l'Irlande a la prétention de posséder plusieurs monuments de cette écriture antérieurs à l'invasion des Anglo-Saxons, et de l'avoir donnée à l'Angleterre ? Dom De Vaines, tom. 1, pag. 455, convient que la minuscule saxonne était peut-être en usage dans la Grande-Bretagne avant l'arrivée des Anglo-Saxons, au VI.e siècle, et qu'elle avait cours non seulement en Angleterre, mais aussi en Irlande et en France. Il fait observer encore que l'on conserve cependant en Angleterre les caractères gallicans, introduits sous Alfred et Saint-Edouard, depuis le VIII.e siècle jusqu'au XI.e, mais que la saxonne fut la dominante.

On peut ajouter que l'on distingue deux sortes de caractères dans l'écriture irlandaise : les caractères exclusivement usités aujourd'hui, et que l'on trouve dans tous les livres, et ceux qu'on appelle *Ogham*, que l'on ne trouve que dans un très-petit nombre de manuscrits. L'alphabet ogham est une espèce d'hiéroglyphes.

Poètes grecs anciens. — Latins modernes.

139. Pindari opera, omninò græcè, grand in-8.°, rel. en bas.

Ce manuscrit de 1708, exécuté sur papier et contenant 131 feuillets, est de l'écriture de Dom Lobineau, savant bénédictin, auteur de l'histoire de Bretagne, né à Rennes en 1666. Ce religieux aimait beaucoup la littérature grecque. Il avait traduit les comédies d'Aristophane en 3 vol. in-8.°, restés inédits. La préface seule a été publiée dans le magasin encyclopédique, par M. Chardon de la Rochette.

140. Theocriti Idyllia, omninò græcè, grand in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit, de la main du même auteur, sur papier, contient 71 feuillets.

---

141. Victorinus vindicatus, in-f°.

Ce manuscrit, sur papier, contient 3 feuillets. On lit au bas du dernier feuillet : *Fine coronatur nobile semper opus.* Et au-dessous : *Domino J. De Lagrée, Rhedonis*, 1692.

Ce poème, écrit en vers hexamètres, au nombre de 93 et d'une bonne latinité, est une épître de félicitation adressée à l'abbaye de Saint-Victor (1), au sujet du différend de

(1) Cette abbaye de chanoines réguliers avait été fondée par Louis-le-Gros. Elle a été détruite pendant la révolution de 1789, et entièrement démolie en 1800.

Santeul avec les Jésuites. L'auteur, qui était témoin, et qui m'est inconnu, passe en revue certains personnages de ce couvent, évoque leurs mânes, et décrit une assemblée des Docteurs de Sorbonne, de Navarre, de Montaigu et d'autres colléges de Paris, en présence desquels Santeul avait à s'expliquer.

Œuvres des poètes français.

142. **Le roman de la Rose, petit in-f.°, rel. en veau, doré sur tr.**

Ce manuscrit, du XIV.e siècle, sur vélin, contient 125 feuillets écrits en minuscule gothique, à deux colonnes, de 25 à 40 lignes chacune, tracées au plomb. Les sommaires sont en encre rouge, et les lettres historiées, enfermées dans de petits cadres peints en bleu et en rouge, sont rehaussées d'or. Il est enrichi de 24 petites miniatures de différentes couleurs sur un fond d'or. La première page est ornée d'un cadre où sont représentés de petits oiseaux, un papillon et un lièvre poursuivi par un chien.

Guillaume de Lorris, né à Lorris, sur la Loire, près Montargis, et mort jeune vers l'an 1240, commença, comme on le sait, le roman de la Rose, et l'on croit communément qu'il n'en composa que les 4,150 premiers vers. Cette production, très-remarquable pour le temps où elle a été composée, et qui a conservé pendant près de deux siècles une grande influence sur la littérature française, fut refaite, à la demande de Philippe-le-Bel, par Jean de Meung sur un plan beaucoup plus vaste. Ce poète l'augmenta d'environ 18,000 vers. Jean de Meung, surnommé *Clopinel*, parce qu'il était boiteux,

naquit dans la petite ville de Meung-sur-Loire, près d'Orléans, au milieu du XIII.e siècle, et mourut dans l'intervalle de 1510 à 1518, ou au plus tard vers 1322. Il s'éleva au-dessus de ses contemporains comme savant et comme poète.

Ce fameux roman, qui contient environ 22,708 vers de huit syllabes rimant deux à deux, sans mélange alternatif de rimes masculines et féminines, n'est autre chose que l'art d'aimer réduit en principes et mis en action. Un jeune homme s'endort un beau jour du printemps, et rêve qu'il voit dans un jardin délicieux une rose fraîche qu'il veut cueillir. Mille obstacles s'opposent à ce désir, et ce n'est qu'après avoir triomphé de ces obstacles qu'il s'empare de la fleur vermeille.

Le roman de la Rose est le premier livre français qui ait eu de la vogue chez nos aïeux, et qui conserve encore une grande réputation comme l'un des monuments les plus importants et les plus anciens de notre langue et de notre poésie. Aucun livre n'a été plus changé et plus altéré que ce poème célèbre, dont il existe un grand nombre de manuscrits. Les prédicateurs l'ont anathématisé, et le célèbre Gerson a fait un traité en latin pour montrer les dangers de sa lecture. La Bibliothèque n'a pas l'édition donnée en 1814, 4 vol. in-8.o, par M. Méon, qui a fait connaître le véritable texte de ce roman, puisqu'il l'a collationné sur plus de 40 manuscrits, mais elle possède l'édition, petit in-f.o, gothique, à deux colonnes, fig. xylographiques, sans date, imprimée nouvellement à Paris, par Nicolas Desprez, ainsi que l'édition de Lenglet-Dufresnoy de 1735, 3 vol. in-12, à la fin de laquelle se trouve l'utile glossaire du roman de la Rose, publié par Lantin de Damerey, homme de lettres de Dijon, indiquant après l'explication d'un mot, le passage du livre où ce mot se trouve, indication qui permet aux lecteurs de vérifier si le passage de

l'ouvrage fournit véritablement le sens que le lexicographe donne à la citation. Au commencement du premier vol. se trouve la vie de Clopinel, par André Thevet.

---

143. Sarcellades (1), in-12, rel. en veau.

Ce manuscrit, de 1731, sur papier, contient 160 feuillets, et 27 à 30 lignes par page.

C'est une satire en vers et en prose contre les jansénistes, la bulle *Unigenitus*, et M. De Vintimille, archevêque de Paris. Cette satire fut faite à l'époque où le jansénisme luttait avec le parti moliniste, et où la bulle *Unigenitus*, troublant tous les esprits, occasionnait à chaque instant de nouvelles querelles. Nicolas Jouin, banquier de Paris, né à Chartres, en 1686, et mort à Paris, le 22 février 1757, à 71 ans, est auteur de cet ouvrage.

144. Philotanus, in-4°.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, exécuté sur papier, contient 21 feuillets.

Ce poème, composé de 918 vers de dix syllabes, est généralement attribué à l'abbé de Grécourt, mais on croit que Nicolas Jouin en est le véritable auteur. Il a été traduit en vers latins par Larchant, mort principal du collége de Bayeux. (Voyez Barbier, tome 3, 2.e édit., pag. 56.)

Cet ouvrage n'a plus aucun sel aujourd'hui que les querelles des jansénistes et des jésuites sont sans intérêt.

145. Vers au nom de M. De Cambray, par M. le duc de Nevers, in-f°.

(1) Sarcelles, d'où vient le mot sarcellades, est un petit endroit situé entre Saint-Denis et Ecouen.

Ce manuscrit, du XVIII.e siècle, écrit sur papier, contient 3 feuillets, et 142 vers alexandrins.

Cette pièce de vers a été composée contre l'abbé de Rancé. On en trouve un fragment dans le tome 31, page 109, de la Biog. univ.

146. **Recueil de chansons choisies en vaudevilles pour servir à l'histoire anecdote.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, exécuté sur papier, forme 2 gros vol. in-f.o, rel. en veau.

Le premier volume de ce recueil commence par la chanson de Henri IV, *Charmante Gabrielle*, etc., et s'étend ensuite de l'année 1617 à 1707. Le deuxième volume reprend à l'année 1707 et s'arrête à 1730.

On a déguisé ce recueil qui contient bien des chansons obscènes sur la cour, les grands, les ministres, etc., sous le titre de *Philosophia moralis*.

Ouvrages de Poésie, Miracles, Romans de la Chevalerie, etc.

147. **Recueil in-f.o, rel. en peau verte chamoisée, avec fermoirs en cuir.**

Ce superbe, rare et curieux manuscrit, sur vélin, parfaitement conservé, est du commencement du XIV.e siècle (1303). Il contient 345 feuillets écrits en minuscule gothique, sur trois colonnes de 49 à 50 lignes chacune, tracées au plomb. Les rubriques sont en vermillon, et les *Torneures* ainsi que les majuscules sont en or et enfermées dans de petits cadres peints en couleur rouge et bleue. A plusieurs lettres historiées ont été accolés des serpents et

des dragons, dont le corps s'étend le long des marges et dont la queue va se repliant jusqu'au bas des pages. On compte dans ce livre 92 petites miniatures. Les personnages qu'elles représentent sont grossièrement peints. Quelques-uns des cadres qui les renferment sont sur un fond en or, les autres sont en couleur rouge et bleue. Il est en outre à remarquer que beaucoup de lettres initiales sont en écriture allongée. « Cette écriture, souvent employée par les » Romains, le fut beaucoup plus depuis le VII.e siècle jus-» qu'au XIII.e. » (De Vaines, Dict.re rais. de Diplomatique, tome 1.er, page 474.)

Ce manuscrit contient ce qui suit :

1.° La lettre a savoir le vrai cours de la Lune par le qualendrier Mestre Pierre de Dace dit Rosignol.

Ce calendrier lunaire, dont le jour et les heures commencent à minuit, court depuis l'an 1292 jusqu'à l'année 1683 : il est extrêmement concis.

Pierre de Dace (Petrus de Daciâ), homme distingué par son éloquence et sa connaissance de la langue grecque, était originaire du Danemarck, nom que les latinistes du moyen-âge rendaient habituellement par *Dacia*. Il est auteur de quelques ouvrages d'astronomie parmi lesquels on cite un *comput ecclésiastique*, et un *traité du calendrier*. Pierre de Dace était recteur de l'Université de Paris en 1326. On sait que les Danois affluaient dans cette ville, surtout depuis que Ingeburge ou Isamburge, sœur de Canut VI, roi de Danemarck, eut épousé, le 14 août 1193, dans la cathédrale d'Amiens, Philippe-Auguste, roi de France, et qu'ils se distinguaient principalement dans l'étude de la théologie et du droit canonique. Plusieurs d'entre eux ont rempli des postes importants dans l'Université de Paris.

2.° La lettre a savoir le nouvel kalendrier que Mestre Guilliaume de S. Clout fit à la requeste de la Roygne.

Celui-ci fait commencer le jour à midi, et part de l'année 1291.

Renseignements sur Guillaume de Saint-Cloud, puisés au f.° 114 *recto* de l'histoire des astrologues, manuscrit autographe, n.° 7487, anciens fonds, bibliothèque du Roi, par Simon de Pharès, astrologue de Charles VIII.

« Maître Guillaume de Sancto Clodoaldo en 1124 fut
» homme d'études fort instruit et éloquent en ses juge-
» ments particuliers. Ce fut lui qui aperçut dans l'avenir
» l'affreuse bataille Tusculane (1) où fut tué si grand
» nombre de gens et qui dura tout un grand jour. On
» n'avoit pas vu depuis Annibal une aussi terrible quan-
» tité de Romains couchés sur la poussière, et on auroit
» pu après, comme il fit, envoyer à Carthage trois bois-
» seaux d'anneaux d'or arrachés des doigts des morts.
» Ceci se passoit sous Alexandre III. Maître Guillaume
» vécut encore après et annonça de grandes calamités, qui
» eurent lieu, et composa plusieurs traités sur la nativité
» et quelques tables très-instructives. »

3.° A la suite du calendrier de Guillaume de Saint-Cloud on trouve une table pour savoir quel est le signe du Zodiaque qui règne à chaque heure du jour.

(1) Les Romains, au nombre de 40 mille, étant venus attaquer Tusculum, qui tenait pour l'empereur Frédéric, furent entièrement défaits par les Allemands, qui leur tuèrent huit mille hommes, en prirent quatre mille et mirent le reste en fuite. Cette bataille se donna le lundi de la Pentecôte, 29 mai 1167. (Hist. des Papes, tome III, page 60.)

4.° Une autre table du cours de la lune et des fêtes mobiles.

5.° Une table du cours de la lune à travers les signes du zodiaque.

6.° Enfin un almanach portant pour titre : *Si commenche le canon sus latmenach au juif.*

C'est un tableau du cours des planètes.

7.° L'Image du monde, poème didactique en vers français de huit syllabes, que Gautier de Metz composa en 1245.

C'est un amas de descriptions plus ou moins merveilleuses ; il y est question de Platon, d'Aristote, d'Alexandre, roi de Macédoine, de Virgile, des Sirènes qui ont des ailes, de l'île de Métoès (1) qui est sans ombre à midi, en été, de l'île perdue que trouva Saint-Brandans, d'une autre île nommée *Tille*, dont les arbres conservent en toute saison la verdure de leur feuillage et qui a six mois de jour et six mois de nuit, enfin de l'Irlande où l'auteur place le purgatoire de Saint-Patrice.

En Illande si est 1 liex (lieu)
Qui nuit et jours art comme feus
Com apele le Purgatore
S. Patris.....

M. l'abbé De la Rue, dans ses essais historiques sur les

(1) Voyez le tome XVI in-4.°, page 121, de l'histoire littéraire de la France, où il est dit : *l'île de Méroès qui a six mois de jour et six mois de nuit.* Notre manuscrit offre une autre variante.

Bardes, tome III, page 98, attribue à Marie un conte dévot sur le purgatoire de Saint-Patrice en Irlande, qui fut primitivement composé en latin par Henri, moine de Saltry, vers l'année 1140.

Quelques vers plus bas, Gautier de Metz parle de la fameuse Fontaine de Barenton et de son perron (1), et du mont Etna en Sicile :

En Bretaigne a ce trouve lon
Une fontaine et 1 perron
Quant l'en gete leve de sus
Si vente et tonte (tonne) *et resplent jus* (en bas)
En cedile a 1 mont moult grant
Touz jours comme un chaut four fumant
Illecques a c miles pres
Un autre en mer qui fume ades. (toujours)

Guillaume Le Breton, surnommé *Armoricus*, historien et poète, né vers l'an 1165 dans le diocèse de Léon en Bretagne, et chapelain de Philippe-Auguste, parle de cette

(1) Cette fontaine était dans la forêt de Brocéliande. La forêt de Paimpont, située à 7 lieues de Rennes, et qui a environ 18 lieues de tour, pourrait bien être un reste de cette antique forêt. Le fait est qu'il existe aujourd'hui en haute forêt, près de la commune de Concoret, une fontaine avec son perron, appelée la Fontaine de Barenton, dont on raconte encore des choses assez surprenantes. M. Habasque (notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord, tom. 3, pages 59 et 66 du supplément) dit que la forêt de Lorge est la véritable forêt de Brocéliande : .... *adhùc sub judice lis est.* Pour concilier toutes les opinions, ne serait-il pas raisonnable d'admettre que les forêts de Paimpont et de Lorge faisaient partie de la forêt de Brocéliande, à laquelle on donnait plus de 80 lieues d'étendue, et qui couvrait les deux versants de cette chaîne de montagnes, qui, sous différents noms, traverse la péninsule armorique dans toute sa longueur (Voyez ci-après les prophéties de Merlin).

miraculeuse fontaine dans sa *Philippide*, poème historique qui est divisé en douze livres, et qu'il composa pour célébrer les grands évènements du règne de ce roi de France et pour l'instruction du prince Louis son fils.

Breceliacensis monstrum admirabile fontis,
Cujus aqua lapidem qui proximus accubat illi,
Si quacunque levi quivis aspergine spargat,
Protinus in nimios commixta grandine nimbos
Solvitur, et subitis mugire tonitribus æther
Cogitur, et cæcis se condensare tenebris.

Lib. VI, vers. 534.

Ce poème est inséré dans le tome XVII, in-f.°, des historiens de la France, et il est précédé de l'histoire des *Gestes* de Philippe-Auguste en prose, par le même auteur.

Le tome XVII in-4.° de l'histoire littéraire de la France, page 620, contient aussi une note curieuse sur la forêt de Bréchéliant et la fontaine de Barenton. (Voyez le tome 1.er, pages 65 et 78, de l'ouvrage précité de M. l'abbé De la Rue).

Des cartes, des figures enluminées, à la vérité bien grossières, accompagnent le poème de Gautier de Metz et servent à en faciliter l'intelligence. Bien que ce soit principalement un traité de géographie, on y trouve cependant des notions d'astronomie, d'histoire naturelle, de physique et de métaphysique, en un mot de toutes les sciences alors enseignées tant bien que mal. Cet ouvrage suppose dans l'auteur des connaissances très-étendues pour son temps.

Voyage de Saint Brandant ou Brandains, compris dans l'image du monde, feuillet 12 *recto*.

On sait qu'il y eut en Irlande deux Saints qui portèrent

le nom de Saint Brandant. D'après Butler et son traducteur Godescard, tome 4, page 367, Saint Brandant, l'ancien, dont il est ici question et qui vivait vers la fin du VI.e siècle, fonda dans le comté de Galway, sur la rivière de Shannon, le monastère de *Cluain-Fearta*, anciens mots irlandais qui veulent dire : *Lieu retiré, miracles* ou *prodiges.* L'Eglise célèbre sa fête le 16 mai, et sa vie est écrite dans les Bollandistes, tome 3.e de ce mois, page 599.

Ce Saint, après avoir long-temps erré, comme Ulysse, sur la mer, aborda enfin dans l'île délicieuse, objet de ses recherches. Pendant son voyage, qui dura sept ans, il lui arriva des aventures surprenantes et extraordinaires. Le poème, qui renferme le récit de ce merveilleux pèlerinage, est devenu populaire chez nos bons aïeux, comme l'ont été la plupart des lais bretons, et on le retrouve dans presque tous les vieux idiomes de l'Europe. Beaucoup de bibliothèques le possèdent.

La miniature placée dans notre manuscrit au commencement de la relation de ce voyage, représente une barque avec sa voile au vent, montée par Saint Brandant et les moines qui l'accompagnent.

M. l'abbé De la Rue a fait l'analyse de ce même voyage, et en donne des extraits dans le tome 2.e, page 66, de ses essais historiques sur les Bardes; mais le poème qu'il cite ne contient que 834 vers, et il a été fait par un trouvère anonyme, à la demande de la Reine Adélaïde de Louvain, femme du roi Henri I.er

J'ai lu le voyage de saint Brandant en vers, que M. Achille Jubinal a publié en 1836, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale, et, après l'avoir attentivement comparé avec celui de notre bibliothèque, j'ai reconnu que son ouvrage contient malheureusement beaucoup de fautes. Je me permettrai seulement d'indiquer les erreurs suivantes :

Page 111 du livre imprimé : *ingaument* au lieu de jugement; page 125 : signe de *science*, pour sillence; page 132 : li juesdi *blans*, pour grant; page 134 : au grant *mesdi*, pour au grand joudi (le jeudi saint); page 140 : *credo* propter locutus sum, pour credidi propter quod locutus sum, qui est ainsi écrit dans notre manuscrit; page 149 : *aref* de la rive; pour arriers de la rive; page 137 : le *canetiere*, pour le cimetiere; page 163 : *offerté*, pour orphenté (état d'un orphelin), etc.

Je puis encore citer ce passage, où il est dit que Saint Brandant ayant abordé avec ses compagnons dans une île escarpée, et étant monté sur un rocher, un chien vint se coucher à ses pieds.

Notre manuscrit porte :

Quand la sus furent 1 chiens vint
Qu as piez S. Brandain quoi se tint

M. Jubinal a écrit :

Quant lassus vinrent 1 kiens vint
C'as priés *Sains Brandans cois se tient.*
(Vers 233 et 234).

Le manuscrit qu'a copié M. Jubinal est plus ancien que celui de Rennes; mais les deux ouvrages se ressemblent, à l'exception de quelques variantes, de quelques transpositions et de quelques vers, soit en plus, soit en moins, dans l'un comme dans l'autre. Tous deux commencent et finissent de la même manière, et ils ont le même nombre de vers. Le nôtre en a 1738 et le nouvel imprimé, 1739. Celui-ci est précédé de deux légendes de Saint Brandant en prose; l'une est en latin, et l'autre en vieux langage français.

8.° Le doctrinal Le Sage, poème de 202 vers français de 12 syllabes, contenant des préceptes sur la manière de se conduire sagement.

Alexandre De Villedieu, dominicain ou franciscain, natif de Dol, en Bretagne, ce qui le fit surnommer *Alexander Dolensis*, et non *Villa Dei*, composa vers le milieu du XIII.e siècle, sous le titre de *Doctrinale puerorum*, une sorte de rudiment ou de grammaire, qui, dès sa naissance, acquit tant de célébrité, que l'Université le substitua à la grammaire de Priscien et l'introduisit dans les écoles. Il resta entre les mains des élèves presque jusqu'au temps du flamand Jean Despautere, vers le commencement du XVI.e siècle. La vogue qu'eut ce doctrinal engagea d'autres écrivains à composer pour la jeunesse des doctrinaux d'un autre genre. On en fit de moraux, et Bernard Sauvage, poète du XIII.e siècle, en écrivit un auquel il donna son nom, et l'intitula : *Doctrinal-Sauvage*, pour le distinguer des autres et empêcher qu'on ne le confondît avec eux. C'est probablement celui de Sauvage, quoiqu'il soit intitulé : *Le Sage*, que possède notre Bibliothèque. Je l'ai reconnu à ces deux vers cités dans le tome V, in-4.°, page 516, des notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale, et dans le tome XVI de l'histoire littéraire de la France, page 217. La version est un peu différente dans notre manuscrit. La voici :

Et se vous puissans *estes bien vous devez garder*
De plus povre de vous leidengier ne fouler.

Les deux ouvrages que je viens de citer écrivent ainsi ces vers :

Se vos estes plaisans, *bien vos devez garder*
De plus povre de vos laidanger et fouler.

9.° La Mappemonde ou l'image du monde, en vers français de 8 syllabes, au nombre de 876.

Cet ouvrage n'est pas le même que celui de Gautier de Metz. C'est un extrait de Solin, ainsi que le prouvent ces vers qu'on lit au commencement :

Pierres qui la du latin mis
En romans et descrit le monde
Si come il fiert à la reonde
Ainssi come Solins le retret
Uns livres dont il la estret, etc.

L'auteur termine ainsi son poème :

Com Solins le dit es esclere
Ci doit cist livres a touz plere
Que durement fet aamer
Qui par son non le veut nomer
Apeler le puet mapemonde
Ce est tout droit la nape du monde
Que Pierres vous a estendue
Por ce quele soit estendue
Portres i est et estendus
Li mondes quil soit entendus
Par perron des clers et des lais
A tant se veut des ore mes
De trouver targier et retrere
Car pou voit qui vueille bien fere
Povre sont mes li guerredon
Courtes les cours petit li don.

Solin, géographe latin, qui vivait vers l'an 230, nous a laissé un ouvrage intitulé *Polyhistor*, souvent imprimé, soit à part, soit avec Pomponius-Mela; et, dans le XII.e siècle, Pierre Le Diacre, bibliothécaire du célèbre monas-

tère du Mont-Cassin, au royaume de Naples, abrégea cet ouvrage; car c'était la fureur dans le moyen-âge de faire des abrégés.

10.° La vie de Notre-Dame, poème en vers français de 8 syllabes, dont voici le commencement :

Qui Dieu aime parfetement
Et sa douce mere ensement (aussi)
Or entende et si laist aler
Ceus qui nont cure descouter
Ne des paroles retenir
Qui moult sont douces a oir
Come Dieu se mist en Marie
Qui mainte ame a denfer garie
Et come Joseps lespousa
Et come encainte la trouva, etc.

A la fin de cette pièce, qui contient plus de mille vers, on lit :

« Ci fenist la vie Notre Dame et comence son tres- » passement come ele trespassa de cest siecle et come » notre Saignor la fist ravir ou ciel par ses angles qui » lenporterent ».

Et voici de quelle manière :

Li apostres ou ciel monterent
Qui le cors la Virge (Vierge) *emporterent*
S. Jehan si aloit devant
La voie as apostres monstrant
Quant furent devant Jesu crist
Diex lame dedens le cors mist
A Madame sainte Marie
Qui fut et sa mere et sa mie

Et puis apres la coronnee
Et sus tous les Sts honoree, etc.

A la fin de cette pièce, qui contient 682 vers, on lit: *Explicit le mariage Notre-Dame Sainte Marie et son trespassement.*

11.° Sainte Marie en pleurs au pied de la croix, poème en vers français de 8 syllabes, au nombre de 407.

Au pie de la crois sist sa mere
Qui lesgardoit moult doucement
Ele dist biau fuis et biau pere
La mort de votre cors compere
La sus entre ce fiement
Mais fet plaindre angoisseusement
Mort car moci isnelement (promptement)
Quant palir voi la face clere
De mon fuis qui sanz jugement
Vont batant doulereusement
Come sil fust omicide ou lerre (larron)

Fuiz en la crois voi ton cors pendre
Ne te puis aidier ne deffendre
Ne donner certes nul confort
A terre voi ton sanc descendre
La pierre fet partir et fendre
La grant angoisse de la mort
Drois (justice) *est que je men desconfort* (désole)
De ce ne me doit nus reprendre
Nes nus na point de deport (délassement)
Ton torment voi cruel et fort
Qui ne te lesse a moi entendre, etc.

Ces vers sont pleins de naturel et de douceur.

12.° Un ouvrage, sans titre, en vers français de 8 syllabes, au nombre de 770, sur les miracles de Notre-Dame.

1. Le sacristain de l'abbaye de Saint-Sauveur de Pavie, nommé Hubert, s'étant levé avant matines pour allumer les lampes de l'église, entendit une voix haute et claire

Qui lapela Hubert biau frere
Li sourgrestain ot tel freeur
Recouchier sala de peeur.

Il s'endormit. Un fantôme lui apparaît pendant son sommeil : c'était son prieur, qui était mort depuis quelque temps, et qui lui reproche de ne lui avoir pas répondu, quand il l'avait appelé. Alors ce prieur lui raconte qu'il vient d'une contrée où il a éprouvé pendant un an beaucoup de souffrances, mais qu'ayant été reconnu par Sainte Marie, pour laquelle il avait eu pendant sa vie une dévotion particulière, cette bonne mère l'avait délivré de ses peines, et l'avait fait participer à la grande joie.

Ou cil (ciel) *partent et partiront*
Qui la servent et serviront.

Le sacristain alla dans la matinée raconter sa vision à l'abbé et aux moines du couvent, qui remercièrent *moult souvent nostre Dame sainte Marie* de cette heureuse délivrance.

2. Un homme d'un grand nom, charitable et bienfaisant, avait pris le diable à son service, sans le connaître; car le lutin, pour mieux se déguiser, s'était mis dans le corps d'un jeune valet, décédé depuis peu de temps. C'était en apparence un assez bon diable, qui servait bien son maître, mais qui avait l'intention de le perdre.

Il savait chanter, chasser, pêcher, et faire mille tours d'adresse, ce qui le rendait cher à toute la famille. Mais sa ruse fut bientôt découverte. Par malheur pour lui, arrive un saint évêque, auquel le maître de la maison rendit les plus grands honneurs. Le prélat ne vit point d'abord le démon, parce que celui-ci tâchait d'éviter sa présence; mais force lui fut de venir servir à table. Alors l'évêque le reconnut, et le chassa du corps mort, où il s'était caché.

« *Sesvanoist et la charoigne*
» *Devant la table laist cheair* (tomber)
» *La vertu Dieu et son povair*
» *Loerent tuit* (tous) *petit et grant*......

puis ils allèrent adresser leurs prières à Notre-Dame.

5. Il fut clerc, un damoiseau qui ne pensait qu'à bien vivre, à se réjouir et à s'amuser. Ce clerc

Un oncle avoit de grant afere
De grant cens et de grant reson
Abbes estoit dune meson
Qui moult estoit comblée et riche
De son neveu qui si safiche

ressentait une grande douleur et le réprimandait souvent. Mais le jeune homme emporté par la frivolité de son âge, restait sourd aux sages avis de son oncle, continuait son train, et finit par manger son héritage.

Et tant fist de chaitivetes
Quescommunies et getes
Et banis fu de sainte eglise.

Cependait il avait au fond du cœur une grande dévotion pour la Sainte Vierge, et il lui adressait chaque jour une prière.

Il tomba dangereusement malade.

Mais dautre part ou despisoit
Si durement lui et son estre
Quainc ne trouva ne clerc ne prestre
Qui a sa fin estre vousist.

Quand il se vit rejeté par tout le monde, il en ressentit une telle douleur, qu'il appela Jésus à son aide et lui adressa, ainsi qu'à Notre-Dame, une dévote oraison;

Et quant il let finee et dite
Si rendi lame et lesperite.

Cependant personne n'eut pitié de lui, et il ne fut point enterré dans le cimetière,

Honteusement a grant misere
En un fosse geter le firent
Un pou de terre le couvrirent
. . . .
Mes la pucele sainte et digne
La debonnaire la benigne

qui n'oublie jamais ceux qui l'ont honorée et aimée

Au Dien (Doyen) *de la mestre yglise*
Sest demonstree isnelement
Et moult li monstre ireement (avec colère)
Le grant outrage quil a fait

d'avoir mis honteusement dans un fossé le corps de celui qui l'a longuement servie, et elle ajoute qu'elle a exaucé la prière que le jeune homme lui a faite avant sa mort, qu'elle a a emporté son ame en paradis, et qu'il fallait tirer son corps du fossé où on l'avait jeté. Le doyen n'exécuta pas les ordres de Marie;

Et en la fin la vision
A tournee a illusion.

La sainte Vierge ne se tient pas pour battue; elle reparaît, une autre nuit, au doyen et derechef le blâme de sa désobéissance. Celui-ci n'en veut encore rien faire, et ne croit pas que

Madame Ste Marie
De tel musart sentremeist.

La sainte Vierge irritée lui apparaît pour la troisième fois, et lui annonce qu'il mourra, s'il n'exécute pas son commandement. Elle a mis, dit-elle, en la bouche du mort une rose fraîche.

Li Daiens fu de cest affaire
Tout asseur et del parfaire
Se haste moult quant sesveilla
Tout le pueple sesmerveilla
Quant il oi ceste nouvele
Une rose fresche et nouvele
Maintenant quil le deffouirent
Trouverent en sa bouche et virent.

On loua la douce mère du roi céleste, et on finit par enterrer le défunt dans l'église, après lui avoir fait un beau service.

13.° Comme Notre Dame délivra Théophille des mains a lanemi.

Tel est le titre d'un poème de 12 à 1300 vers français de huit syllabes. L'auteur, après un préambule de 16 vers, entre ainsi en matière :

Un evesque ot dous et propice
En la contree de celice
Cil evesque ot un vidame
Qui moult honnoroit Notre Dame
Et par paroles et par fais

Si bons hons iert et si parfais
Qui mout estoit de grant renon
Theophillus avoit anon (nom)
Tant estoit dous et tant humains
Quil ne povoit tenir ays mains
Tout ne donnast as povres gens
Nestoit pas sers (esclave) *a ses argens*
Car son argent si le servoit
Que lamor Dieu en deservoit.

Il avait tant d'humilité et une si grande piété, qu'on voulut en faire un évêque; mais il ne voulut pas y consentir. Alors l'archevêque

Par ses letres tost le manda
Et durement li comanda
Qualast, a lui nel lessast mie
Et receust la saingnorie
Que Dieus li avoit envoiee
Ni ala pas cele foiee. (cette fois)

Alors le peuple impatienté le mène de force à l'archevêque. Théophile refuse avec obstination.

Quant li pueple sot cest afere
Et larchevesque ensement
Un autre ont pris isnelement.

Le nouvel évêque lui ôta sa charge, et nomma un autre vidame.

Théophile se désole et regrette la perte de sa dignité. Un juif, homme fourbe et méchant, le porte au mal, et le met en rapport avec le diable, qui promet monts et merveilles.

Sil renoie (renie) *sanz demorance* (délai)
Et son baptesme et sa creance
Dieu et sa mere saints et saintes.

Théophile y consent et fait pacte avec le malin esprit, qui emporte en enfer l'acte qu'il lui a remis, après l'avoir signé. Ne suivant que les mauvais conseils du démon,

Theophillus nentre en eglise
Theophillus ne fait servise
Ne chose nule qua Dieu plaise
Theophillus aime miex aise
Richece honor et saingnorie
Que Ma Dame Sainte Marie.

Il garde son or et son argent, au lieu de faire l'aumône, et prend tout droit le chemin de l'enfer.

Mais Ma Dame Saincte Marie
Qui ses amis oncques noublie
Ne vot souffrir qui fust perdus
Quant vit que si fu esperdus.

Se souvenant qu'il l'avait tant aimée et servie, elle alla prier son fils le Roi de gloire de le tirer de sa misère. Dieu, par les prières de sa mère, eut pitié du renégat, et consentit à lui rendre les yeux du cœur. Théophile, que la grâce divine avait touché, se repent de ses fautes, gémit, soupire et reconnaît son erreur. Il se rend à l'église, et y demeure quarante jours, priant Dieu de lui faire grâce et de lui accorder son pardon. Il invoque aussi le secours de Notre-Dame. La Sainte Vierge, touchée de ses larmes, lui apparaît et lui reproche avec douceur son égarement.

Di moi comment serai si ose
Que mon chier fils deprie por toi
Quant tu as guerpi lui et moi
Trop as presoncieus corage
Quant au Deable as fet homage.

Alors Théophile lui adresse une longue prière, se jette à ses pieds, et lui fait sa profession de foi. Notre Dame voyant que son repentir était sincère, promet d'obtenir du Dieu de miséricorde son pardon. Théophile resta trois jours à genoux

Devant limage Notre Dame
De tout son cuer de toute same (son ame)
La mere Dieu merci cria
Et cele pas ne loublia.

Elle revint en effet lui annoncer que Dieu avait reçu ses prières, mais qu'il allait bientôt mourir.

Théophile finit par s'endormir devant l'autel, et Marie saisit ce moment pour lui rendre l'acte qu'il avait donné au diable et qu'elle avait rapporté de l'enfer.

La mere Dieu par sa franchise
Et si li a la chartre mise
Desus le pis (poitrine) *moult doucement*
. . . .
Se fu la nuit du samedi
Que Notre Dame li rendi
La chartre de perdicion.....

A son réveil, Théophile ressentit une grande joie à la vue de l'écrit qu'il avait livré si inconsidérément au démon. Le lendemain il se rendit à l'église au moment où l'évêque disait la messe, et il lui remet en présence du peuple assemblé l'acte maudit. Le prélat adresse à l'auditoire une allocution touchante, et ensuite

Fait levesque la chartre prendre
Et si la fait ardoir en cendre
Quant elle fut bruie et arsse
Et la cendre partout esparsse
Mout fu Notre Dame aoree
Et mainte lerme ot ploree.

Quand la messe fut finie, Théophile communia, et au moment où il reçut la sainte hostie, son visage devint resplendissant comme le soleil : sa figure n'était plus celle d'un homme, mais d'un ange. On cria miracle ! Depuis sa communion, Théophile ne voulut manger, ni boire, et il resta trois jours entiers en oraison devant l'image de la Sainte Vierge. Il fit ses adieux à ses compagnons, puis

La bouche ouvri et rendi lame
Devant limage Notre Dame.

Lorsque ses amis le virent mort, ils pleurèrent beaucoup. Le bruit de cet évènement se répandit bien vîte, le peuple accourut en foule, et Théophile fut enterré au lieu même où il avait rendu le dernier soupir.

Après de longues réflexions sur ce miracle, le poème finit par les vers suivants rimés par tirades monorimes.

Li tres douz Diex misericors
Beneoit soient tuit li cors
Que sa douce doucor recordent
Et qui a li servir sacordent
Qui par sa grant misericorde
Maint descorde a Dieu racorde
Nus nest a Dieu tant descordes
Ne dort pechie tant en ordes
Sa douce mere ne racort
Mes quil a li servir sacort
Theophillum iracorda
Que Deables a lui acorda
En corde a moult cordes cordons
Sa li servir nous concordons
Tost rompera cordons et cordes
Et fera toustes les concordes.

14.° Dun clerc qui saluoit volentiers Notre Dame quant il passoit devant symage, poème de 126 vers.

Un clerc menait à Chartres une vie très-débauchée et avait perdu toute honte. Cependant il ne passait pas devant l'image de Notre Dame sans lui adresser sa prière.

Agenoillous face moillie
La saluoit mainte foie
Batant son puis moult humblement
Quel fox quil fust moult doucement.

Il fut tué par un de ses ennemis et mis dans un cercueil, mais personne n'en parla au curé.

Cest a bon droit quil est occis
Ce dist chescun toute sa vie
A il use emputerie.

Le clergé tint conseil et refusa de l'enterrer, parce qu'il était mort sans confession.

Fors de Chartres en un fosse
Comme 1 larron lont enfosse.

Mais la bonne Vierge, qui n'oublie jamais le pécheur, se montre à un des clercs de la cité, et lui reproche d'avoir fait un tel affront à son protégé.

Souventes fois a jointes mains
Sagenoilla devant mimage
Quel folz quil fust en son corage
Avoit moult bon proposement
A chaudes lermes doucement
Me saluoit et jor et nuit.

Elle ordonne de l'ôter, dès le matin, du fossé où il gisait depuis dix-neuf jours, et de l'enterrer en terre sainte. Le clergé s'assemble et va exécuter les ordres de Marie. On trouve une fleur, aussi fraîche que si elle venait d'être cueillie, dans la bouche du défunt, dont la langue était vermeille comme une rose nouvelle. On chante les louanges de Marie, et après la messe le corps fut enterré

Ou plus biau lieu du cimetiere.

La pièce finit par une tirade monorime.

On regarde Gautier de Coinsy ou Comsi, moine de Saint-Médard de Soissons, ensuite prieur de Vic-sur-Aisne, où il mourut en 1236, comme auteur de la vie et miracles de la Vierge, qu'il rima d'après le latin de divers légendaires. M. l'abbé De la Rue, dans son ouvrage sur les Bardes, tome 1.er, page 41, nous dit : « Ainsi Gautier de Coincy, dans ses *Contes dévots*, a » des pièces dans le même genre et sur le même sujet » (chansons en l'honneur de la Sainte Vierge), et il les » appelle des Lais ». (Voy. le catalogue des livres de M. De la Vallière, par Guil. De Bure, tome 2.e, page 171, où ces miracles sont indiqués, mais sans en avoir donné aucun extrait.)

15.° Ici commencent les prophecies de Merllin.

Voici de quelle manière l'auteur débute :

« Ci commencent les profecies Merlin et ses euvres » et les merveilles que il fist en la grant Bretaigne et » en maintes autres terres. ases soutillement et pour » ce sen test atant li conte de ceste matiere et parole » des profecies Merlin qui sont translatées du latin en » françois que fedelic a fet translater por ce que li » chevalier et li autre gent laics les entendent miex et » i puissent prendre aucune essample car asses en y a

» qui bien i veut entendre et ce dit nostre conte en
» ceste matière.

« En ceste partie dit li conte que entre Merlin li
» prohete des anglois et mestre antoine cil qui metoit
» a i celui tens les profecies Merlin en escrit sestoient
» un jour mis en une chambre aus dui ensemble et
» Merlin avoit mout regarde et estudie en combien de
» tens finera Illande. et lors dist Merlin a Mestre an-
» toine que il mete en escrit que il aura un apostole
» a Romme qui sera nes a 1 chastel desus Illande et
» cil apoilles (*sic*) sera au tens que li Dragon de
» Babilloinne nestra et il se partira de Babilloinne. Lors
» se partira cil apostoille de Rome pour la peour que
» il aura de celui Dragons. et lors ne voudra il plus
» estre gouverneeur de lyglise de Romme ne du siege et
» sen ira en une ille nouvellement veue et fera fere en
» cele ille une eglise pour lui et se metra dedens et y
» usera le remenant de sa vie jusques atant que un des
» menistres du dragon le fera noier en la mèr, etc. ».

Les prophéties de Merlin, ainsi que le premier paragraphe l'indique, ont été traduites du latin en français, et Merlin fait cette prédiction au f.° 5 *verso* du manuscrit. Antoine interroge et Merlin répond. La formule de chaque question est toujours la même, comme dans les Mille et une Nuits : *Di moi Merlin fet mestre Antoine se Diex te saut, etc.*; et la réponse est toujours celle-ci : *Je veuil que tu metes en escrit fet Merlin a mestre Antoine que, etc.* ce qui est assez fastidieux à la lecture.

L'histoire de Merlin est remplie de choses surprenantes et merveilleuses, de contes absurdes et ridicules mêlés aux vérités de la religion. Antoine finit par devenir évêque de Galles, ainsi que Merlin le lui avait prédit. Après la mort de cet enchanteur, Antoine avait seul le pouvoir de faire parler son esprit et de lui faire dévoiler l'avenir. Quand cet évêque fut mort, Méliadus,

fils du roi du Léonais et de la reine d'Irlande, et ami de la Dame du Lac, eut aussi lui seul le même pouvoir.

Il n'est point fait mention dans ce manuscrit, dont l'antiquité est respectable, puisqu'il est de 1303, de la forêt de Brécéliant ou de Brocéliande, mais de la forêt Davrences. C'est dans cette forêt Davrences que Merlin fut enseveli vivant dans le tombeau, par l'artifice de la Dame du Lac; et, quoiqu'il connût d'avance qu'un tel sort lui était réservé, il ne put cependant éviter sa destinée.

Tous les auteurs, même les plus modernes, s'accordent à dire que le tombeau de Merlin était dans la forêt Brécéliant, et que cette forêt est aujourd'hui celle de Paimpont ou de Quintin. Il faut cependant excepter Boulard, qui cite la forêt d'Arvantes, tom. 3, p. 121, 139 et 183, dans le roman de Merlin qu'il a remis en bon français. Paris, 1797, 3 vol. in-12.

L'analogie entre le mot *Davrence* et *Avranches* m'a paru frappante. La ville d'Avranches (Manche) jadis capitale des *Abrincatæ*, fut connue aussi sous le nom d'*Arboricæ*, à cause de quantité de grands arbres de la forêt auprès de laquelle elle fut bâtie. On sait que le vaste bassin, que nous offrent les grèves du Mont Saint-Michel, les marais de Dol et de Châteauneuf, était couvert d'une forêt épaisse et sombre, et d'Avranches au Mont-Saint-Michel il n'y a que deux lieues et demie à vol d'oiseau. Cette forêt fut submergée par les eaux de la mer, vers le commencement du VIII.e siècle (1). Elle se trouvait donc dans l'Armorique, puisque les peuples situés sur les côtes de la mer, depuis la Loire en Bretagne, jusqu'à Lisieux en Normandie, étaient appelés,

(1) Lisez l'ouvrage de l'abbé Manet; de l'état ancien et actuel de la baie du Mont-Saint-Michel, etc. Saint-Malo, 1829, in-8°.

dit César, *Armoriques*, mot qui signifie : hommes de mer, navigateurs. Or suivant le manuscrit, qui distingue la Grande-Bretagne de la petite, quand il s'agit de ces deux pays, il fallait passer la mer pour venir de Galles consulter l'esprit de Merlin dans la Petite-Bretagne, et cette traversée durait trois jours.

Merlin joue un grand rôle par ses enchantements dans tous les romans, qui ont pour héros Artus ou Artur et les chevaliers de la table ronde. Il commandait aux éléments et tout lui obéissait dans la nature, qui n'avait aucun secret pour lui. Son esprit se transportait dans différents lieux, où sa présence était nécessaire, soit pour prévenir de grands malheurs, soit pour remédier à ceux déjà faits.

M. l'abbé De la Rue, dans son ouvrage sur les Bardes, nous dit, page 65 du tome 1.er, que la vie de Merlin a été traduite du Bas-Breton ou du Gallois en vers latins par Geffroy de Montmouth, écrivain du XII.e siècle. Cette traduction que l'auteur dédia à Alexandre, qui fut élu évêque de Lincoln en 1123 et qui mourut en 1147 (Hist. litt. de la France, tome 9, page 89), est insérée dans le 8.e vol. du grand ouvrage de Louis-Antoine Muratori : *Rerum Italicarum scriptores, etc. Milan*, 1723-51, 28 ou 29 vol. in-f.o, qui n'est point à notre bibliothèque. Mais j'ai sous les yeux le livre de Geffroy de Montmouth : *Rerum Britannicarum scriptores, etc. Londini*, 1587, in-f.o, qui, dans son prologue des prophéties de Merlin, liv. 7, page 48, dit positivement qu'il les a traduites en latin à la demande d'Alexandre : *Cogit me Alexander Linconiensis Præsul prophetias Merlini de Britannico in latinum conferre*. Ces prophéties sont en prose et ne contiennent dans ce livre que cinq pages, au lieu que dans notre manuscrit elles ont 59 feuillets.

On était extrêmement prévenu dans le XII.e siècle en

faveur des prophéties de Merlin. Mais Jean de Salisbury et Pierre De Blois en reconnurent la supposition et apprirent aux autres à s'en moquer. (Hist. litt. de la France, tome 9, pag. 162 et 163.)

Jean Leland, savant antiquaire, né à Londres dans le XVI.e siècle, a fait dans ses mémoires sur les écrivains de l'Angleterre, un article curieux sur Merlin, qui est en partie inséré dans le Journal des Savants, année 1710, page 313. « Ambroise Merlin naquit (dans » le V.e siècle) à Caermathen, ville du pays de Galles. » L'antiquité a cru qu'il avait eu pour père un démon » incube; mais sa mère, qui était vestale, débita cette » fiction ou pour sauver son amant, ou pour se soustraire elle-même à la punition qu'elle avait méritée. » Merlin fut le plus fameux devin de son temps. Il » prédit au tyran Vortigerne et à tout son pays de » grandes calamités, qui ne manquèrent pas d'arriver; » et la montagne sur laquelle il prophétisait fut nommée *Dinas Emeris*, c'est-à-dire *Mont d'Ambroise*. »

C'est à Merlin qu'on attribue d'avoir transporté, par la force de ses enchantements, d'Irlande en Angleterre, les fameuses pierres qui forment le monument druidique dit *Stone-Henge*, que l'on voit auprès de Salisbury, ville du comté de Wilt.

Alain De Lille, surnommé le Docteur universel, a fait un commentaire des prophéties de Merlin contesté par d'habiles gens. (Hist. litt. de la France, t. 16, p. 417.

Un bon Carme, Le Mantouan (Baptiste), poète latin du XV.e siècle, dans son livre intitulé : *Nicolaus Tolentinus*, fait à l'honneur de Saint Nicolas de Tolentin, admet l'opinion vulgaire qui fait l'enchanteur Merlin le fils du diable, et cependant il le donne comme un prophète, et le place après sa mort au rang des Saints. (Voy. le jugement que Ginguené porte sur Le Mantouan; hist. litt. d'Italie, tome 3, page 455.)

Le roman de Merlin peut être regardé comme un excellent traité de morale en action, puisque la vertu est toujours représentée sous les couleurs qui peuvent la rendre aimable, au lieu que le vice y paraît hideux et ne reste jamais impuni.

On lit à la fin du manuscrit en lettres écrites en encre rouge :

Ci fenissent les prophecies Merllin et commencent les prophecies a la Royne sebille.

La vie et les prophéties de Merlin ont été imprimées. Paris, Ant. Vérard, 1498, 3 vol. in-f°.

16.° Ci commencent les profecies la Roynne Sebille qui profecia en son tens plusors choses qui sont avenues et avenir si comme vous orrez ou tretie de cest livre. (1)

L'auteur de ces prophéties fait d'abord connaître les neuf royaumes où régna la sibylle, dont la renommée

(1) Les Sibylles étaient des femmes qui, sans être prêtresses et, sans être attachées à aucun oracle particulier, annonçaient l'avenir et se disaient inspirées. On les voyait apparaître dans les grandes circonstances. Leurs vers oraculaires étaient conçus en termes vagues, applicables à tous les temps, à tous les lieux ; ils servaient de règle aux nations, décidaient de la gloire des peuples et du sort des rois, et réglaient souvent les destins des armées. La sibylle de Cumes près de Baies était la plus célèbre. La vie de la sibylle durait mille ans, et dans cette supposition, cette prophétesse aurait pu habiter successivement divers pays, et se rendre célèbre dans plusieurs générations. Ovide, liv. XIV des Métam., dit que la sibylle de Cumes avait déjà vécu sept siècles, lorsqu'Enée vint la consulter, et qu'il lui restait encore trois cents ans à vivre.

Différents pays et différents siècles ont eu leurs sibylles, et les anciens ne s'accordent ni sur leur nombre, ni sur leur patrie, ni sur leur nom. Cependant on en compte ordinairement douze. La mytho-

s'étendait dans le monde entier. Il raconte ensuite que du temps de l'empereur de Rome nommé *Typs*, neuf sages de cette ville avaient vu en songe le soleil prendre neuf formes diverses, et devenir tantôt rouge comme du sang, tantôt obscur, et tantôt jeter du feu, des flammes et des éclairs. On eut recours à la sibylle. *Lemperiere* (l'impératrice) lui envoya des messagers porteurs d'une lettre pour la prier de venir à Rome. La prophétesse que ces envoyés trouvèrent au royaume de *Sezille* (Si-

logie orientale n'en reconnaissait qu'une seule. Le Baud, dans son hist. de Bretagne, p. 59, cite les prophéties de la sibylle, *qui tesmoignent que du genre breton tierce fois naistra qui obtiendra l'empire romain.* On conservait les prédictions de ces femmes inspirées, et l'on en formait des recueils. La ville d'Erythrée, en Ionie, semble avoir été celle qui les gardait avec le plus de soin, et c'est dans cette ville que les trois députés du sénat allèrent chercher ce qu'on y conservait des anciennes prédictions de la sibylle, pour réparer la perte des livres sibyllins, qui avaient été brûlés dans l'embrasement du Capitole, au temps de la guerre sociale, et que l'un des Tarquins avait achetés de la sibylle de Cumes 300 pièces d'or.

L'Asie-Mineure et particulièrement Alexandrie furent inondées d'oracles sibyllins, qui, sous des formes grecques, contenaient les prédictions, les menaces et les dogmes de la loi chrétienne. Six des livres de ces faux oracles sont parvenus jusqu'à nous; les deux derniers, qui appartiennent évidemment à l'époque des Antonins, donnent une idée fort juste et fort curieuse de l'état moral du christianisme à cette époque.

Les anciens vers sibyllins prescrivaient les cérémonies et les fêtes par lesquelles les Romains pouvaient apaiser le courroux des dieux qu'ils adoraient. Le recueil moderne est rempli de déclamations très-vives contre le polythéisme et contre l'idolâtrie, et le plus grand nombre respire le christianisme.

Lorsqu'on acheva, sous Marc-Aurèle, la compilation des vers sibyllins, il y avait déjà quelque temps que les sibylles avaient acquis un certain crédit parmi les chrétiens.

cile), se rend à leur invitation et arrive bientôt à Rome, où elle fut reçue *mout honnorablement*. Au bout de quinze jours, les neuf sages lui racontèrent leurs songes. Pour les expliquer, il fallut monter sur le mont Palatin. *Sus le mont de Pantin monta lempereeur avecques les* IX *sages qui les songes songerent desus le mont monta tout le pueples de Romme hommes fames juis enfans toutes gens de diverses creances la Roinne Sebille monta en leschaufaut et se mist a genous et pria en sa loy les Dieus que elle creoit car encore nestoit mie notre Saingneur jehucrist nes en terre.* Elle explique ensuite les songes, et selon ses prédictions, les neuf soleils signifiaient que neuf générations d'hommes allaient naître et se succéder; que la justice et la paix régneraient d'abord, mais qu'ensuite l'on verrait arriver

On chantait autrefois à Noël dans les églises les prédictions des sibylles, ce qui ne fut défendu qu'en 1609 par le concile de Narbonne. On lit à ce sujet, dans le chapitre 39 des conciles du Père Hardouin, tom. XI, col. 42, Paris, 1715, in-f.° : *Non fiant in ecclesiis aliqua indecentia, nec repræsententur quæ oculos proborum catholicorum offendunt, et populum ad risum provocant : uti repræsentatio prophetarum aut pastorum in nocte Natalis Domini : cantus prædictionum sibyllarum*, etc.

A la fin du dernier siècle, on chantait encore à la messe des morts :

Dies iræ, dies illa
Solvet sæclum in favillâ,
Teste David cum sibyllâ.

Ce dernier vers a été remplacé par celui-ci :

Crucis expandens vexilla.

La prose *Dies iræ* est attribuée au cardinal Malabranca, qui mourut en 1294. (Voyez le mémoire de M. Fréret sur les sibylles, inséré dans le tome XXIII, in-4.° de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pag. 187, et la Revue britannique, octobre 1836, page 205).

de grands malheurs et de grandes guerres. Après avoir annoncé une série d'empereurs, de rois de France et de Lombardie, sans omettre ceux qu'elle ne désigne que par la première lettre de leur nom, dont la valeur numérale se trouve dans l'alphabet grec, la prophétesse finit par prédire la destruction de Rome, la cruelle servitude où cette ville sera réduite, la naissance de Jésus-Christ, sa mort, sa résurrection glorieuse, les prodiges opérés par l'Anté-Christ qui sera décollé par Saint Michel, la récompense des bons et la damnation éternelle des méchants.

M. l'abbé De la Rue, dans son ouvrage sur les Bardes, tome 2, pag. 280 et suiv., parle d'une histoire des Sibylles, composée en vers français à la demande de l'impératrice Mathilde, fille du Duc de Normandie, Henri I.er, par Guillaume Herman, qui vivait dans le XII.e siècle, et il ajoute que ce trouvère a traduit cet ouvrage du latin. « On peut placer, dit-il, ce roman à la suite des livres sibyllins fabriqués dans les deux premiers siècles de l'Eglise. »

On lit à la fin du manuscrit ces mots écrits en encre rouge :

Ce fenissent les prophecies la roine sebille et commence le m.re de Méthode.

17.° Le Milliaire de Méthode.

El non de Jehucrist commence le livre Methode qui fu evesques de Patares et martyr Jehucrist qui mist debrieu et de grieiz en latin.

C'est un court abrégé de l'Ecriture sainte, qui indique les principaux événements arrivés sur la terre depuis le premier jusqu'au sixième millier des années du siècle où l'auteur a écrit ; il parle à la fin de la venue de l'Anté-Christ, convaincu d'imposture par les prophètes Enoch et Elie, et du jugement dernier. Les justes se-

ront séparés des pécheurs et iront en paradis, tandis que les derniers *descendront avecques antecrist en enfer*.

On lit à la fin : *Explicit le milliaire*. Et plus bas en lettres rouges : *Ci fenist le m.re de Methode qui est apele Miliaire et commencent les lunes Salmons*.

Saint Methode (Methodius) surnommé *Eubulus* ou *Eubulius*, évêque de Patare, ville d'Asie dans la Lycie, et transféré ensuite à l'évêché de Tyr, versa son sang pour la foi, à Chalcide, dans la Grèce, vers les années 311 ou 312. Sa fête est célébrée par l'Eglise le 18 septembre. Il a écrit beaucoup d'ouvrages, qui étaient estimés des anciens, mais qui ne sont pas tous parvenus jusqu'à nous. On en trouve des fragments dans Photius, Saint Epiphane, Saint Jerôme et Théodoret.

18.° Les lunes de Salemon.

Le prologue nous apprend que Salmon eut dans sa jeunesse un enfant qu'il aima beaucoup pour l'amour de la mère. Cet enfant eut nom *Roboan*, et fut d'une grande beauté. Le père *fist cest livre pour lui doutriner et por aprendre que il devoit amer et haïr et que il devoit retenir ne que il devoit lessier dont il li commanda sus toutes choses a amer nostre Saingneur après hounerer toutes bones gens et quil servist et amast sa fame et li dist mont de choses du monde. Et des souverainnes li aprist et le doctrina des ars et li monstra tous les cours de la lune Et en fist une table que len doit mout chier tenir qui est apellée la table Salemon dont il nous vot aprendre a son fuis dequel force la lune est le jour que elle est appellee prime lune et tous les autres jours jusques a* XXX, etc.

Salmon indique ensuite à quel jour de la lune il fait bon commencer une entreprise, acheter, vendre, labou-

rer, planter, vendanger, s'embarquer, se marier, chasser, aller au combat et se faire saigner. Il tire l'horoscope de l'enfant, garçon ou fille, qui naîtra tel ou tel jour de la lune. Quant à lui, il exprime le désir, je ne sais pourquoi, de mourir le 18e jour de la lune : *et pleust Dieu que je mouruse en celui jour.*

A la fin on lit :

Ci fenist la determinoison des lunes du rois Salemon et commence le livres dou tresor qui est fontainne de toute science. Lan de grace mil IIIc *et* III *le vendredi au soir devant la purification Nostre Dame sainte Marie.*

Voilà donc la date du manuscrit bien précise. On la retrouvera encore deux fois.

19.° Ci commence le livre du tresor lequel translata mestres Brunet de latin en rommans en parole de la naissance de toutes choses. (1)

Brunet Latin, auteur de cet ouvrage, s'appelait en italien Brunetto Latini. Il naquit à Florence, d'une famille noble, au commencement du XIII.e siècle, temps de barbarie pour les lettres, et auquel toute l'Italie était agitée par les factions des Guelfes et des Gibelins. Ceux-ci étaient attachés aux prétentions des empereurs, ceux-là étaient soumis aux volontés des papes. Au milieu de ces troubles, Brunetto ranima le goût des lettres et forma une école de laquelle sortirent Guido Cavalcanti et Le Dante. Nommé secrétaire de la république, il eut une très-grande part au gouvernement, et fut chargé

(1) Voy. Mém. de l'acad. des inscript. et belles-lettres, tome 7, page 297, et le discours sur l'état des lettres au XIII.e siècle, par M. Daunou, placé en tête du 16.e vol. de l'hist. littéraire de la France, page 27.

de plusieurs ambassades. Mais après la défaite des Florentins par le comte Jourdain, général de Mainfroy, roi de Sicile, Brunetto, forcé de sortir de Florence avec tous les Guelfes du parti desquels il était, se réfugia en France en 1260, et vint à Paris, où il composa plusieurs ouvrages, entre autres le livre du *Trésor*. Mainfroy ayant été tué dans la bataille que gagna sur lui Charles d'Anjou en 1266, Brunetto retourna à Florence et y professa la grammaire. C'est là que, vers 1277, il donna des leçons au Dante encore enfant, et qu'il mourut en 1293.

Le Trésor de Brunetto, qu'il ne faut pas confondre avec le *Tesoretto*, recueil de préceptes moraux, est divisé en trois livres, et chaque livre en plusieurs parties. Le 1.er livre contient 193 chapitres, le 2.e en a 127, et le 3.e, 103. Chaque livre, dont le titre est en lettres rouges, est précédé d'une table des chapitres. On compte dans le manuscrit 114 feuillets. Cet ouvrage peut être regardé comme l'encyclopédie des sciences du XIII.e siècle. Il est écrit en français, tel qu'on le parlait à Paris du temps de Saint Louis.

Le 1.er livre traite de la naissance de toutes choses, de la nature, de Dieu, des anges, des hommes, etc. L'auteur parcourt l'histoire sacrée et profane; il parle des quatre éléments, donne un abrégé de géographie et d'astronomie, enfin il fait mention de tous les animaux connus. Il est facile de reconnaître que c'est un composé de morceaux tirés de l'ancien et du nouveau Testament, de Solin, de Pline le naturaliste, de quelques autres auteurs latins et de quelque chronique de ce temps-là.

Le 2.e livre est un abrégé de la morale d'Aristote, et un traité des vertus et des vices.

Le 3.e enfin donne rapidement les idées principales

sur la rhétorique, la logique et la politique, telles qu'on les trouve dans Aristote.

Cette compilation n'a d'autre mérite que d'être un des monuments de notre ancienne langue, et une preuve de l'estime qu'elle obtenait déjà des étrangers.

Voici le titre du 1.er livre :

Ci commence le livre du tresor lequel translata Mestre Brunet Latin en rommans et parole de la naissance de toutes choses. Cist premiers livres est estrais de tous les livres de phillosophie.

On pourrait croire d'après ce titre que cet ouvrage a été composé en latin; mais il suffit de lire le premier chapitre pour juger que le latin dont parle Brunet est celui des auteurs qu'il traduit. Ce qui lève toute incertitude à ce sujet, c'est qu'on lit à la fin de ce même chapitre : *Et se aucuns demandoit pour quoi cist livres est escrit en romans selonc le patois de France puis que nous sommes Ytaliens je diroie que ce est pour choses. lune por ce que nous sommes en France. et lautre por ce que la parleure est plus delitable et plus commune atous languages.*

Parmi les choses curieuses que renferme ce manuscrit, se trouve à la fin du chapitre 115 du 1.er livre un passage qui regarde la vertu directrice de l'aimant, et qui prouve que l'aiguille aimantée était en usage pour la navigation bien avant l'an 1400, temps ordinairement désigné pour l'époque de la boussole, de laquelle Brunetto semble parler plutôt comme d'un usage ordinaire, que comme d'une invention récente :

Et aussi vet par ordre tout tens et jour et nuit selonc ce que li firmament tournoie et jor et nuit tous jours sans fin dorient en occident sor les II. *naissans qui sont lun en midi et lautre en septentrion et ne se remuent noient lun plus que lautre que dune*

chaierete et pour ce nagent li maringniers as estoilles et as ensaingnes qui i sont que len apelle tremontaingnes et les gens qui sont en europe et en ceste partie nagent a cele de midi et se vous voulez oir la verite prenez un dyament et vous trouveres que il y a II. *faces une qui gist vers tremontaingne et lautre vers lautre et chescune des* II. *faces alice la pointe dune aguille vers cele tremontaingne a cui cele face gesoit et pour ce seroient li marinier deceu se il ne sen prenoient garde et por ce que ces* II. *estoilles ne se muevent avient il que les autres estoilles qui sont iqui entour ont plus petis cercles et les autres plus grans.*

Guyot de Provins, dans son poème ou roman, auquel il donna le nom de *Bible*, satire sanglante, mais fine et bien maniée contre tous les états de la vie, et même contre la cour de Rome, et qu'il publia en 1203, est le premier qui ait indiqué bien positivement la découverte de la boussole. Ce n'était alors qu'une invention naissante. Mais le plus grand pas était fait : il ne s'agissait plus que de trouver un moyen de suspendre l'aiguille aimantée sur un pivot solide, et de la renfermer dans une boîte. Jacques De Vitry, qui mourut à Rome le 30 avril 1240, nous apprend aussi, dans son histoire d'Orient et d'Occident, que la boussole était inventée et employée avant 1220. (Hist. litt. tome 18, pages 212 et 232.) (Voyez aussi le tome 1.er, page 382, de l'art de vérifier les dates, sur la boussole, et dans Feller, tome 7, page 87, Hugues de Bercy.)

Brunetto, ainsi qu'il a été dit plus haut, avait donné des leçons au Dante qui, dans son poème, le trouve en enfer (livre XV), et le reconnaît pour son ancien maître. « Si Dieu exauçait mes prières, dis-je à Bru-» netto, vous ne seriez pas banni du séjour de la vie ; » je garde un touchant souvenir de cette voix chère et

» paternelle qui m'enseignait le chemin de la gloire. » (Trad. d'Artaud.) Après lui avoir recommandé son *Trésor*, ouvrage qu'il regardait comme son plus beau titre de gloire, Brunetto le quitte et s'éloigne rapidement. Cependant M. Legrand d'Aussy parait douter que Brunetto ait donné des leçons au Dante. (Tome v des manuscrits de la bibl. du roi, page 268.) (Voyez hist. litt. d'Italie par Ginguené, la notice sur Le Dante, tome 1.er, page 437, et tome 2, page 78 et suiv.)

Napoléon avait songé à faire imprimer, aux frais de l'Etat, le *Trésor* avec des commentaires, et il avait désigné une commission à cet effet. (*Circul. de M. le Ministre de l'instruct. publiq. du 15 mai 1833.*)

Dès le xv.e siècle, on avait remis en français plus moderne l'ouvrage de Brunetto, mais on y avait fait beaucoup de retranchements et de corrections, particulièrement en ce qui concerne l'histoire de France.

Il y a dans ce livre plusieurs idées vraies, diverses observations fines et justes, souvent la collection des préjugés de son siècle sur les matières qu'il a traitées, et un abrégé assez bon de philosophie péripatéticienne.

On lit à la fin :

Ci fenist le derrier livre du Tresor lequel translata Mestre Brunet Latin de latin en Rommans pour son bon ami lan de grace mil trois cens et trois et le mardi apres l quasimodo et lescrist Robin Boutemont et apres commence le livre et tout le service de Job en celui jour meismes.

Le manuscrit étant tout entier de la même écriture, le nom de celui qui l'a écrit est Robin Boutemont. Suivant l'art de vérifier les dates, Pâques étant arrivé, en 1303, le 7 avril, le manuscrit du *Trésor* fut achevé le 16 de ce mois, ce qui fait, à partir du jour de la Purification, deux mois et demi que l'écrivain a mis à le transcrire.

On lit ensuite ces deux vers latins :

Explicit iste liber scriptor sit crimine liber. Amen.
Finito libro reddantur vina magistro.

On prétend, mais sans en rapporter la preuve, que Brunetto a pris l'idée de son *Trésor*, de Pierre Corbian, poète provençal qui florissait dans le XIII.e siècle.

20.° Ici commence le livre de Job et Vegiles de mors en francois.

C'est la traduction des psaumes, antiennes, versets, leçons, répons et oraisons de l'office des morts. Elle commence par le psaume 114 : *Je ai amee la vois de mouroison pour ce que nostre Saingnour la loera, Dilexi quoniam exaudiet Dominus vocem orationis meæ.* Ce psaume est suivi de la traduction du 119.e : *Ad Dominum cùm tribularer, clamavi;* du 120.e : *Levavi oculos meos in montes;* du 129.e : *De profundis;* du 137.e *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo;* du *Magnificat, etc.* A la fin de chaque psaume on lit : *Repos pardurable leur donne sire et la lumiere pardurable leur luise.* Cet office est ainsi terminé :

Pere nostre qui es es ciex saintifies soit li tiens nons. Et ne nous lesse en temptations. mes nous delivre de mal a la porte denfer soustrai les ames diceus. nostre Saingnour en la terre des vis (vivants) *oi mouroison. Et mon cri a toi vendra. orons.*

Assoil sire Dieus les ames de tes serjans (serviteurs) *et de tes serves de tous lians de pechie en tele maniere que en la gloire de ta resurrection entre tes sains soient resuscites par nostre Saingnour Dieu JehuCrist qui avec toi vit et regne en lunite du Saint esperit Dieu par tous les siecles des siecles amen.*

Sire oi mouroison et mon cri a toi viengne. Reposent empais amen.

On lit, en lettres écrites en encre rouge :

Ici fenissent vegiles de mors en francois et commence le livre de Job.

Les vegiles des mors ont été imprimées à Paris par Anth. Vérard, in-4.° goth. (De Bure, tome 2, n.° 2858.)

21.° Le livre de Job.

Ce livre, le plus ancien des livres poétiques, qui suit les vigiles des morts, est complet, et tel qu'il se trouve dans l'Écriture Sainte. Je me bornerai à ne transcrire que le 1.er verset et les deux derniers. *Uns hons estoit en la terre des hus* (d'uz) *qui avoit anon Job. Et cil hons estoit simples et droituriers et doutant Dieu et departant de mal..............*

Fames ne sont mie trouvees si beles comme les filles Job en toute la terre et leur pere leur donna eritage enterre. Leur freres Job vesqui apres cent et quarante ans. Et tuit ses fuis de lui et les fuis de ses enffans en la quarte generation et mourut viellart et plains de jours.

On lit à la fin ;

Explicit le livre de Job lan de lincarnation notre Saingnor IIIc *et* III (le millésime est sous-entendu) *le mardi devant feste saint Marc et commence le Lucidaire en cel meisme jor et an ensemble.*

Et plus bas, en lettres rouges :

Ci fenist le livre de Job et commence le Lucidaire.

22.° Lucidaire des grands.

Le Lucidaire est un livre où l'on éclaircit plusieurs questions embarrassantes. Dans le prologue, l'auteur s'exprime ainsi :

Sus ceste oevre povons nous metre bien tel titre qui

bien puet estre apellez Lucidaires. Ce est a dire esclairemens car il demonstre les occurces de mout de sentences.

En effet, c'est un dialogue entre un jeune homme et un saint personnage. Le premier interroge et le maître répond. Mais leur entretien ne roule que sur des matières de religion, ou qui sont envisagées sous le point de vue de religion : purgatoire, anges, démons, songes, enfer, paradis, antechrist, jugement dernier, etc. Cet ouvrage, qui ne présente aucun ordre, et qui n'a, ni comme poème, ni même comme traité de théologie, aucun genre de mérite, est la traduction en prose de l'*Elucidarium*, que l'on trouve dans les œuvres de saint Anselme, archevêque de Cantorbéri, pag. 457, édition de 1675, in-f.° « Gloriose Magister, rogo ut ad inqui-» sita mihi ne pigriteris respondere, ad honorem Dei et » utilitatem ecclesiæ ». *Glorieus Maistres je te pri que tu me responnes ai* (sic) *ces choses que je te demanderai a lonnour de Dieu et au proufit de sa mere. Li maistres respont certes volentiers le ferai.*

Gabriel Gerberon, bénédictin de Saint-Maur, attribue le Lucidaire à l'archevêque de Cantorbéri ; les auteurs de l'histoire littéraire de la France, tom. 12, pag. 167, à Honoré d'Autun, prêtre de l'église de cette ville dans le XII.e siècle ; d'autres à Guibert de Nogent, mort en 1124, et plusieurs à Abeilard.

Cet ouvrage est inséré en vers français dans un manuscrit du XIII.e siècle (De Bure, tom. 2, n.° 2709).

A la fin, on lit en caractères gothiques :

Explicit le livre du Lucidaire des grans amen alleluya, al'.

23.° Le philosophe Sydrac.

Le titre, écrit en encre rouge, est ainsi conçu :

In nomine patris et filii et spiritûs sancti amen.

Ci commence le livre de Sydrac le phillosophe qui est apeles le livre de la fontainne de toutes sciences.

Ce livre est précédé d'un prologue qui nous apprend qu'après le déluge, Dieu fit naître de la génération de Japhet, fils de Noé, un homme nommé Sydrac, de la terre de *Tractabar*, qui fut rempli de toute science et qui connaissait toutes choses *esperitueles et corporeles;* que Boctus, roi païen, ayant entendu parler de la profonde science de Sydrac, l'envoya chercher et lui adressa, quand il fut en sa présence, beaucoup de questions auxquelles le philosophe répondit *a droit et a reson*, ce qui plut tellement au monarque, qu'il lui fit faire un livre de ces mêmes questions et *li mist non livre de la fontainne de toute science.* Après la mort du roi Boctus, ce livre passa en différentes mains, et fut apporté d'Asie par un saint personnage à Tolède, où le clergé le fit traduire de grec en latin. Le roi d'Espagne ayant entendu parler de ce livre, l'envoya chercher, et *le tint en grant chierté pour les beles demandes que il i trouva.* Ce prince, à la demande de l'empereur de Thunes (Tunis), Emyzel Momemin, le fit traduire en langue sarrasine, et le lui envoya; de là, il passa aux mains du patriarche Robert d'Antioche, et finit par être rapporté à Tolède. A la fin de ce prologue est écrit en lettres rouges : *Ci fenist le prologue de cest livre et commence largument.*

Cet argument est un court exposé des matières contenues dans cet ouvrage. Elles traitent : de la puissance de Dieu, du malin esprit, des anges, du ciel, du firmament, du soleil, de la lune, des planètes et de leur vertu, des signes, des étoiles, du paradis, de l'enfer, de la vie, de la mort, de l'ame, du corps, du jour, de la nuit, du vent, des éclipses, de la foudre, de l'histoire naturelle, des plantes et de leur vertu, des pierres précieuses, de la loyauté, de la

trahison, de l'amour, de la haine, de boire, manger et dormir, de la guerre, de la paix, des jugements, de la foi, de la loi, des songes, des disputes, des aumônes, des péchés et d'autres choses visibles et non visibles. Immédiatement après, on lit ce qui suit :

En lan de lincarnation notre saignour Jehucrist mil IIᶜ XLIII *furent fet li argument et li prologue de cest livre a Thollete par pluseurs mestres clers dont il virent que cest livre est et sera proffitable as ames et as cors des gens ou monde. li quiex Diex daigna que il fust prophecie par le sage Sydrac de la venue Jehucrist et por ce que il fu philosophe ne fu il mie mis ou tens des prophetes dont il ne porent acorder de metre en cest livre les chapitres qui touchent une raison les uns apres les autres ains les mistrent ainssi comme il sont en cest livre tiex comme li rois Boctus les requist au sage phillosophe Sydrac et si ont aucunes choses glosees de cest livre par la connoissance des choses qui furent avant de nous et par lart de phillosophie, etc.*

A la suite de l'argument vient la liste des questions adressées à Sydrac par Boctus, dont le nombre s'élève à 1208, et après lesquelles est écrit en lettres rouges :

Ci fenissent les questions de cest livre lesqueles le rois Boctus requist au sage phillosophe Sydrac et commence le livre.

Boctus était roi d'une grande province, située entre l'Inde et la Perse, que l'on appelait *Boctorienne* (Bactriane). Huit cent quarante-sept ans après la mort de Noé, ce prince voulut bâtir une ville forte à l'entrée des Indes pour faire la guerre à Garabb, roi d'une grande partie de ce pays. Il entreprit d'abord la construction d'une tour sur les frontières de son ennemi ; mais l'ouvrage commencé le jour était abattu la nuit,

et il fallait recommencer le lendemain comme de plus belle. Cela dura sept mois entiers. Boctus, contrarié dans ses opérations, fit assembler son conseil, et il fut résolu à l'unanimité qu'il fallait mander tous les devins et les philosophes pour les consulter sur ce qu'il y avait à faire dans cette circonstance. Au bout de 25 jours, les sages devins, au nombre de 89, se rendirent à l'invitation du Roi, qui leur exposa le motif pour lequel il les avait appelés près de sa personne. Les devins demandèrent quarante jours pour répondre; ce qui leur fut accordé. Ce délai passé, ils dirent au roi qu'il fallait recommencer l'ouvrage à tel jour de la lune et à telle heure. On se mit à l'œuvre; mais tout ce qui avait été fait dans la journée était renversé pendant la nuit. Le roi, trompé dans son attente, fit mettre les faux prophètes en prison.

Cependant Garabb, instruit que Boctus ne pouvait faire construire la tour, en ressentit une grande joie, et il lui écrivit qu'il le laisserait achever sa construction, s'il voulait lui donner sa fille en mariage. Boctus, pour toute réponse, fit couper la tête au messager de Garabb, et fit publier partout qu'il donnerait sa fille en mariage et la moitié de son trésor à celui qui lui donnerait un bon conseil pour accomplir ses desseins.

Dix jours s'étaient écoulés depuis cette publication, quand arrive à la cour de ce prince un vieil homme, qui lui dit que, pour réussir dans son entreprise, il fallait demander au roi *Tractabar* le livre d'astronomie qui fut laissé à un des enfants de Noé, et qui était entre les mains de ce roi, et le prier de lui envoyer avec ce livre son philosophe Sydrac, homme savant dans l'astronomie et seul capable de le tirer d'embarras.

Boctus suivit ce conseil. Il envoya une lettre et un présent à *Tractabar*, qui consentit à sa demande, et

lui envoya Sydrac avec son livre. Le philosophe arrivé à la cour de Boctus, apprit bientôt ce qui était arrivé. Il dit au roi : *Sire ceste terre est enchantée et nule forterece ni pourroit estre fete dici a tant que lenchantement soit deffet et je ai tel conseil que je le defferai.* Il lui enseigne ensuite une montagne située dans l'Inde, appelée la *montaigne vert du corbel* (où cet oiseau s'arrêta quand Noé le lâcha de l'arche), et sur laquelle croissaient douze mille espèces d'herbes, dont le premier tiers avait la propriété de faire du bien, le deuxième tiers, du mal, et le troisième, ni bien ni mal. *Se vous voulez*, dit-il, *aler en cele montaigne pour avoir des herbes vous pourrez fere de vos anemis quanque vous voudrez.*

Le roi Boctus se met aussitôt en marche à la tête de son armée, et se dirige vers cette montagne. Mais, quand il voulut y monter, les montagnards lui disputèrent le passage et le repoussèrent deux fois. Ayant fait venir du renfort, il attaque une troisième fois, et parvient à emporter la position et à mettre ses ennemis en fuite.

Boctus était païen et sacrifiait aux idoles, qu'il faisait porter partout où il allait. Sydrac, au contraire, croyait au vrai Dieu et l'adorait. Le roi voulut le contraindre à honorer ses faux dieux et à leur offrir des sacrifices. Mais le sage philosophe s'y refusa, adressa au ciel une prière, et tout-à-coup la foudre tomba sur la principale idole et la mit en cendres. Le prince irrité, et attribuant cet évènement aux enchantements de Sydrac, le fit mettre en prison. Mais ses affaires n'en prospérèrent pas mieux. Privé des conseils de Sydrac, il se trouva dans une grande perplexité, et consulta dix sages de son armée pour savoir quel parti prendre. Ceux-ci lui conseillèrent de faire semblant d'obéir à l'enchanteur, et une fois tiré d'embarras, de le faire mourir. Le roi

suivit ce conseil, fit amener Sydrac en sa présence, et lui ordonna d'exécuter ses commandements. Sydrac reste inébranlable dans sa foi, opère des prodiges, évite les embûches de ceux qui voulurent l'empoisonner, confond par ses raisonnements les faux sages, brise toutes les idoles, chasse les diables qui y étaient enfermés, fait voir au roi, dans un vase de terre rempli d'eau, la sainte Trinité, lui explique ce mystère, et finit par le convertir lui et toute son armée, et par l'affermir dans la croyance du fils de Dieu, le vrai Prophète.

C'est alors que Boctus adresse à Sydrac 1208 questions, auxquelles le philosophe répond, et qui éclairent le monarque sur les vérités de la religion.

Le roi, après sa conversion, remercie Sydrac de l'avoir tiré d'erreur et de lui avoir montré le chemin du ciel. Il monte ensuite à cheval et revient avec son armée à l'endroit où il voulait faire élever la tour. Aussitôt Sydrac fait mettre la main à l'œuvre, au nom de la sainte Trinité, et au bout de 25 jours l'ouvrage fut totalement achevé sans aucun obstacle. Quand Garabb apprit que son ennemi avait réussi à bâtir la tour, il lui envoya demander la paix, qui lui fut accordée par le conseil de Sydrac, à condition qu'il croirait en Dieu, créateur du ciel et de la terre. *Sus ce le rois Garabb se converti a Dieu et rompi toutes les ydoles que il avoit.*

Boctus, avant sa mort, convertit aussi tout son pays et beaucoup d'autres terres et provinces.

Ce manuscrit, qui contient 152 feuillets, donne une idée de toutes les sciences connues dans le moyen-âge. Il a eté imprimé dans le XV.e et le XVI.e siècle. (Voy. Brunet, tome 3, page 398, et le suppl., tome 3, page 297.)

Lenglet Dufresnoy, dans son histoire de la philosophie hermétique, cite cet ouvrage, tome 3, page 299.

On peut en outre citer cette édition : *Paris, veufue feu Jehan Trepperel, et Jehan Jehannot*, sans date, in-4.°, goth. à deux col.

On lit à la fin du manuscrit :

Explicit le livre de Sydrac et commence Boece de consolation.

24.° Ci commence Boece de consolation translate de Jehan de Meun au roi Phe quart dont ci commence le prologue.

Ce titre est écrit en lettres rouges.

Dans son épître dédicatoire adressée à Philippe IV dit *le Bel*, Jean De Meung fait l'énumération de plusieurs traductions, qui ne nous sont pas parvenues, ou qui ont échappé aux recherches des bibliographes. Elle commence ainsi :

A ta royal majeste tres noble prince par la grace de Dieu rois des francois Phelippes quart je Jehan de Meun qui jadis ou rommans de la rose puis que jelousie ot mis emprison bel aeueill enseigne la maniere du chastel prendre et de la rose cueillir et translatai du latin en francois le livre vegece de chevalerie et le livre des merveilles dillande et la vie et les èpytres Pierres aboielart et helouys sa femme et le livre aelered de esperituele amistie. Envoie ores Boece de consolation que je tai translate de latin en francois jasoit ce que tu entendes bien latin, etc.

Boèce fut premier ministre de Théodoric, roi des Goths. Ce prince, le soupçonnant d'une intelligence avec l'empereur Justin, le fit arrêter, conduire à Pavie, où, après six mois d'une cruelle détention, on lui serra tellement la tête avec une corde, que les yeux, dit-on, en sortirent. Il fut ensuite achevé à coups de bâton, le 23 octobre 524 ou 525.

La consolation de Boèce, divisée en cinq livres, est un mélange intéressant de morceaux en prose et de pièces de vers de différents rhythmes. De toutes les compositions de ce malheureux philosophe, c'est la plus célèbre. Il écrivit cet ouvrage, qui est plein de force, de raison et d'élégance, dans sa prison, sans le secours d'aucun livre. Boèce débute par une fiction ingénieuse : la philosophie lui apparaît sous la figure d'une belle femme, et la description qu'il fait, tant de ses traits que de ses vêtements, est une allégorie continuelle. On admire dans ce livre l'élévation des pensées, la noblesse des sentiments, la facilité, la justesse des expressions et une pureté de style au-dessus des autres écrivains du V.e et du VI.e siècle.

Notre manuscrit contient 57 feuillets.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de donner ici la traduction des huit premiers vers. L'ouvrage entier est précédé de ce titre, écrit en encre rouge : *Cest la translation Jehan de Meun du livre du confort de phillosophie.*

TEXTE.

Carmina qui quondàm studio florente peregi,
Flebilis, heu! mæstos cogor inire modos.
Ecce mihi laceræ dictant scribenda camenæ,
Et veris Elegi fletibus ora rigant.
Has saltem nullus potuit pervincere terror,
Ne nostrum comites prosequerentur iter.
Gloria felicis olim viridisque juventæ,
Solantur mœsti nunc mea fata senis.

TRADUCTION.

Ha! las je qui jadis parfis jolives chanconnetes en mon estuide flourissant suis maintenant contrains a commencier emplorant et a fere vers de doulereuse matiere. Vez ci que les desordenees muses des poestes

me distrent choses a escruire et un cheitis ver marousoit mon visage de vrais pleurs. Toutes voies ne pol nule poour icestes parvainire que eles ne me fussent compaingnes et poursivissent notre erre. Cestes qui jadis furent la gloire de ma jonesce beneuree et vert confortent maintenant les destinnees de moi doulereus viellart.

Dans le XVIII.e siècle, Léon Colesse a traduit ainsi ces mêmes vers :

« Autrefois l'enjouement de ma muse répondait aux » agrémens de mon âge et à la splendeur de ma for- » tune; aujourd'hui les plus tristes accens conviennent » seuls au déplorable état où je me trouve. Les muses, » qui m'inspirent, sont couvertes de vêtemens lugubres, » et les larmes sincères qui coulent de leurs yeux, font » bien voir que c'est avec raison qu'elles empruntent » l'appareil et le langage de la douleur. Mais ni la dou- » leur, ni la crainte n'ont pu les empêcher de me suivre » dans mon adversité. La gloire et la prospérité de » mes premières années sont l'unique consolation des » malheurs de ma vieillesse ».

La bibliothèque d'Orléans possède un fragment d'un très-ancien poème en vers romans sur Boèce, qui provient de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, fondée en 623, et située à huit lieues d'Orléans, et qui contient 257 vers. Court de Gebelin en a fait mention. (Etym. de la langue françoise, page 49 du discours préliminaire). M. Raynouard l'a publié avec des notes en 1817. (Hist. littér. tom. 17, pag. 601 et suiv.) M. A. Septier, dans son ouvrage sur les manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, publié en 1820, cite à la page 190 une traduction de Boèce en vers français, in-f.o de 400 pages, faite au commencement du règne de Charles V, roi de France, et il donne à la page 197 une description du fragment précité, in-4.o, contenant 275 pages. De Bure,

tom. 2, pag. 261, donne également la description d'un manuscrit du XV.e siècle, de 114 feuillets, contenant la traduction de la Consolation de Boèce, en vers français de huit syllabes, et il désigne le traducteur sons le nom de Frère *Regnault de Louens*. Ce dominicain a composé cet ouvrage en 1336. (Acad. des inscript. et belles-lettres, tom. 7. pag. 294).

La Consolation de Boèce a obtenu un grand nombre d'éditions, dont la première fut faite à Nuremberg en 1476. Ce livre a eu plusieurs traducteurs. La traduction de Jean De Meung a été souvent imprimée. (Voyez De Bure, tom. 1.er, pag. 585; l'abbé Goujet, tom. 9, pag. 57, et Brunet, tom. 1.er, pag. 239).

A la fin du manuscrit, on lit : *Explicit Boece de consolacion.*

25.° Un ouvrage de philosophie naturelle, d'après les doctrines d'Aristote, contenant 29 feuillets, composé par quelque docteur scolastique du moyen-âge, et probablement destiné à l'enseignement. Il est écrit en français, ce qui le rend plus remarquable. Je n'ai pu en connaître le titre, parce que plusieurs feuillets du commencement, du milieu et surtout de la fin ont été déchirés.

C'est un dialogue entre le philosophe *Timéo* et *Placide*. Celui-ci interroge, celui-là répond, et commence par donner à son élève l'idée d'un triomphe. Leur entretien roule ensuite sur l'homme, sur Dieu qui nous a créés, ainsi que les astres; sur les quatre éléments, le feu, l'air, l'eau, la terre et sur leur nature; sur le globe terrestre qui ressemble à un œuf, sur l'arc-en-ciel, sur la grandeur du soleil et de la lune qui ont ame et corps.

Le maître parle aussi des poissons, des oiseaux, des animaux auxquels Dieu a donné une ame, des arbres, des plantes, du vent, du zodiaque, du soleil et de la lune qui vont autour du firmament.

Vient ensuite une définition du mot *Adam*, composé, suivant Timéo, des quatre premières lettres du nom de quatre étoiles, dont l'un commence par un *a* (*Anastole*), le 2.e par un *d* (*Dissis*), le 3.e par un *a* (*Archos*), et le 4.e par une *m* (*Mensosbrios*); et de ces quatre lettres réunies Dieu, quand il créa le premier homme, en forma le mot *Adam* : ce qui est absurde; car il est plus rationnel de faire dériver *Adam* du mot hébreu *Adamah*, en latin *humus*, terre végétale, parce que Dieu a donné à l'homme un corps de terre et qui doit retourner en terre.

Timéo fait connaître à son élève, en termes un peu lestes, la manière d'engendrer, et il lui apprend que toute créature, soit homme, soit femme, qui serait nourrie, dès ses plus tendres années, de sucs vénéneux, pourrait faire mourir par le seul attouchement; et, pour le prouver, il lui raconte cette fable :

Un roi, contemporain d'Alexandre-le-Grand, avait fait élever avec beaucoup de soin une jeune fille d'une grande beauté. Il lui avait fait apprendre à jouer de la harpe, et, dès son bas âge, l'avait nourrie de poison; de sorte que cette personne, semblable à une bête venimeuse, faisait mourir tout être vivant qu'elle touchait. Il s'était déjà débarrassé, par cette perfidie, d'un roi plus fort et plus puissant que lui, qui lui avait déclaré la guerre, et le tenait assiégé dans une forteresse où il s'était retiré. Le monarque déloyal envoya donc cette beauté dangereuse à Alexandre, conquérant et vainqueur de Darius, à dessein de lui causer la mort, s'il venait à la toucher, et de s'emparer de ses états, qu'il convoitait depuis longtemps. Mais Aristote et Socrate reconnurent que cette

fille était venimeuse, et empêchèrent le jeune roi de Macédoine d'avoir le moindre contact avec elle. On en fit l'expérience, et tous les animaux qu'elle avait touchés périrent. Ainsi fut délivré Alexandre d'un danger imminent, par la sagesse et la prudence des deux philosophes. Ce prince fit couper la tête *à la pucelle et la fist ardoir bien loing de gent.* (Philippe Camerarius rapporte le même fait dans ses méditations hist., liv. 4 du 3.e vol., chap. 9, pag. 288, édit. de Lyon, 1610, in-4.o).

Dans le chapitre qui traite des monstres, l'auteur parle d'une femme qui avait deux têtes, quatre yeux, quatre bras, deux poitrines, le tout tenant à un seul corps. Il raconte ensuite la fable de Pasiphaé, qui engendra le Minotaure, et la manière dont Dédale et son fils Icare se sauvèrent de la tour où, par l'ordre de Minos, ils avaient été enfermés; il finit par une description de la pluie, de la rosée, des vents, etc.

Cætera desunt.

Il est à propos de faire observer que plusieurs des ouvrages dont je viens de donner l'exposé, appartiennent aux sciences-et-arts et non aux belles-lettres; mais j'ai cru devoir suivre l'ordre dans lequel ils sont placés dans ce manuscrit, dont la couverture porte les armes de M. De Robien, qui sont d'azur à dix billettes d'argent, 4. 3. 2. 1.

148. Recueil de romans des chevaliers de la Table Ronde, contenant Lestoire del Saint Graal, la vie de Merlin et Lancelot du Lac, grand in-f.o, rel. en bois, recouv. à neuf de parch.

Ce superbe manuscrit du XIII.e siècle contient 272 feuillets écrits sur parchemin en minuscule gothique, à trois colonnes de 45 lignes chacune, tracées au plomb. Ses lettres historiées et ses capitales sont peintes en cou-

leurs variées et rehaussées d'or. On y voit des oiseaux, des animaux et de petites figures grotesques. Au commencement est une lettre historiée, qui a beaucoup souffert. Elle représente J. C. qui apparaît en songe à Robert de Borron, et lui donne un livre qu'il tient à la main.

Le saint Gréal, premier roman de la Table Ronde, fut écrit en vers français dans le XII.e siècle par Chrestien de Troyes, On en trouve l'origine dans le roman de Brut, par Wace (1), que Martin de Rovre a traduit de latin en langue romane. J'ai trouvé le nom de ce traducteur dans notre manuserit, à la vie de Merlin qui est à la suite de l'histoire du saint Gréal. (Voy. sur le saint Gréal la bibliothèque des romans, août 1775, pag. 88, et De la Rue, tom. 2, pag. 206 et suiv.)

Suivant une note de Pierre Hevin (arrêts du parlem. de Bretagne, tom. 2, in-4.o, pag. 871), ce manuscrit a dû appartenir à la famille De Montbourcher, sans contredit une des plus plus anciennes et des plus illustres de Bretagne (2); et ensuite à Noël Du Fail, sieur De la Hérissaye, conseiller au parlement de Rennes, mort en 1590. Du Fail, auteur des contes d'Eutrapel et des

(1) Le premier volume de ce roman a paru en 1836, et il a été donné à la bibliothèque par M. le ministre de l'instruction publique.

(2) En effet, on lit à la fin du manuscrit, en écriture du XV.e siècle, les vers suivants :

Pour avoir memouaire plus cler
Et savoir la nativite
Que Mathelin de Montborcher
Fut ne vous sera recite
En avrill le xe jour
Mill quatre cens soixante dix
A neuff heures ou dix entour
Nessit Dieu ly doint paradis.

ruses de Ragot, capitaine des Gueux, a écrit sur le premier feuillet cette note :

« Cest la conqueste du Sainct Greaal (qui est a dire » une ampoulle ou phiole plaine dhuile) escrite sept » cens dyx sept ans apres la passion de Notre Seigneur.

» Cest bien contre ceulx qui ont ose escrire que la » langue francoise dont nous usons nest que depuis » seix cens ans en ça aussi quelle est extraicte du latin » comme les langues italienne et hespagnole, aus quels » lieux les romains ont commande pres de cinq cens » ans. Quant a la langue gauloise elle reste seulement en » la Basse-Bretagne armorique et au païs de Cornou- » aille en Angleterre ».

Plus bas est écrit :

Le Fol na Dieu 1578 (C'est l'anagramme de Noël Du Fail).

Pierre Hevin déclare, page 872, qu'il était possesseur de ce livre, et il s'étonne que Du Fail ait pu s'imaginer que ce roman ait été composé et écrit dès l'an 717, sous prétexte que l'auteur du conte feint, dans le chapitre 5, que les choses qu'il écrit sont arrivées en l'an 717, et il cite la note ci-dessus.

M. Félix Mainguy, ancien dominicain de Rennes et bibliothécaire de cette ville, a écrit au-dessous :

« L'auteur de ce roman remonte jusqu'au temps de » Joseph d'Arimathie, ce saint du nouveau Testament » qui eut l'honneur d'ensevelir le corps de J. C. Suivant » une tradition, sans doute fabuleuse, ce saint passa » la mer, et vint jusqu'à la Grande-Bretagne, pour con- » vertir à la religion chrétienne le peuple breton. Il » laissa la garde du saint Gréal, c'est-à-dire de la coupe » sacrée qui servit à Notre Seigneur le jour de la Cène » avec ses disciples, qu'il avait conservée comme un trésor » inestimable. Il laissa, dit-on, ce trésor à la garde de

» son frère Borron. Celui-ci avait douze enfants. L'aîné » se dévoua à la garde du saint Gréal; et pour cela » garda chierement sa virginité ».

Roquefort, dans son glossaire de la langue romane, tome 1.er, page 704, dit : « Robert de Bouron, Burons » ou Boiron a composé, dans le XIII.e siècle, un roman, » nommé le saint Graal, etc. ».

Le manuscrit du saint Gréal est ainsi terminé :

Si setest ore aitant li contes de totes les lingniees celydoine qui de lui oissirent et retorne a une autre branche que len apele lestoire de Merlin que il covient ajoster a fine force avec lestoire del Graal por ce que branche en est et i apartient et commence Messire Robert de Borron cele branche en tel maniere. De Bure, tom. 2, page 605, parle d'un manuscrit de ce roman, qui finit à peu près de la même manière.

Vient ensuite la vie de Merlin, qui n'a que 34 feuillets, et qui s'arrête à l'endroit où Artus fut sacré roi du royaume de *Logres* (Londres) le jour de la Pentecôte. *Quant il fu sacrez et la messe fu chantee si oissirent hors del mostier* (église) *et regarderent en la place si ni virent point del perron ne ne sorent quil fu devenuz. En tel maniere fu Artus elleuz a Roi. et tint la terre et le roiaume de Logres lonc tens et en pes*...................

Au haut du premier feuillet de la vie de Merlin, est une lettre historiée, sur un fonds d'or, qui représente N. S. descendu aux enfers, et délivrant de la gueule du dragon les ames des justes.

Le reste de ce manuscrit est occupé par le roman de Lancelot du Lac, contenant 139 feuillets. Il s'arrête à la fin du 109.e chapitre de la première partie, et le reste manque.

Le roman de Lancelot du Lac est regardé comme un

des plus agréables de tous ceux qui concernent la Table Ronde. Il mérita à son auteur le titre de *grand Maître d'amour*.

Les uns l'attribuent à Gautier Map, poète qui vivait dans la seconde moitié du XII.e siècle, et d'autres à Arnaut Daniel, de l'évêché de Périgord et d'un château appelé Ribayrac. Né gentilhomme au XII.e siècle, il apprit parfaitement les lettres, et joignit au talent de la poésie celui de faire les airs de ses chansons, qu'il exécutait aussi bien que le meilleur jongleur.

Robert de Borron l'a traduit du latin en français, Chrestien de Troyes l'a mis en vers français, et il a été traduit en allemand vers la fin du XIII.e siècle.

De Bure, tome 2, belles-lettres, n.o 3787, cite une édition de 1494, Paris, Verard, 3 vol. in-f.o, goth.

La bibliothèque possède l'édit. de 1533, in-f.o, goth. qui ne comprend que les deux premiers volumes. Lisez De la Rue, tome 2, pages 225 et 241.

149. Chronique de Baudouin, Comte de Flandres, qui épousa le diable, in-f.o, rel. en bois, couv. en veau.

Ce manuscrit rare et curieux, du XV.e siècle, est écrit sur papier, en gothique cursive, à longues lignes, au nombre de 25 à 31 par page, et il contient 131 feuillets.

Cet ouvrage, divisé en 79 chapitres, est un mélange de fables et d'évènements historiques, arrivés du temps des rois qui ont régné en France depuis 1104 jusqu'à 1292. Il commence par un prologue, qui donne un exposé sommaire de ce qu'il contient. Immédiatement après se trouve la table des matières.

On lit ensuite :

Cy commance la cronique de Baudouain Conte de Flandres commancee en lan de grace mille cent et quatre.

Baudouin avait refusé de prendre en mariage la fille du roi de France, et il est rapporté dans le x.e chapitre de quelle manière il épousa le diable.

Le malin esprit, s'étant mis dans le corps d'une princesse d'Orient, qui était morte depuis peu, et dont la beauté avait été très-remarquable, se présenta, sous la forme de cette princesse, à la vue du noble comte, qni venait de tuer dans les forêts de Noyon un énorme sanglier, à la poursuite duquel il s'était acharné, parce que ce fougueux animal avait éventré quatre de ses meilleurs chiens. Baudouin, emporté par l'ardeur de la chasse, se trouvait, dans ce moment, séparé des gens de sa suite, et se reposait au pied d'un arbre. Voyant une si charmante dame errer seule à l'aventure, il se leva, alla à sa rencontre, et lui demanda où elle allait. Elle répondit gracieusement qu'elle était fille d'un Roi d'Orient, que, son père voulant la marier contre son gré, elle n'avait pas voulu y consentir, par la raison qu'elle désirait épouser le plus riche comte du monde; que, dans ce dessein, elle avait quitté le palais paternel, accompagnée de beaucoup de gens, dont elle avait été obligée de se séparer, parce qu'ils voulaient la ramener à la cour du roi son père, et qu'elle avait promis à Dieu que jamais elle n'y retournerait, avant d'avoir trouvé le comte de Flandre, dont on lui avait dit tant de bien. Trompé par ce discours artificieux, et subitement épris des charmes de la belle aventurière, Baudouin se fit connaître à cette fausse princesse, l'emmena avec lui à Cambrai, où il l'épousa. Il vécut 14 ans avec elle, et en eut deux filles Jeanne et Marguerite. Au bout de ce temps, l'an 1198, le jour de Pâques, arrive à la cour du comte, un vieil ermite, qui avait bien cent ans, et qui pria ce prince, au nom de Dieu, de vouloir lui donner un repas. Il fut reçu avec distinction et admis à l'honneur de la table. Mais, ayant

reconnu le diable dans la femme de Baudouin, il usa d'exorcismes, le chassa du corps de la princesse, et le força de transporter ce cadavre en Orient, et de le déposer dans le tombeau d'où il l'avait tiré.

Ce manuscrit est antérieur à l'édition de 1474 et à celle de 1478, imprimée à Lyon, in-f.° goth. On cite encore une autre édition très-rare, sous ce titre : L'histoire et plaisante chronique du noble et vaillant Baudouyn, Comte de Flandres, lequel épousa le diable. Paris, goth., avec fig., in-4.° (Voyez De Bure, tome 2, page 636).

A la suite de la chronique de Baudouin, et de la même écriture, on trouve :

1.° Lepitaphe du Duc de Bourgongne nommé Phelippe qui trespassa en lan mil IIIIc LX sept.

Cette épitaphe contient 36 vers français.

2.° L'épitaphe d'Achilles, d'Hector et d'Alexandre, mêlée de prose et de vers.

3.° Sensuit les noms des seigneurs qui tiennent et doibvent tenir de la maison de France comme Ducz et Contes, mis par Reigle et ordonnance ainsi que vous pourrez veoirs.

4.° Epitaphe ou lamentation du Roy Charles septiesme roy des Francoys qui trespassa de ce siecle en lan mil IIIIc LX. (En vers français et latins de différents rhythmes).

5.° Une ballade de 39 vers français contre les cabaretiers qui frelatent le vin. Elle est tirée du roman de la chasse d'amours.

Dung giect de dart dune lance asseree
Dung long faussart dune grosse massue
Dune guisarme et dune grant eppee
Dung braquemart dune hache esmolue
Dung long planchon et dune besague

Dung fort espieu et d'une sacqueboute
De maulx brigans puissent trouver la rote
Que tout le corps leur soit mis par morceaulx
Le coul couppe dun bon brouc acherin
Et transglotiz de chiens et porceaux
Les taverniers qui brouillent le bon vin, etc.

Ce manuscrit a été donné à la bibliothèque, en juillet 1827, par M. De Lorgeril, qui était alors Maire de Rennes.

---

150. **Explanatio sive commentum super Valerium-Maximum, in-f.°, demi-rel.**

Ce manuscrit de 1472 est écrit sur parchemin, en gothique cursive, et il contient 160 feuillets, à deux colonnes, de 45 lignes chacune. Ses initiales sont simplement en rouge, à l'exception de la première, qui est en bleu, sur un fond d'or et ornée d'une vignette.

On lit à la fin :

Explicit explanatio sive commentum super Valerium-Maximum, 1472.

Vient ensuite la table des chapitres.

Ce manuscrit provient du couvent de Saint-François de Rennes.

Il existe une traduction française de Valère-Maxime avec des gloses, commencée pour Charles V par Simon de Hesdin, religieux des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, achevée en 1401, d'après les ordres du Duc de Berri, par M.e Nicolas Gonesse, et imprimée depuis par Vérard, sous le titre de *Valere-le-Grand*, vers 1500.

Enigmes, Emblêmes, etc.

151. *Symphosii*, poetæ veteris et elegantissimi ænigmata, in-8.°

Ce manuscrit est exécuté sur papier, en lettres rondes, et il contient 9 feuillets et 18 lignes par page.

C'est sous ce nom qu'on trouve des énigmes latines dans le *Corpus poetarum*. On croit que ce nom, tiré d'un mot grec qui signifie *convivium*, vient de ce que ces énigmes furent proposées dans un banquet. La préface, contenant 15 vers hexamètres, placée au commencement des énigmes, l'indique.

Mélanges.

152. Extraits de diverses lectures en prose et en vers, in-f.°, rel. en bas., ferm. en cuivre.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, exécuté sur papier, contient 255 feuillets écrits à longues lignes. On y trouve des notes sur quelques rois de France, sur l'histoire des Perses de Rollin, sur Fontenelle, Voltaire, sur les intérêts et prétentions de la Russie, quelques lettres philosophiques, etc.

153. Recueil par ordre alphabétique de divers opuscules, vers et extraits, in-4.°, rel. en basan.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, exécuté sur papier, contient 226 feuillets écrits à longues lignes. On y trouve le traité des passions par Descartes, une réfu-

tation de l'erreur de Spinosa sur l'impossibilité de l'Incarnation, l'histoire de Grandier, l'épître de M. Despréaux sur l'amour de Dieu, une lettre aux jésuites sur leur nouvelle réponse aux lettres provinciales, signée *N. M.* sur la grâce suffisante des jansénistes, savoir si Adam a eu une philosophie infuse ou acquise, éloge de la sainte Ecriture, des compliments, des épitaphes, des élégies, etc.

HISTOIRE.

Géographie.

154. **Brevis institutio geographica, in-12, rel. en bas.**

Ce manuscrit du XVII.e siècle est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 15 à 24 par page, et il contient 100 feuillets.

155. **Pomponii Mellæ cosmographiæ libri tres, in-4.°, rel. en parch.**

Ce manuscrit de 1467 est exécuté en petites lettres rondes, sur un papier qui est fort et lisse, à longues lignes, au nombre de 21 par page, et il contient 63 feuillets. Quelques initiales en or sont enfermées dans de petits cadres peints en bleu et en vert, ornés de feuillages, d'autres sont simplement en bleu et en rouge. Plusieurs feuillets ont des notes marginales d'une écriture différente. On lit à la fin du dernier feuillet : *Ego Joannes Antonius Caymus Pomponii Mellæ cosmographiæ libros septimo Kl Decembres 1467 horâ* IIa *pfeci.* (perfeci).

Au commencement et à la fin de ce manuscrit, se trouve le dernier évangile de la messe, écrit en caractères extrêmement fins et en forme de rond, sur un diamètre de 12 à 15 lignes.

Cette cosmographie est suivie d'un petit commentaire en latin sur Pomponius Mela, qui contient dix feuillets, et qui paraît avoir été fait en 1562 par Jean Gouret; car on lit à la fin : *Joannes Gouretius Dman* 1562. Et plus bas est écrit en caractères différents : *Joannes Bourgeofius armoricq.*

Ce manuscrit provient du couvent de Saint-François de Rennes.

156. Table alphabétique de tout ce qui est contenu dans la carte de la prévosté et vicomté de Paris, et dans la carte de la généralité d'Orléans, par le sieur De L'Isle, avec le supplément de la table alphabétique du duché de Bourgogne, par le même.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, exécuté sur papier, forme deux cahiers petit in-4.o, cart., dont l'un contient 75 feuillets et l'autre 65.

Voyage à la Terre-Sainte.

157. Voyage à la Terre-Sainte, au mont Sinaï et au couvent de sainte Catherine (1), vers la fin du XV.e siècle, pet, in-4.o, cart.

(1) Ce monastère fut fondé par l'empereur Justinien et son épouse Théodora, et fut terminé la trentième année du règne de ce prince, ainsi que le prouve l'inscription grecque placée sur la porte du couvent. Elle a été copiée par le docteur Alexandre Ricci, et elle est insérée dans le journal des Savants. (Septembre 1836, page 538.)

Ce manuscrit est exécuté sur vélin, en pur gothique minuscule, à longues lignes, au nombre de 25 à 26 par page, et il contient 64 feuillets. Ses initiales en or sont enfermées dans de petits cadres peints en bleu et en vert. Malheureusement plusieurs feuillets manquent au commencement, au milieu et à la fin.

La naïveté de cette relation caractérise l'époque où elle a été écrite. Le voyageur raconte ce qu'il voit, ce qui lui arrive, avec la simplicité d'un enfant. Tout chez lui est sincère. Cette relation, dont la lecture offre bien des charmes, fait connaître les mœurs, les usages et les coutumes des Orientaux, les peines et les souffrances que les pèlerins endurèrent pendant leur route, ainsi que les mauvais traitements et les vexations qu'ils essuyèrent de la part des Maures ou Arabes, lorsqu'ils visitèrent les lieux saints. Un abbé de Saint-Méen en Bretagne, un seigneur de La Guerche, René de Chateaubriant seigneur du Lyon-d'Angers, Jean De Acquilla maître des Quinze-Vingts de Paris, Alain de Villiers seigneur de la Frete, un Duc de Bavière, le Comte de Vert D'aubert allemand, Thibaud Habsepert, chevalier allemand, Nicolas De Saint-Genoys de Tournay, Arnoul son frère et Georges De Languerant étaient du voyage. Le Duc de Bavière tomba malade à *Gazera* (Gaza), et y mourut des suites de ses fatigues (1). L'auteur dit que la fièvre le prit lui-même dans la vallée de Josaphat.

Au bas du dernier feuillet, on lit que *Jacques Cueur, argentier du feu roy Charles mourut à Syon* (île de

(1) C'est probablement le Duc Christophe, mort, sans avoir contracté d'alliance, en 1493, dans son voyage de la Palestine. Ce prince était le quatrième fils du Duc de Bavière Albert I.er dit *le Pieux* et d'Anne, fille d'Eric, Duc de Brunswick-Grubenhagen. (Art de vérifier les dates, tome 3, page 405).

Chio), *et qu'il fut enterré aux Cordelliers au boult.....* (le reste manque).

Charles VII, roi de France, étant mort le 22 juillet 1461, notre manuscrit est postérieur à cette année, et, selon toute apparence, il est de 1493.

Ce manuscrit inédit a été donné à la bibliothèque en juillet 1827, par M. De Lorgeril, qui était alors Maire de Rennes.

Chronologie.

158. Table chronologique des auteurs des livres de l'ancien Testament et de leurs ouvrages, in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit, d'une écriture moderne, et exécuté sur papier, à longues lignes, contient 256 feuillets. Il commence à Moïse, législateur du peuple d'Israël et auteur du Pentateuque, et il finit au X.e siècle inclusivement. Ce manuscrit, qui n'est qu'un premier volume donne la liste, par siècle, des véritables ouvrages que chaque auteur a composés, et il indique en outre les ouvrages de ces mêmes écrivains, qui sont supposés, et ceux qui sont perdus. Il renferme aussi des notes très-instructives. A la fin de chaque siècle, on trouve une table des conciles par ordre de date.

Au haut du premier feuillet *verso*, qui sert de garde, on lit l'indication suivante écrite par une autre main :

De notre monastere de Notre Dame de Charité donné par notre Mere Marianne Angelique de Carné de Rennes.

Histoire des religions, superstitions etc.

159. Histoire de la religion des anciens Perses, Parthes, Mèdes et de leurs Mages, par Thomas Hyde, professeur royal et émerite en langue hébraïque et arabe, en l'université d'Oxford, traduite en français par M. l'abbé Caperan, 3 vol. in-4.°, cart.

Ce manuscrit autographe et inédit, du XVIII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, dont le nombre varie de 16 à 30 par page. Le premier volume contient 365 feuillets, le second en a 334, et le troisième 367. A la suite de la préface, on trouve les tables et sommaires des 35 chapitres qui forment le corps entier de l'ouvrage. Le troisième volume porte au bas de la page du dernier feuillet cette indication : *fin du 3.e et dernier volume de la religion des anciens Perses, Parthes et Mèdes, achevé le* 28 *octobre* 1790.

Thomas Hyde, célèbre orientaliste anglais, mort le 18 février 1703, a composé plusieurs ouvrages; mais celui qui a pour titre : *Veterum Persarum et Magorum religionis historia,* Oxford, 1700, in-4.°, a joui longtemps et jouit encore, surtout en Angleterre, d'une réputation justement méritée. L'auteur s'applique à établir que la notion d'un Dieu unique, créateur de toutes choses, a formé la base de la religion des Perses, à toutes les époques de leur histoire, et qu'ils n'ont rendu aux astres et au feu qu'un culte relatif, ayant en vue la divinité même dans les hommages adressés à ses œuvres. MM. Hunt et Costard ont donné à Oxford, en 1760, une nouvelle édition de cet ouvrage, qui est préférable à la première,

parce qu'ils ont corrigé quelques erreurs qui s'y étaient glissées et profité de quelques corrections ou additions faites par Hyde.

C'est sur l'édition de 1700 que M. l'abbé Caperan a fait sa traduction.

Voici les renseignements que m'ont fournis sur ce savant breton, des ecclésiastiques, qui avaient été ses élèves, et que j'ai rencontrés au Tronchet, ancienne abbaye de Bénédictins, fondée dans le XII.e siècle, par Alain fils de Jourdain Sénéchal de Dol, et située dans la commune de Plerguer arrondissement de Saint-Malo.

Arnaud-Thomas Caperan, naquit à Dol, le 6 avril 1754. Son père était imprimeur ou libraire de l'évêque de cette ville. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut le précepteur ou l'instituteur du célèbre De Châteaubriand. Forcé de s'expatrier pendant la révolution de 1789, il voyagea en Hollande, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Angleterre, et se fit partout connaître par son savoir et son instruction. Doué d'un excellent cœur, il fut souvent à même de rendre à ses compagnons d'infortune d'importants services. Accueilli à Rome avec distinction par le souverain Pontife, il résida pendant trois ans dans cette capitale du monde chrétien, et y professa les langues orientales. Revenu dans sa patrie après 17 ans d'absence, il ne dédaigna pas, malgré sa science, de se fixer au Tronchet. Là, retiré du monde, ne recevant aucun traitement, et vivant, pour ainsi dire, d'aumônes, il se tenait enfermé dans sa chambre pendant tout le jour, et se livrait constamment à l'étude. Sa soumission envers ses supérieurs était exemplaire. Pendant les dernières années de sa vie, il fut atteint d'aliénation mentale, et dans la dernière attaque de cette maladie, il s'occupait beaucoup du mystère de l'Incarna-

tion, et se croyait le Messie. Il faisait aussi des vers. Il mourut le 26 novembre 1826, au Tronchet, qu'il avait eu la satisfaction de faire ériger en paroisse, et dont il fut le premier recteur. L'abbé Caperan est auteur du *Sens prophétique du 67.e psaume* composé par David : *exurgat Deus et dissipentur inimici ejus, etc.* (1) imprimé à Londres en 1800, et formant un ou deux volumes in-8.o Je ne connais point de lui d'autres ouvrages qui aient été imprimés, excepté quelques pièces de vers. Il a laissé beaucoup de manuscrits, qui ont été dispersés après sa mort. L'un d'eux a pour titre : *Hiéroglyphes naturels et mystérieux de l'alphabet samaritain, in-4.o* Les autres contiennent des *fragments du cantique des cantiques,* en vers, etc. Ces derniers ouvrages se ressentent de la maladie dont il était atteint.

J'ai acheté pour la bibliothèque le manuscrit de M. Caperan, qui contient la traduction de l'ouvrage de Thomas Hyde.

Histoire de l'Église Chrétienne.

160. Historia ecclesiastica Eusebii Cæsariensis Episcopi, translata de græco in latinum à Rufino et in undecim libros divisa, in-f.°, rel. en bois, couv. en parch.

Ce beau manuscrit, du XIII.e siècle, est exécuté sur parchemin en minuscule gothique, et il contient 169

(1) Le premier verset de ce psaume est mot pour mot celui que chantait le peuple d'Israël dans le désert, toutes les fois qu'on levait l'arche pour donner le signal du départ.

feuillets à double colonne, où l'on compte 37 à 47 lignes tracées au plomb. Ses capitales sont peintes en bleu, en rouge et en vert, et ses sommaires sont en lettres rouges. Au haut du premier feuillet *recto* est une lettre fleuronnée, et au *verso* une lettre grise historiée ou anglo-saxonne très-remarquable. Elle représente une *S* formée par un immense dragon de couleur verte, dont les ailes et la queue sont mélangées de rouge, de vert, d'or et d'argent. On lit au commencement : *incipit liber historie ecclesiastice Sancti Eusebiì Cesariensis Episcopi quam Rufinus Presbiter de greco in latinum translulit.* Et à la fin du livre est écrit : *Explicit liber undecimus ecclesiastice historie.* Cette histoire est précédée d'un prologue, qui commence ainsi : *Peritorum dicunt esse medicorum*, etc.

Eusèbe, historien grec et l'un des hommes les plus célèbres de l'église chrétienne, naquit vers l'an 267 de J. C. sous la règne de Galien, et fit ses études dans la ville d'Antioche. Il adopta le nom de son ami Pamphile, qui souffrit le martyre, en 309, sous le règne de Dioclétien. L'ouvrage d'Eusèbe lui a mérité le nom de *père de l'histoire ecclésiastique*, et il peut tenir lieu des historiens originaux des trois premiers siècles. C'est le plus considérable de tous ses écrits. Il est divisé en dix livres depuis l'avènement du Messie jusqu'à la victoire de Constantin sur Licinius en 323. Eusèbe mourut en 338.

Henri de Valois a donné en 1659 une bonne édition de cette histoire avec une traduction très-estimée. C'est celle que M. Cousin, président en la cour des monnaies, a traduite en français et qu'il a publiée en 1675.

Quant à la traduction de Rufin, elle est peu exacte. Ce traducteur y a ajouté des faits, qui n'avaient d'autre base que des bruits populaires, et en a omis d'autres très-importants. Il a continué l'ouvrage d'Eusèbe depuis

la 20.e année de Constantin, jusqu'à la mort du grand Théodose. Rufin était prêtre d'Aquilée, ville d'Italie dans le Frioul, et il mourut septuagénaire, en Sicile, vers l'an 410. Il fut l'ami de Saint Jérôme et ensuite son adversaire.

A la suite de l'ouvrage d'Eusèbe est une lettre de Saint Jerôme au grand orateur de Rome : *Epistola sci Jeronimi presbiteri ad magnum oratorem urbis Rome.*

Le reste du manuscrit est rempli par un ouvrage latin, de théologie dogmatique et morale, de différentes écritures remplies d'abréviations.

Une main plus moderne a écrit en dedans de la couverture : *Liber Sce Marie de Melereio qui eum bene custodierit benedictus sit. Amen.* Ce qui donnerait lieu de croire que ce manuscrit provient de l'abbaye de Melleray. L'acte de la fondation de ce monastère est inséré dans le premier volume des preuves de Dom Morice, col. 585.

Histoire des Conclaves.

161. **Relations des conclaves pour l'élection des papes Léon XI, Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VII; les cinq premières sont en italien et la sixième en français, in-f.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 401 feuillets et 20 à 23 lignes par page. On voit au commencement 39 portraits de papes, cardinaux, archevêques, évêques, et la table des six conclaves contenus dans ce volume.

L'histoire des conclaves (par Vanel) est une édition de cet ouvrage italien, publié en 1667, in-4.° et en

1668, 2 vol. in-12. Cette histoire renferme 32 conclaves depuis Clément V jusques et y compris Clément IX. M. De Monmerqué, dans ses notes sur les mémoires de Coulanges, cite l'édit. de 1703, qui porte le nom du Baron de Huyssen, édition augmentée et enrichie de figures. « Je serais porté à croire, dit Barbier, tome 2, page 105, que Casimir Freschot a dirigé l'édition de 1703. A cette époque, le Baron de Huyssen était conseiller de Pierre I.er, empereur de Russie ».

Ce manuscrit, que j'ai acheté pour la bibliothèque, provient de celle de M. De la Chalotais.

Histoire des ordres religieux et militaires.

162. **Regula fratrum ordinis Beate Dei genitricis Marie de Monte Carmeli per Innocentium papam quartum correcta; petit in-4.°, rel. en veau noir, gaufré.**

Ce manuscrit du XIV.e ou du XV.e siècle est exécuté sur parchemin, en gothique allemande. Il contient 61 feuillets, à longues lignes, tracées au plomb, au nombre de 34 a 36 par page. Les initiales sont en rouge et en bleu. Le titre est écrit en lettres rouges. La table des chapitres se trouve à la fin du livre.

La règle des religieux du Mont-Carmel fut rédigée, en 1206, par Albert, Patriarche de Jérusalem, honoré le 8 avril comme un saint de l'ordre des Carmes, (1)

(1) Les carmes étaient primitivement des ermites, qui vivaient sur le Mont-Carmel. Ils regardaient le Prophète Elie comme leur fondateur et leur modèle, parce qu'il avait vécu sur la même montagne, ainsi qu'Elisée, son disciple.

et comme cette règle était extrêmement sévère, elle fut mitigée par le pape Innocent IV, dont la bulle se trouve au commencement du manuscrit. Elle est entièrement conforme à celle qui est insérée dans le Bullaire, édit. de Rome, 1617, tome 1.er in-f.°, page 65. On lit à la fin de la bulle dans le manuscrit : *Datum Lugduni Kal. octobris Pontificatûs nostri anno quinto*. Innocent IV ayant été élu pape le 25 juin 1243, cette bulle est de 1248.

Henri IV, roi de France, institua l'ordre des chevaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et écrivit à son ambassadeur à Rome, pour obtenir du pape Paul V l'érection de cet ordre et sa confirmation par autorité apostolique : ce que ce Pontife accorda par une bulle du 16 février 1607. (Hist. des ordres monastiques par les PP. Helyot et Bullot, tome 1.er in-4.°, page 387). On peut aussi consulter les mémoires ou extraits des titres, qui servent à l'histoire de l'ordre des chevaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, par le P. Toussaint de Saint-Luc. Paris, 1681, in-8.°

J'ai acheté pour la bibliothèque ce manuscrit, à la fin duquel ont lit ce nom : *Brochard, Carmelita Redonensis.*

163. L'institution et les règlements de l'ordre de Saint-Michel, par Louis XI, en 1469, in-4.°, rel. en parch.

Ce superbe manuscrit, du XVII.e ou du XVIII.e siècle, est écrit sur vélin, en lettres rondes, à longues lignes ; il contient 29 feuillets et 16 à 18 lignes par page, tracées en rouge. Il est suivi de la table des chapitres du livre de l'ordre. Ses initiales, enfermées dans de petits cadres en bleu et en or, sont ornées de fleurs, de fruits, d'insectes et d'oiseaux, d'une parfaite exécution. Ce livre est un chef-d'œuvre d'écriture. Il est peut-être du célèbre

calligraphe Nicolas Jarry. La régularité, la netteté et la précision des caractères d'imprimerie y sont imitées avec la plume à un degré de perfection inconcevable.

Sur le premier feuillet *recto*, on voit dans un cadre, dont le fond est d'azur, un écusson soutenu par deux lions d'or, dont le champ est d'argent à cinq burelles de gueules, chargé d'un lion de sable, armé et lampassé d'or. Cet écusson est surmonté d'un casqué avec ses lambrequins, ayant pour cimier un buste de Maure de sable, et il est entouré du collier de l'ordre, au bas duquel est suspendu un médaillon représentant Saint Michel terrassant le dragon.

Histoire de divers ordres religieux ou moines, et des abbayes.

164. Cartularium sancti Melanii (Cartulaire de l'ancienne abbaye de Saint Melaine de Rennes, ordre de saint Benoît de la congrégation de saint Maur), in-f.°, rel. en veau et recouv. sur le dos d'un parch. neuf.

Ce manuscrit du XIV.e siècle est exécuté sur parchemin, en minuscule gothique, à longues lignes, au nombre de 26 à 28 par page, et l'on y compte 226 feuillets. Les initiales ainsi que les sommaires sont en lettres rouges. Au commencement se trouve la table par lettres alphabétiques des titres que le manuscrit contient. Cette table est d'une écriture moderne. Au haut du premier feuillet, on lit : *Ce sunt les tyttres des leitres qui sunt en cest livre qui furent transcriptes lan de grayce mil tres cenz et quarante et quatre.* Viennent ensuite

les titres des actes, dont le premier commence ainsi : *Confirmacio Conani ducis Britannie de moneta.*

Ce manuscrit réfère 318 titres de 1121 à 1552, dont une partie se trouvent dans D. Lobineau et dans D. Morice. Le 55.e feuillet contient la donation faite, au mois d'octobre 1271, par Godefroy De Montbourcher, à l'abbaye de Saint-Melaine, d'une chapelle située dans la paroisse de *Vignouc*, avec les dîmes. Il est qualifié de *miles*, mot qui, dès 1165, avait la même signification que *eques*, chevalier. (Voyez Du Paz, page 513, et J. Malliot, costumes, mœurs et usages des anciens peuples, tom. 3, pag. 100).

165. Cartulaire de Saint Sulpice (ancienne abbaye de bénédictines, située dans la forêt de Rennes, autrefois appelée forêt de Nid-de-Merle, à trois lieues nord-est de cette ville), in-f.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVI.e siècle est exécuté sur parchemin, en gothique cursive, à longues lignes, au nombre de 24 à 36 par page, et il contient 24 feuillets.

Ce cartulaire commence par le *tiltre du don que Conan Duc de Bretaigne fist à sa sœur Ennoguent abbesse de Sainct Sulpice de touttes les terres d'allentour du couvent*, et il contient 30 autres titres de Pierre, surnommé *Mauclerc*, de Charles de Bretagne, Vicomte de Limoges, de Jehan Comte de Montfort, de la Duchesse Anne, depuis l'an 1215 à 1516, pour la plupart imprimés. Il est terminé par une bulle de l'an 1600, du pape Clément VIII et de la 9.e année de son pontificat, qui confirme tous les droits et privilèges de l'abbaye.

166. Cartulaire de Rillé lez Foulgères (ancienne abbaye de chanoines-réguliers-génovéfains, de la

congrégation de France, sous le vocable de saint Pierre), in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVII.e siècle est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 24 à 27 par page, et l'on y compte 91 feuillets. Il contient la copie des titres de 1203 à 1353, en tout 62 actes, dont 28 seulement ont été imprimés dans le 1.er vol. des preuves de Dom Morice. Les 34 qui ne s'y trouvent point sont désignés par des lignes ponctuées dans la table de ces actes.

L'abbaye de Rillé était dans son origine une collégiale de chanoines séculiers, fondée en 1032 par Auffroi, seigneur de Fougères. Cent dix-huit ans après cette fondation, les chanoines réguliers trouvèrent le secret de s'emparer de cette église collégiale, qui par-là devint une abbaye de leur ordre, vers l'an 1150.

167. Don très-humble et de très-pure charité faict à la séraphicque province de Bretagne et aux RR. pères supérieurs d'icelle, élus au chapître du Mans le vendredy 8.e de septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame, 1662, par F. B. De B. (frère Balthazar De Bellesme), le plus petit et le plus indigne prestre des enfans de cette province, in-f.°, rel. en veau.

Ce manuscrit de 1663, exécuté sur papier, en lettres rondes, avec beaucoup de soin, et dans lequel on compte 133 feuillets, à deux colonnes qui ont 50 à 61 lignes chacune, contient la généalogie séraphique des mille premiers religieux capucins de la province de Bretagne, tant morts que vivants, par ordre alphabétique, avec le jour et l'an de la prise d'habit, l'âge du siècle et l'an de la mort. Il renferme, en outre, des détails très-

curieux sur quelques religieux de l'ordre, sur l'histoire du temps, des prières en vers français, et les excellences de la goutte donnée de Dieu aux hommes, en vers alexandrins, au nombre de 296.

On voit dans cet ouvrage des peintures, d'une mauvaise exécution, qui représentent un soleil levant, un soleil dans son midi, l'agneau sans tache, un Christ, et plusieurs capucins vêtus de l'habit de leur ordre. L'auteur, capucin du couvent du Mans, nous apprend qu'il naquit à Beaumont-le-Vicomte (ville du Maine sur la Sarthe), et qu'il fit profession le 9 janvier 1627, à l'âge de 23 ans.

A la fin de la généalogie, on lit :

Voici la fin des mille premiers religieux de la province de Bretagne. Ce 2 novembre 1663.

168. **De l'accroissement et naissance des Ignatiens ou Jésuites en France, in-f.°**

Ce manuscrit du XVII.e siècle, sur papier, à longues lignes, au nombre de 28 à 38 par page, contient 5 feuillets.

Dans cet écrit, on attribue aux jésuites le projet criminel de Pierre Barrière, qui voulut assassiner Henri IV à Melun, et le crime de Jean Chatel, qui, d'un coup de couteau, blessa ce bon roi à la mâchoire et lui rompit une dent. L'auteur donne le détail du supplice de ce régicide, ainsi que la description de la pyramide élevée à la place de la maison de son père, qui fut démolie, et des quatre inscriptions gravées sur ce monument.

Vies des Martyrs, des Saints, etc.

169. La Légende dorée, ou mieux d'or, de la Nativité, de la vie et de la mort des Saints; in-f.°, rel. en peau verte chamoisée, ferm. en cuivre.

Ce manuscrit du XIV.e siècle est exécuté sur vélin, en ancienne bâtarde et à double colonne, de 40 lignes chacune, tracées en rouge. On y compte 337 feuillets marqués en chiffres rouges et 139 miniatures de couleurs variées, et enrichies d'or. Chaque miniature représente le genre de mort du Saint qu'on célèbre dans la légende. Les lettres initiales, rehaussées d'or, sont enfermées dans de petits cadres en bleu et en rouge. Le 1.er et le 3.e féuillet seulement sont ornés d'une lettre *torneure* et d'arabesques parsemées d'or.

Cet ouvrage commence par un prologue, suivi du titre des chapitres de la légende des Saints, écrit sur deux colonnes en lettres rouges, et l'on y compte 186 Saints.

C'est une traduction de la légende de Jacques de *Voragine* (De Vorages, parce qu'il était né à Voraggio, bourg de la côte de Gênes), religieux dominicain, qui composa cet ouvrage en latin dans le XIII.e siècle, et qui mourut archevêque de Gênes le 14 juillet 1298. On lit à la fin de la légende de Saint Dominique, feuillet 206, *verso*, que frère *Jehan Du Vignay est le translateur de ce livre*. Il est, en effet, appris que frère Jehan Du Vignay, de l'ordre des religieux hospitaliers de Saint-Jacques-du-Haut-Pas (ordre supprimé en 1459 par Pie II), est auteur de plusieurs traductions dans le XIV.e siècle, et qu'il traduisit en français, peu de temps après 1333, l'ouvrage de Jacques De Voragine, dont ce

manuscrit est une copie augmentée de quelques notes, ainsi qu'il nous a semblé par la lecture des légendes. L'auteur nous dit dans le prologue, qui commence ainsi : *Monseigneur Saint Jerome dist ceste auctorité, etc.* que cette traduction suivit celle *du Mirouer des hystoires du monde* (de Vincent de Beauvais), qu'il fit *a la requeste de tres poissant et noble Damme Madamme Jehanne de Bourgoigne par la grace de Dieu Royne de France*, et qu'on appeloit cette légende dorée, car *ainsi come lor est le plus noble sur touz les autres mettaulx aussi est ceste legende tenue por le plus noble sur toutes autres, etc.*

On lit à la fin :

Explicit la vie des Sains.

Cette légende a été imprimée pour la première fois à Cologne en 1470, et elle a eu au moins huit éditions avant la fin du XV.e siècle. La traduction de Jacques De Vorages, après avoir été corrigée par Jean Batallier, Jacobin de Lyon, fut aussi mise pour la première fois sous presse en cette ville, par Barthélemy Buyer, en 1476, in-f.o, goth. (Voy. Brunet, tome 3, page 379).

Notre manuscrit porte, au bas du dernier feuillet, cette signature : *Baganel.* C'est le nom du calligraphe. Une main plus moderne a écrit au-dessous : *Dieu ait pitie et merci de celui qui a ditte ce livre.*

Les armes de M. De Robien sont sur la couverture.

170. Collections pour la vie des SS. de Bretaigne, in-4.°, cart.

Ce manuscrit de 1634 et 1635 est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 30 à 50 par page, et il contient 55 feuillets. Il est de l'écriture du P. Albert Legrand, de Morlaix, auteur de la vie des Saints de

Bretagne, publiée à Nantes en 1637, in-4.°, et à Rennes en 1659. Il y a eu une autre édition en 1680. Le P. Albert mourut à Rennes en 1641.

Histoire du Calvinisme.

171. **Histoire ecclésiastique de Bretagne depuis la reffor-mation divisée en 2 livres par le sieur de Crevain, in-4.°, rel en veau.**

Ce manuscrit est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 17 par page, et il contient 361 feuillets. En marge du premier feuillet, on lit l'indication suivante : *tome* 1.er *contenant* 2 livres; et au dessous : *Brouillon commencé* le 4 octobre 1683. *Achevé* le 22 décembre 1683.

L'auteur commence par un préambule, où il expose les motifs qui l'ont porté à écrire cette histoire de la Ligue en Bretagne; *c'est de peur* dit-il, *que ce ne fût un travail perpétuellement à désirer et à entreprendre, et que plus on différerait, plus on ferait de pertes.* Il désigne ensuite les quatre âges de l'église naissante.

Le premier âge est celui de l'enfance; c'est le temps de la naissance et de l'établissement de l'église, durant les séditions des peuples et les rigueurs de la justice, ce qui fait les quatre années 1558, 1559, 1560 et 1561.

2.° L'âge de la jeunesse, temps de troubles et de guerres civiles en l'espace de 37 ans (1562 à 1598) jusqu'à l'édit de Nantes.

3.° L'âge de virilité et de force, autrement l'état de rétablissement sous l'édit de Nantes, depuis 1598 jus-qu'à 1660.

4.° L'âge de la vieillesse et de la caducité; c'est le

temps de décadence et de dernier déclin sous les déclarations qui donnent atteinte à l'édit de Nantes, et le sapent pied à pied pour le renverser. Cette période a commencé en 1660.

Cette distinction d'âges et de temps et de conditions par où l'église a passé devait donner lieu à quatre livres, mais il n'en existe que deux, et ce sont les seuls que M. De Crevain ait écrits. Le premier finit à l'année 1562, et le second à l'an 1598, époque de la mort du fameux ministre protestant Dugravier.

Ce manuscrit est inédit, mais Dom Taillandier en a donné de grands extraits dans le tome 2, in-f.° de l'hist. de Bretagne, page 266 et suivantes, et voici le jugement qu'il porte sur M. de Crevain : *à l'entêtement près qu'il montre partout pour sa secte, c'est un homme de bonne foi, qui raconte sans passion, qui expose les faits avec impartialité, et tels qu'il les trouve consignés dans les mémoires qu'il suit. Son ouvrage est écrit avec assez d'ordre et de pureté,* etc. (page 2 de l'avertissement).

Il paraît que M. De Crevain était de Rennes ou des environs de cette ville, car il nous apprend (feuillets 33 et 53 du manuscrit) qu'il était issu de la famille de Mesmenier Ecouflart, que M. François De La Haye était père ou parent de son bisaïeul du nom de sa mère, que le sieur Du Claray était frère de sa bisaïeule Denise Du Claray, et beau-frère de son bisaïeul le sieur De Beaulieu, procureur au Parlement.

Ce manuscrit porte sur la couverture les armes de M. de Robien.

Donation du Duché de Molines à Du Guesclin.

172. **Original de la donation du Duché De Molines faite au Connétable Du Guesclin, par Henri II, roi de Castille, Comte de Transtamare.**

Cet acte précieux et respectable est écrit sur vélin, en espagnol, et est ainsi signé : *yo el Rey*, *yo La Reyna*. Il porte la date du 4 Mai 1407, bien que le donateur Henri de Transtamare soit mort le 29 mai 1379 et Bertrand Du Guesclin le 15 juillet 1380, âgé de 66 ans. Mais il faut observer que l'ère espagnole commençant alors 38 ans avant l'ère chrétienne, l'année 1407 de l'ère espagnole correspond à l'an 1369 de J. C., selon la manière ordinaire de compter. On lit à ce sujet dans le tome 4, page 685, du nouveau traité de diplomatique (par Dom Tassin et Dom Toustain) « pour » avoir l'ère d'Espagne, il faut ajouter à la nôtre » 38. années : 28. ou 8. si l'on veut trouver l'une ou l'autre » de deux certaines ères, que l'on ne connaît que sous » ce nom générique : et 22. si l'on cherche l'année » selon l'évangile : époque la plus sûre de toutes, au » jugement de Marian Scot et de quelques autres auteurs » du XII.e et du XIII.e siècle, admirateurs de cette pré- » tendue découverte ».

De temps immémorial, l'année commençait en France la veille de Pâques. Comme cette fête est mobile, l'irrégularité de sa venue entraînait une grande confusion dans les dates. Charles IX y remédia d'abord par l'article 39 de l'ordonnance de Roussillon en 1564, qui fixa le commencement de l'année au 1.er janvier. Le Pape Grégoire XIII, adoptant le système de Louis Lilio, médecin, romain de naissance, ordonna par sa

bulle du 24 février 1582, la réforme du calendrier Julien, et rendit un bref, qui ordonnait le retranchement de dix jours sur l'année 1582, différence provenant d'une erreur de onze minutes en trop, par chaque année, à partir de la tenue du concile de Nicée, et qui faisait qu'en 1582 l'équinoxe du printemps se trouvait être au 11 de mars, au lieu de se trouver à peu près au 21. Il était donc essentiel de relever cette erreur qu'indiquaient les calculs astronomiques. Cette réforme, opérée par l'ordre de Grégoire XIII, et adoptée par Henri III, roi de France, prit le nom de calendrier grégorien, et fut successivement reçu en Europe et dans tous les pays catholiques, à l'exception de la Russie.

La donation du Duché de Molines à Bertrand Du Guesclin a été confirmée par les fils du Roi, par plusieurs prélats, comtes, seigneurs et grands officiers du royaume de Castille. Au milieu de leurs noms est représenté l'écu des armes de Castille qui sont: de *gueules, au château d'or, sommé ou donjonné de trois tours de même;* et de Léon qui sont : *d'argent au lion de pourpre, armé, lampassé et couronné d'or.* Plus bas est attaché et pendant sur le replis en lacs de soie blanche, verte et orange, un sceau de plomb, ayant d'un côté lesdites armes de Castille et de Léon écartelées, et de l'autre, un chevalier armé et à cheval.

Ce titre a été donné à la bibliothèque par M. Régnier Courpéan, propriétaire, demeurant à la Guerche, par sa lettre du 5 décembre 1817. Il y a joint la généalogie de Bertrand Du Guesclin, manuscrite, avec la traduction française de l'acte original faite par M. Isaac de Martines, conseiller au Parlement de Rennes, en 1584, et que le P. Augustin Du Paz a insérée dans son histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, pag. 417 et suiv. Elle se trouve aussi dans le 1.er vol. des preuves de Dom Morice, col. 1628.

Mémoires de Duguay-Trouin.

173. Mémoires de Duguay-Trouin, in-4.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est exécuté sur papier, et il contient 84 feuillets, écrits à longues lignes, au nombre de 20 à 29 par par page.

Ces mémoires sont tels que Duguay-Trouin les a rédigés, pendant le loisir forcé que lui causèrent des infirmités presque continuelles. Le Régent voulut les lire, et il en parla avec tant d'éloges au cardinal Dubois, que ce ministre, peu de temps avant sa mort, pria l'auteur de les lui confier. Dubois mourut, et Duguay-Trouin eut beaucoup de peine à retirer son manuscrit. Un particulier nommé Villepontoux en avait pris ou fait prendre une copie furtivement et à la hâte, et en donna une édition très-fautive à Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12. Il osa la dédier à Duguay-Trouin, qui la désavoua et en obtint la suppression. M. De la Garde, neveu de notre célèbre marin, avait continué ces mémoires depuis 1715, où son oncle les avait finis, et il les fit rédiger par M. Godard de Beauchamps, et imprimer à Paris, 1740, in-4.° Cette édition ne contient pas, sur les égarements de la jeunesse de Duguay-Trouin, les détails curieux que renfermait le manuscrit qui avait été confié au cardinal Dubois, et dont le nôtre pourrait bien être une copie, puisque ces détails s'y trouvent. Duguay-Trouin les avait supprimés, sur l'invitation que lui en avait faite par écrit le cardinal De Fleury. L'illustre malouin, qui avait refusé de faire imprimer ses mémoires pendant sa vie, nous apprend que son père mourut comme il faisait sa rhétorique à Rennes, et que sa mère l'envoya à Caen faire sa philosophie. Le hasard voulut que M. Trouin de la Barbinais, son frère aîné, passât par

cette ville pour s'en retourner de Paris à Saint-Malo. Voici de quelle manière Duguay-Trouin raconte ce qui eut lieu dans leur entrevue : « Mon frère ne manqua pas » en arrivant de s'informer de ma conduite, et vint me » chercher à un jeu de paume où j'étais à jouer. Il fut » bien aise de m'examiner un peu de dessous la galerie. » Il connut aisément à mes façons que j'étais un vrai » libertin. Il jugea à propos d'en informer ma mère, » qui ne balança pas à me faire revenir peu de temps » après à Saint-Malo ».

De retour dans sa ville natale, Duguay-Trouin fut embarqué sur la frégate *la Trinité*, de 18 canons, armée en course par sa famille; et c'est sur ce bâtiment qu'il commença, en qualité de volontaire, la carrière qu'il a parcourue avec tant de gloire.

Ce manuscrit sort de la bibliot. de M. De Robien.

(Voyez l'éloge de Duguay-Trouin par M. Thomas, de l'Académie française, tome 3, page 163; la biog. universelle, tome 12, page 168, et la biog. des Malouins célèbres, par l'abbé Manet, page 165).

Histoire particulière des Rois de France.

174. Dissolution du mariage d'entre Henry IV et Marguerite de France, in-4.°, rel. en veau (Voy. le n.° 58, parag. 7.°).

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 23 à 24 par page, et il contient 365 feuillets.

C'est un recueil de 45 pièces, dont quelques-unes

sont relatives à l'abjuration et à l'absolution du Roi. La table du contenu du volume se trouve au commencement.

M. Courné, ancien secrétaire de la Mairie, a donné ce manuscrit à la bibliothèque, au mois de juillet 1827.

Négociations, Ambassades, etc.

175. Précautions et points principaux à considérer de la part du Roy dans le traitté de paix qui se va négotier à Munster et Osnabrug avec les Deputez de l'Empereur et du Roy d'Espagne, in-4.°, rel. en parch.

Ce manuscrit du XVII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 19 à 20 par page, et il contient 8 feuillets.

Ce sont des instructions données par le ministère français aux négociateurs du traité de Westphalie.

176. Recueil de pièces contenant les relations de la France avec les Suisses et les Grisons, dans la fin du XVI.e siècle et le commencement du XVII.e, in-f.°, rel. en veau.

Ce manuscrit, sur papier, contient 476 feuillets, écrits à longues lignes, au nombre de 19 à 22 par page. La table du contenu de ce recueil se trouve au commencement, et donne les titres des 54 chapitres dont il est composé. Le premier chapitre contient la chronologie des Suisses par M. De Bassompierre.

Ce manuscrit inédit, qui provient de la bibliothèque

de M. De la Chalotais, et que j'ai acheté, porte les armes de M. Amelot de Gournay.

177. Relationi di MM. Giacomo Soranzo, Bernardo Navagero, Michiel Suriano, Marco Foscari, Nicolo Thiepolo, Giovan Michiele, ritornati ambassadori da Fiorenza, Roma, Spagna, Francia, etc. con la relatione del re di Persia detto il Soffi, nella quale oltra la qualita et quantita del stato suo, si legge et si contiene anco la guerra ch'egli S'ebbe con Sulima imp.or de Turchi, l'anno 1553. — Relatione di Dalmatia del clar.mo M. Pietro Moresini sindico ritornato dal sindicato di quella provincia.

Ce manuscrit forme 3 vol. in-f.o, rel. en veau, et écrits en italien, sur papier, à longues lignes. Il contient en tout 630 feuillets, et l'on y compte 12 à 22 lignes par page. La bibliothèque de Lyon possède un manuscrit à peu près semblable au nôtre (tom. 3, n.o 1230).

La plupart de ces pièces ont été imprimées dans le *Tesoro politico in cui si contengono relationi, istruttioni, trattati et varii discorsi pertinenti alla perfetta intelligenza della ragion di stato. Vicenza, per Giorgio Greco*, 1602, in-8.o

Ce manuscrit sort de la même bibliothèque que le précédent, et il porte les mêmes armes. Je l'ai acheté pour la bibliothèque de la ville.

Histoire particulière de la Province de Bretagne.

178. **Mémoire sur la Province de Bretagne, in-4.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle contient 196 feuillets, écrits sur papier, à longues lignes, au nombre de 14 à 18 par page. C'est une statistique très-abrégée de la province de Bretagne, dressée par ordre du roi, en 1698, par M. De Nointel, intendant de ladite province (1). La table des principales matières contenues en ce mémoire, est au commencement.

M. Louis Bechameil, chevalier, marquis de Nointel, conseiller d'Etat et intendant de Bretagne, mourut en 1718. Il était fils de M. Bechameil, financier, surintendant de la maison de Monsieur. (*Mém. du duc de Saint-Simon, tome 4, page 5, et tome 17, p.* 258.)

Ce manuscrit, que j'ai acheté pour le compte de la bibliothèque, faisait partie de celle de M. Randon de Boisset, n.° 1514, f.° 169. Voyez aussi la bibliothèque de D'Aguesseau, page 512, n.° 4785. Suivant la biographie universelle, tome 51, page 545, un semblable manuscrit in f.° existe à la bibliothèque royale.

179. **Description historique et topographique de l'ancienne Armorique ou Petite-Bretagne, depuis la**

(1) M. De Nointel était intendant de Bretagne en 1696, car j'ai trouvé dans les archives de la Mairie de Rennes une lettre signée de sa main, et datée du 25 juillet de cette année. Il a dû quitter l'intendance en 1704. Il eut pour successeur M. Antoine-François Ferrand, dont j'ai vu une lettre datée du 4 septembre 1705.

conquête des Romains jusqu'au passage des Bretons insulaires dans cette province, enrichie de plans, cartes et dessins des monuments qu'on a pu découvrir jusqu'à présent (1756).

Ce beau et superbe manuscrit de M. le président De Robien, de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, est exécuté sur papier, à longues lignes, et il forme 4 vol. grand in-f.°, dont deux sont reliés en veau et les autres sont cart. Ils contiennent :

1.° Description historique et topographique de la Petite-Bretagne, avec l'histoire moderne et détaillée par les évêchés de cette province, enrichie de cartes, plans, vues et dessins des villes et principaux édifices, et des monuments qu'on y remarque ; — mœurs des habitants, leurs monnaies ; — grands chemins romains.

On compte dans ce manuscrit 97 feuillets, 20 à 30 lignes par page et 124 dessins et gravures, avec le portrait de l'auteur, dessiné par Huguet et gravé par Baléchou. La plus grande partie de ces dessins sont de Huguet.

2.° Description historique et naturelle de la province de Bretagne, avec les cartes des côtes, les vues et les dessins de quelques-unes, de quelques montagnes, cavernes, mines, rivières, pêcheries, etc., les dessins au naturel des papillons, oiseaux, poissons, plantes marines, coquillages, testacés, crustacés, orties errantes et fixes, etc., qui se rencontrent sur ces rivages.

Ce manuscrit contient 86 feuillets, et 60 dessins et gravures. On y compte 20 à 28 lignes par page.

3.° L'histoire naturelle de la province, examinée dans ses différents objets.

Ce manuscrit contient 424 feuillets, 22 à 25 lignes par page, et 160 dessins et gravures.

4.° Notices historiques sur un grand nombre d'hommes illustres, empereurs, rois et princes ; sur des statues,

vases et objets antiques, sur les anciennes monnaies et médailles gauloises, juives, puniques, grecques, romaines, françaises et espagnoles, et sur celles des ducs de Bretagne.

Ce manuscrit a 309 feuillets et 13 dessins et gravures.

L'auteur dit qu'il n'avait pas touché à son ouvrage depuis 1737; mais il le reprit en 1742 et y travailla constamment jusqu'en 1756, époque de sa mort.

Christophe-Paul Gautron, sire de Robien, conseiller du roi en tous ses conseils, et son président à mortier au Parlement de Bretagne, naquit à Rennes le 4 novembre 1698, fut reçu conseiller au Parlement le 17 mai 1720, président à mortier le 24 octobre 1724, acquit la baronie de Kaer, près d'Auray, en 1727, épousa, le 20 juin 1728, Julienne-Andrée-Françoise de Robien de Kerambourg, sa cousine, qu'il perdit le 7 septembre 1742.

Dom Charles Taillandier fait son éloge dans l'avertissement du tome 2 de l'histoire de Bretagne, page 6. « Feu M. le président De Robien, dit-il, magistrat » dont le goût pour les sciences était connu de toute » l'Europe, avait fait une étude particulière de l'his- » toire naturelle. Il avait ramassé, avec un soin infini » et des dépenses considérables, les productions natu- » relles de la Bretagne, et il en avait fait tirer des » dessins corrects par les plus habiles maîtres. Toutes » ces pièces, réunies avec les anciens monuments épars » dans les différents cantons de la province, les plans » des villes, les vues, les perspectives, etc., forment » un ouvrage considérable, auquel l'illustre magistrat » que nous regrettons, avait mis la dernière main quel- » ques mois avant sa mort. Comme il sert de supplé- » ment à ce qui manque à notre histoire, M. De Ro- » bien était dans le dessein de le faire imprimer. Il

» faut espérer que l'héritier de son nom et de ses ver- » tus entrera dans les vues d'un père respectable, et » qu'il ne privera pas la Bretagne d'un bien qu'elle » semble être en droit de revendiquer. »

M. le comte De Caylus donne quelques extraits de l'ouvrage de M. De Robien dans le tome 6 de ses antiquités, page 369, et Jacques Le Long le cite dans le tome 3 de la bibliothèque historique, n.° 35355.

180. **Les chroniques de Vitré par Pierre Le Baud, p.bre chantre et chanoyne de l'église collégiale de N. D. de Laval, avec l'addition (de 1500 à 1558) par Jehan Gesland, licencié ès loix, advocat fiscal de Laval et procureur en la chambre des comptes dudit Laval, petit in-f.°, couv. en parch.**

Ce manuscrit, de 1586, exécuté sur papier, en gothique cursive, à longues lignes, contient 139 feuillets et 20 à 29 lignes par page.

Il est imprimé entièrement à la suite de l'histoire de Bretagne de Pierre Le Baud.

181. **De l'assistance du Tiers aux Etats de Bretagne, avec une notice sur les 42 villes ou communautés qui députaient aux Etats, in-f.°, cart.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, et d'une belle écriture, contient 74 feuillets, écrits sur papier, à longues lignes, au nombre de 20 à 23 par page. L'auteur, M. Henri-Guillaume-Marie Du Breil de Pontbriand, chantre de la cathédrale de Rennes, abbé de Lanvaux en 1735, et connu par diverses productions littéraires, avait entrepris une *histoire des Etats de Bretagne, en quatre livres.* Il en publia l'intéressant prospectus en 1754, *Rennes*, Joseph Vatar, in-f.° Ce morceau curieux et le manus-

crit que nous mentionnons ici, font regretter que cette louable entreprise n'ait pas été agréée par les Etats. L'abbé De Pontbriand avait recueilli pour cet objet d'immenses matériaux, que l'on conserve en partie dans les archives de la Préfecture de Rennes. Le manuscrit est terminé par une liste, sur trois colonnes, des noms des présidents des Ordres. Elle commence au 25 septembre 1576, et finit au 11 octobre 1754.

182. **Recueil de pièces sur la Bretagne.**

Ce recueil contient, 1.° une lettre autographe de Dom Morice, de 1740, où il donne aux Etats le plan de son histoire de Bretagne; 2.° l'expédition du contrat passé entre Dom Morice et les Etats pour cette histoire. Ce contrat, au rapport de Bapteste, notaire au Châtelet, est du 22 juin 1741; 3.° une lettre du R. P. Dom René Laneau, général de la congrégation de Saint-Maur, adressée aux Etats, où il propose D. Charles Taillandier pour continuer l'histoire de Bretagne commencée par Dom Morice. Cette lettre autographe est datée de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 31 octobre 1750. 4.° une autre lettre autographe de Dom Taillandier aux Etats, du 25 novembre 1750, relative à la continuation de l'histoire de Bretagne.

183. **Commémoration et avertissement de la mort de tres crestienne tres haulte tres puissante et tres excellante princesse ma tres doubtee et souveraine Dame Madame Anne deux foys Royne de France (1) Duchesse de Bretaigne seulle heri-**

(1) L'auteur du manuscrit la nomme deux fois reine, parce qu'elle épousa d'abord Charles VIII et ensuite Louis XII.

tiere dicelle noble Duche. Contesse de Montfort de Richemont destampes et de vertus. Ensaignement de sa progeniture et complaincte que faict Bretaigne son premier herault et lun de ses roys darmes, petit in-f.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVI.e siècle est exécuté sur vélin, en pur gothique minuscule, à longues lignes tracées en rouge, et il contient 65 feuillets. Ses *Torneures* en bleu et en or sont fleuries et enfermées dans de petits cadres en bleu, en rouge et en or.

Ce manuscrit fut composé peu de temps après la mort de la princesse, qui naquit à Nantes le 26 janvier 1476, et qui mourut au château de Blois le 9 janvier 1514. Elle fut enterrée à Saint-Denis.

Au haut du premier feuillet *verso*, est l'écusson de cette reine, parti de France et de Bretagne, surmonté de deux couronnes royales d'or l'une sur l'autre, et enrichi d'une cordelière d'or, ordre qu'elle avait institué en 1498, en l'honneur des cordes dont J.-C. fut lié dans sa passion. Les supports sont, du côté de France, un ange vêtu d'une robe violette et or avec des ailes bleues et rouges, et prononçant ces paroles écrites sur un liston : *Rogo pro te Anna;* et du côté de Bretagne, un lion d'or avec cette légende écrite de même : *Libera eam de ore leonis*. Au bas de l'écusson on voit une hermine sur une motte de verdure, avec cette devise : *A ma vie*.

Le manuscrit commence par douze vers adressés à la chambre des comptes. Ils sont suivis de 425 vers, contenant la *genealogie de la dicte Dame faitte en termes rudes et ryme selon les hystoyres anticques*. Vient après la description des funérailles de la Duchesse, mêlée de rondeaux et de complaintes faits par son secrétaire André De la Vigne, qui est aussi auteur du *Vergier d'honneur* et d'une histoire de Charles VIII, pu-

bliée par Théod. Godefroy. Le rondeau qu'on lit au 20.e feuillet m'a paru surtout rempli d'une douce mélancolie :

Cruelle mort despiteuse et adverse
Destre aux humains si tres dure et perverse
Envers Jeshus foys protestation
Que sans peche par detestation
Blasmer te puys et mauldire sans cesse.
Davoir meurtry la grant Royne et Duchesse
Qui de vertus possedoit la richesse
Digne tu es de reprehension.
Cruelle mort.
Hellas cestoit la mere de noblesse
Lhonneur des bons lespoir de gentillesse.
Des desolez la consolation
Louee aymee en toute naction
Et prise las en sa fleur de junesse.
Cruelle mort.

Ce livre précieux est orné de dix belles miniatures.

La première représente la grande salle du château de Blois, où fut placé le corps de la reine, revêtu des insignes de la royauté, et étendu sur un lit de parade fort élevé, dont le ciel est entouré des armes de France et de Bretagne, et dont la couverture de drap d'or descend jusqu'à terre. On voit à l'entour un grand nombre de religieux *disans vigilles et vespres de mors.*

La deuxième représente la reine ôtée de ce lit de parade et déposée dans un cercueil, lequel est environné de moines qui ont la face cachée dans leurs capuchons. On voit aussi quantité de religieuses à genoux.

La troisième, le cercueil mis et caché dans ce lit de parade, qu'entourent un grand nombre de religieux.

La quatrième représente le phénomène arrivé le jour de la mort de la reine, et qui fut vu à Suze, dans la Savoie, le Piémont, le marquisat de Saluce et ailleurs.

On vit au ciel plusieurs cercles et demi-cercles, dans lesquels parurent trois soleils et trois lunes.

La cinquième, le chœur de l'église de Saint-Sauveur à Blois, où fut déposé le corps de l'illustre reine, sous une chapelle ardente faite à cinq clochers et croix recroisetées, et éclairée par des milliers de cierges allumés.

La sixième, le corps de la princesse porté dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris sur un lit de parade. Quatre présidents de la cour du parlement, en robe rouge et le mortier sur la tête, tiennent les quatre angles du drap d'or qui couvre le cercueil, et quatre écuyers de la reine, encapuchonnés comme des moines, soutiennent le poêle, orné des armes de France et de Bretagne.

La septième, la chapelle ardente à Paris, faite à cinq clochers et à plusieurs croix recroisetées. Huit piliers la soutiennent, et elle est garnie d'armoiries et de luminaires.

La huitième, la chapelle ardente à Saint-Denis, lieu destiné à la sépulture de la reine. Cette chapelle est à peu près semblable à celle de Notre-Dame de Paris.

La neuvième, la chapelle ardente de la reine, à Nantes, dans l'église des Carmes. Cette chapelle, où les Bretons déployèrent la plus grande magnificence, est faite à cinq piliers et cinq clochers avec quatre pignons, le tout à croix doubles recroisetées, et orné d'écussons d'or doublement couronnés. On remarque au milieu un grand écusson, d'où sortent deux bras vêtus d'or tenant, l'un le sceptre, l'autre la main de justice. Au-dessous est peinte une hermine, ce petit animal blanc, avec cette devise : *A ma vie*, qui marque que jamais il ne souffrira que sa peau si blanche et si propre soit souillée d'aucune tache. On voit au milieu le cœur de la duchesse Anne, enfermé dans une boîte d'or qui a

la forme du cœur humain. Ce cœur est placé sur une tombe couverte d'un grand drap d'or *moult* riche.

Enfin la dixième miniature représente le cœur de la reine Anne, tel qu'il fut déposé dans le tombeau de François II, duc de Bretagne, son père, suivant le désir que l'auguste princesse en avait manifesté avant de mourir. La boîte d'or qui renferme ces restes précieux a la forme du cœur humain. Elle est représentée à deux faces environnées de l'ordre de la Cordelière. Au haut du cœur est une couronne royale, autour de laquelle on lit ces deux vers :

Cueur de vertu aorné
Dignement couronné.

Et sur les deux faces une plus longue inscription en vers :

En ce petit vesseau de fin or pur et monde
Repose ung plus grant cueur quonque dame eust au monde
Anne fut le nom delle en France : deux foy Royne
Duchesse des Bretons royalle et souveraine.

Ce cueur fut sy tres hault que de la terre es cieulx
Sa vertu liberalle acroissoit de myeulx en myeulx
Maiz le ciel en a prins sa porcyon meilleure
Et ceste part terrestre en grant deul nous demeure.

Sur la marge de quelques feuillets sont peints les écussons des villes et lieux où le convoi passa : Blois, Orléans, Janville, Angerville, Estampes, Paris, etc.

D. Montfaucon, dans le tome 4 des monuments de la monarchie française, pag. 130-37, a donné une représentation assez fidèle de ces figures et dessins ; mais les gravures de cet ouvrage sont bien loin de reproduire tout l'éclat et la perfection des miniatures du manuscrit, dont un autre mérite est d'avoir appartenu au

confesseur de la duchesse Anne, le bienheureux Yves Mayeuc, évêque de Rennes, mort en 1541. Le 12.e feuillet *verso* du manuscrit porte en marge la signature de ce prélat.

Ce manuscrit sort de la bibliothèque de M. De Robien.

La bibliothèque mazarine à Paris, possède, m'a-t-on dit, un exemplaire de notre manuscrit, et la bibliothèque de Lyon en a un autre. (Manuscrits de Lyon, tome 2, n.o 790.)

184. **Entrée de François III.e du nom, duc de Bretagne, fils de François I.er et dauphin de France, en la ville de Rennes, le 9.e août 1532 (par maître Pierre Champion, licencié ès droits, qui eut 30 écus d'or soleil pour avoir rédigé ce mémoire).** (1)

Ce manuscrit in-f.o, cart., est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 20 à 29 par page, et il contient 25 feuillets.

Hilarion De Coste, religieux minime, et D. Morice en ont donné des extraits, le premier dans ses *éloges de nos rois qui ont été dauphins*, pag. 408 et suiv. de l'édit. de 1643, in-4.o; et l'autre, dans le tome 3.e de ses preuves, col. 1001. La Colombière (science héroïque, page 48, 2.e édit.) parle de la description de cette cérémonie, manuscrit qu'il a vu dans la bibliothèque du marquis de Molac, qui était très-belle et abondante en livres rares et singuliers.

(1) Du 15 février 1534, délibération des Bourgeois de Rennes qui porte qu'il sera payé une somme de 30 écus soleil d'or à M.e Pierre Champion, procureur desdits bourgeois, pour avoir rédigé par écrit l'entrée de François, duc de Bretagne, dauphin de France, avoir fait devises des triomphes et esbattement, et avoir rédigé et écrit le couronnement dudit seigneur qui fut le 14 août 1532. (Archives de la Mairie de Rennes.)

185. **Essay de l'histoire de la Ligue en Bretagne, divisé en deux parties (par M. le marquis de Rosnivinen de Piré), in-f.°, rel. en veau.**

La première partie contient ce qui s'est passé depuis la naissance de la ligue jusqu'à la conversion du roy Henry-le-Grand à la religion catholique;

La seconde, ce qui est arrivé depuis cette époque, jusques à la fin de la guerre civille.

Ce beau manuscrit, qui sort de la bibliothèque du collége des Jésuites de Rennes, est de 1720 à peu près, et il est exécuté sur papier, à longues lignes, d'une écriture superbe et très-soignée. On y compte 185 feuillets et 38 à 47 lignes par page.

Cette histoire a été publiée par l'abbé Desfontaines, en 2 vol., qui font partie de son histoire des ducs de Bretagne, formant 6 vol. in-12.

La bibliothèque possède deux autres manuscrits du même ouvrage, mais d'une écriture différente, l'un grand in-f.° contient 389 feuillets, et sort de la bibliothèque de M. De Robien, et l'autre in-4.° en a 332.

186. **Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue, particulièrement dans le diocèse de Cornouaille, par Jean Moreau, chanoine de Cornouaille, conseiller du Roy au présidial de Quimper.**

Ce manuscrit in-f.°, cart., du XVIII.e siècle, est exécuté sur papier, à longnes lignes, et il contient 55 feuillets, et 34 à 53 lignes par page.

Cette copie du manuscrit de Moreau est très-exacte pour le nom des personnes et des lieux. Elle est en entier de la main de M. Duhaffond de Quimper, qui l'avait envoyée à M. le président De Robien. A ce ma-

nuscrit est jointe une lettre de M. Duhaffond, adressée le 25 décembre 1735, à M. De Robien fils, et dont l'écriture est absolument la même que celle du manuscrit, un des plus intéressants pour le pays dont il retrace l'histoire pendant les troubles de la ligue. Cette lettre contient quelques détails historiques sur Quimper-Corentin.

Moreau, quoique ligueur outré, dit Charles Taillandier, dans l'avertissement du tom. 2 de l'histoire de Bretagne, pag. 3, *parle avec liberté de ceux de son parti, qu'il ne ménage pas plus que les royalistes. On trouve dans ses mémoires des particularités intéressantes, que l'on chercherait inutilement ailleurs. Son ouvrage mériterait de voir le jour; mais il n'a pas été possible de l'insérer dans ce volume, qui n'est déjà que trop considérable* (*pag.* 3).

M. le chevalier De Fréminville, capitaine de frégate, déclare, dans ses *antiquités de la Bretagne* (Finistère), pag. 165, 1 vol. in-8.°, imprimé à Brest en 1832, qu'il a entre les mains le manuscrit original du chanoine Moreau. Cet ouvrage, qui devait être imprimé en 1835 aux frais du ministère de l'instruction publique, l'a été en 1836, à Brest, avec des notes et une préface, par M. Le Bastard de Mesmeur, et il forme 1 vol. in-8.° Jacques Le Long parle de ce manuscrit dans sa bibliothèque historique, tom. 3, n.° 35421.

187. **Recueil historique de ce qui s'est passé de plus remarquable et de plus important touchant la ville et communauté de Rennes, concernant son principe, son ancienne consistance, son gouvernement, le nombre de ses officiers et de ses revenûs, et enfin tous les changements qui y sont arrivés, les plus considérables depuis le commen-**

cement de l'an 1400, auquel temps se rapporte la première forme de son érection jusqu'en 1724 inclusivement. Le tout tiré des archives et autres registres de ses archives, par Gilles De Languedoc, greffier de ladite communauté, né en 1640 et mort en 1731.

Ce manuscrit in-f.°, cart., est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 33 par page, et il contient 190 feuillets. La table des matières est à la fin.

Il existe à Rennes quelques copies de ce manuscrit, qui est inédit.

188. Recueil, extrait et abrégé tiré des mémoires et journails écrits de la main de feu Maistre Jan Pichart, vivant, notaire royal et procureur au parlement de Rennes, touchant les guerres civilles commençans en l'an mil cinq cens quatrevingt neuf, finissant en l'an mil cinq cens quatrevingt dix-huit pour la paix générale fut conclutte et arrestée par tout le royaume de France dans lesquels mémoires se trouvent plusieurs faits bien mémorables et généraux, plusieurs misères et calamitez, prises de villes, reprises de ville, tant par ledit royaume, autres provinces qu'en la Bretagne et autres choses.

Ce manuscrit in-f.°, rel. en parch., du XVII.ᵉ siècle, est très-correctement écrit, sur papier, à longues lignes, et il contient 184 feuillets et 20 à 23 lignes par page. On lit à la fin :

Collationné et achevé de transcrire sur une autre copie ancienne estant écritte de la main du fils dudit

Pichart, par moy Jacques Gourdel à Rennes ce neuf octobre lan de grace 1691, signé *Gourdel.*

A la suite de ces mémoires on trouve :

1.° Une notice sur les accroissements de la ville de Rennes ;

2.° De la manière que la grosse horloge de Rennes a esté fondue et mise où elle est à présent ;

3.° Anciennes remarques des choses les plus remarquables et mémorables qui se sont passées et arrivées en la ville de Rennes depuis le mois de may 1612, tirées d'un livre écrit de la maison de feu HH. Pierre Loret, marchand de draps et soyes en cette ville ;

4.° Continuation des anciennes remarques des choses les plus mémorables qui se sont passées et arrivées en la ville de Rennes depuis le 3.e septembre 1651 jusques au 20 novembre 1683, où est l'extrait de plusieurs mémoires faits par M. François Toudoux nottaire royal a Rennes.

Le tout est de la même écriture que le manuscrit de Pichart, qui a été imprimé dans le tome 3.e des Preuves de D. Morice, colonne 1695 et suivantes. Jacques Le Long, bibliothèque historique de la France, tom. 3, pag, 405, n.° 35420, indique aussi le manuscrit de Pichart.

189. **Mémoire de ce qui s'est fait en la pauvre ville de Chateaugiron dès le commencement de cette guerre civille qui commença l'an 1589, des garnisons qui y ont esté, des armées, rencontres, allarmes qui y ont esté dempuis ledit temps, et des compagnies qui y ont résidé, des brullements, ruisnes des maisons, depopulations d'arbres et autres choses.**

Ce manuscrit in-f.° du XVII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 7 feuillets et 21 à 31 lignes par page. Il est entièrement inédit.

On lit à la fin :

Escript en grand haste ce 17 jour d'octobre 1594 soubz mon sygne cy appozé, ainsy signé Duval.

Il paraît que Duval était maître d'école des jeunes Châteaugirontins de ce temps; car il dit au feuillet 4, que deux de ses écoliers moururent de l'infection que laissèrent les Anglais.

Ce manuscrit est une copie de celui de Duval.

190. Journal historique de ce qui s'est passé en Bretagne pendant les premières années de l'administration de Philippe, Duc d'Orléans, Régent du royaume, in-4.°, rel. en bas.

Ce manuscrit du XVIII.e siècle est exécuté à longues lignes, sur papier. On y compte 111 feuillets et 25 à 29 lignes par page.

C'est le récit de la coalition de 1720 contre le Régent. L'auteur, M. le président De Robien, voulant le donner au public, le communiqua à D. Charles Taillandier, qui lui écrivit, le 26 novembre 1755, la lettre suivante attachée au manuscrit.

« J'ai lu toute votre relation de l'affaire de 1720. Elle » est très-bien faite; mais je pense comme vous qu'il » seroit dangereux de la donner telle qu'elle est. Les » faits qu'elle renferme sont encore trop récents, et » nombre de personnes vivantes sont trop intéressées à » l'affaire. Il vaudra mieux extraire de votre relation ce » qui peut faire connoître en gros les principes et la » suite de cette malheureuse affaire, sans compromettre » personne. Je suis trop votre serviteur pour faire im- » primer cette relation sous votre nom. Je connois un » peu les Bretons, ils ne vous sçauroient point de gré » d'avoir si bien dévelopé une affaire qui ne leur fait » point honneur auprès du ministère. Je me contenterai

» d'apprendre au public que l'histoire de Bretagne vous a » de grandes obligations. J'aurai soin de vous renvoyer » le tout exactement. Toute la grâce que je vous de- » mande, c'est de me permettre de garder ces manus- » crits pendant quelque temps, etc. »

Relativement aux lettres originales du maréchal Pierre De Montesquiou, commandant en Bretagne en 1716, dont on trouve les copies fidèles dans le corps de cette relation, une circonstance assez particulière les avait procurées au président De Robien, ainsi qu'il le raconte lui-même dans une note écrite de sa main, qui est au commencement de son ouvrage.

« Il faut savoir que ce maréchal écrivoit extrême- » ment mal, et si peu lisiblement que, la pluspart du » temps, pour ses affaires secrètes, il étoit obligé de » se servir de la main d'un secrétaire, qui avoit le talent » de deviner son griffonnage. Pour cet effet, il lui don- » noit toutes les minutes de ses lettres, bien persuadé » que la difficulté de les lire les rendroit inutiles à tout » autre qu'à lui. Ce secrétaire avoit gardé les minutes; » et, après que ce maréchal fut sorti de la province, » ce même secrétaire qui s'y étoit établi, ayant été ap- » pelé pour quelque autre emploi dans sa patrie, et regar- » dant ces minutes désormais comme inutiles, les jeta » confusément dans une cheminée, après avoir fait em- » baller ses effets et ayant oublié d'y mettre le feu, un » jeune homme de Rennes (ancien ami de son épouse) » étant venu en prendre congé, voyant cet amas de » papiers, eut la curiosité d'en lire quelques-uns, et » trouvant l'écriture difficile, il la lui montra, et elle » lui dit que c'étoit de l'écriture du feu maréchal; ce » qui excitant sa curiosité, il les lui demanda, et elle » les lui laissa emporter. C'est de lui que j'ai eu ces » copies, et entre les mains duquel sont ou ont été » long temps ces mêmes originaux. C'est donc de cette » source que j'ai puisé une grande partie des faits que je

» rapporte. Ce sont des registres des Etats, de ceux du » Parlement et pièces fugitives rassemblées dans différents ouvrages, tels qu'il y en a quelqu'uns rapportés » dans les mémoires de la régence, quelques autres » circonstances dans la vie du Duc d'Orléans et » autres mémoires; mais les faits les plus secrets et les » plus intéressants m'ont été communiqués par des parties intéressées, et qui ont joué des rôles considérables dans cette affaire, des témoins oculaires des différents faits, dont j'ai seulement recueilli les plus intéressants et les plus propres à faire connoistre l'aveuglement et la frénaisie de projets aussi dépourvus de » bon sens ».

191. **Extrait du livre des ozt estant à la chambre des comptes de Nantes, livres de chancellerie, in-f.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 66 feuillets et 32 à 35 lignes par page.

C'est un ouvrage très-curieux pour l'histoire de Bretagne.

192. **Inventaire des titres du Château de Nantes fait en 1566 et années suivantes par M. René de Bourgneuf, Seigneur de Cucé, premier Président au Parlement de Bretagne, assisté de M. De Francheville, Procureur général de la Chambre des Comptes et greffier de la même chambre.**

Ce manuscrit in-f.°, rel. en veau, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 32 à 33 par page, et il contient 277 feuillets. Il est cité par Jacques Le Long, biblioth. hist. de la France, t. 3, n.° 33405.

193. **Table alphabétique des noms propres et des matières de l'inventaire des titres du Château de Nantes (par M. Des Rivières). Rennes, 1773.**

Ce manuscrit in-f.°, cart. écrit sur papier, contient 92 feuillets, à deux colonnes.

Cet inventaire met sous les yeux la substance des actes les plus anciens qui aient échappé au naufrage des temps, au pillage des guerres et aux autres malheurs inséparables de la condition des choses humaines : tel est, par exemple, l'incendie arrivé à Musillac vers l'an 1350, qui consuma les actes les plus intéressants du dépôt de la chambre des Comptes de Bretagne. Il y a lieu de s'étonner que les savants historiens de cette province, depuis deux siècles, n'aient pas songé à mettre en lumière un titre aussi solennel, aussi important que l'inventaire dont il s'agit. Il peut être regardé, avec raison, comme un supplément nécessaire aux preuves de notre histoire. Toutes les richesses de la moyenne antiquité s'y trouvent rassemblées par rapport au gouvernement ecclésiastique, civil et militaire. L'agréable variété des matières qu'il renferme est telle, qu'on est charmé et attaché par une lecture suivie de l'ouvrage, parce qu'on y trouve à chaque pas un nouveau trésor.

Histoire d'Allemagne.

194. **Usurpations sur l'empire par les empereurs et les rois d'Espagne de la maison d'Autriche, en Italie, en Allemagne et ès Pays-Bas.**

Ce manuscrit in-4.° du XVII.e siècle est écrit sur

papier, à longues lignes, au nombre de 19 à 21 par page, et il contient 23 feuillets.

C'est une pièce relative aux discussions qui s'élevèrent entre l'Empire et la France au sujet des cessions faites à cette dernière puissance aux dépens de l'empire germanique à la paix de Westphalie en 1648.

Traités du Blason, Nobiliaires, généalogies diverses, etc.

195. **Traité historique des Barons de Bretagne, où l'on parle aussi par occasion des Barons en général, des fiefs de haubert et de la haute noblesse, avec les généalogies des Barons; par Guy Lobineau, religieux bénédictin, in-f.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit du XVIII.e siècle, et d'une écriture très-nette et très-correcte, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 30 à 31 par page, et il contient 219 feuillets. La table des chapitres se trouve au commencement.

Jacques Le Long, bibliot. historique de la France, tome 3, n.° 35438, cite ce manuscrit avec l'histoire de la ville de Nantes, et l'histoire de la Chambre des Comptes de cette ville du même auteur, et il ajoute cette note :

« Cet auteur a communiqué ces ouvrages à diverses » personnes qui pourront bien un jour les rendre » publics. »

196. **Armorial ou nobiliaire de l'évêché de Saint-Paul-de-Léon, en Bretagne.**

Ce manuscrit in-f.°, exécuté sur papier, contient 12 feuillets. Il a pour auteur le Marquis de Refuge, mort Lieutenant-général des armées du Roi en 1713.

Ce petit nobiliaire a été imprimé en un vol. in-12 de 61 pages, sans date et sans indication de lieu d'impression. Il est fort rare et très-incomplet. L'auteur ne paraît pas avoir eu sous les yeux des copies exactes des anciennes réformations de la noblesse bretonne. Il ne balance pas à reconnaître dans sa préface que « de toutes les provinces du royaume, il n'en est » aucune qui ait plus d'anciennes noblesses que la » Bretagne, et particulièrement que cette partie de la » Basse-Bretagne qui compose l'évêché de Léon. Deux » choses, dit-il, ont contribué à la conservation des » maisons nobles de ce pays-là : l'une, que la Bretagne » a été sujette à moins de révolutions que les autres » provinces du royaume, à l'une des extrémités duquel » elle est placée, et l'autre, qu'elle a eu des princes » particuliers jusqu'en 1488, sous la domination desquels, les charges des guerres, justice et finances » étoient possédées par les nobles. Les guerres civiles » et domestiques qui l'ont agitée, vers l'an 1300, pour » les prétentions des maisons de Blois et de Montfort, » qui se disputoient la souveraineté de la Bretagne, ont » aussi moins servi à détruire la noblesse, qu'à la faire » connoître, etc.

197. Monstres généralles des nobles et annoblis de Bretagne, petit in-f.°, couv. en parch.

Ce manuscrit, de différentes écritures du XVI.e et du XVII.e siècle, est exécuté sur papier, à longues lignes, et l'on y compte 633 feuillets, dont un grand nombre sont sans écriture.

Ce manuscrit contient divers extraits de titres, et

les rôles pour l'arrière-ban de l'évêché de Léon de 1467, 1503 1534; de celui de Vannes de 1477; de l'évêché de Rennes de 1541, 1554 et 1568; de Morlaix et de Lanmeur de 1543; de l'évêché de Tréguier de 1567; de Cornouailles, Léon et Tréguier, de 1636, (ce dernier rôle a été dressé par Messire Jean De Kerbüartz, sénéchal du siège présidial de Quimper, *homme estimé de grande doctrine*).

Toutes ces pièces sont très-intéressantes, et d'autant plus précieuses, qu'elles ont été inconnues aux historiens bretons Lobineau et D. Morice. On trouve en outre, au commencement de ce recueil, une liste alphabétique des nobles de Bretagne, liste fort rare, qui a été imprimée à Rennes, chez Pierre Coupard, en 1658, in-4.°.

Ce manuscrit a appartenu à Guy Autret, seigneur de Missirien, connu par quelques écrits sur l'histoire de Bretagne, dont M. De Kerdanet a donné la liste, dans ses notices sur les écrivains de la Bretagne, page 151. Ce brave gentilhomme, après avoir long-temps servi son pays, s'était retiré à son château de Lezergué, près de Quimper. C'est dans ce vieux manoir que, entièrement livré à la recherche des antiquités et à l'étude de l'histoire, ce vrai philosophe, cet homme pieux et bienfaisant finit son utile carrière en 1660. On voit à la page 923 du manuscrit sa signature.

198. Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne, faites par évêchés, pendant les années 1427, 1435, 1440, 1448, 1454, 1480, 1513 et 1536.

Ce manuscrit, formant 2 gros vol. in-f.°, reliés en veau, écrits sur papier, à longues lignes, contient 794 feuillets.

Cette copie, que l'on croit être celle que M. De la Solaye présenta aux États vers 1740, a été dressée par un homme qui connaissait à fond la noblesse bretonne, et qui a porté une exactitude scrupuleuse dans la transcription des noms

de familles et de paroisses, conservant ainsi aux originaux leur précieux vernis d'antiquité. Quant aux diverses réformations contenues dans ces volumes, on sait que celles de 1400 sont les plus sûres et les plus véritables, et qu'en tout temps elles ont fait pleine foi en faveur des parties qui ont prouvé l'attache de leurs familles à ces réformations.

Celles de 1513 ont également une grande autorité; mais il faut que ceux auxquels on veut se rattacher, y aient été reconnus nobles et qualifiés tels sous le chapitre des gentilshommes de leurs paroisses; que les paroissiens les aient nommés aux commissaires de la réformation, avant de donner le dénombrement des terres nobles et de ceux qui les possèdent; il faut enfin « que la qualité des personnes qui » sont dénommées y ait été notamment et positivement dé» clarée comme celle de *Sempronius, noble homme, posse» dant le champ Cornélien* qui est noble », autrement point de noblesse, et cette règle a été établie de la sorte, vu que le principal but de la réformation de 1513 ayant été de reconnaître la qualité des terres et non celle des personnes, il y a, disent les auteurs, une infinité de roturiers qui possèdent tous des terres nobles et fiefs qui y sont dénommés.

La dernière de ces réformations est celle de 1535 et 1536. La fin qu'on s'y proposa fut de connaître la qualité des personnes et des terres tout ensemble, pour imposer aux taxes les roturiers possédant fiefs ou terres nobles; mais, comme on a remarqué qu'elle fut faite avec très-peu de fidélité et de religion par les commissaires qui y furent appelés, on n'en a fait aucun cas, à moins qu'autrement on ne s'y rattache par un bon gouvernement noble, établi par partages nobles sur les dégrés où il y a occasion de partager, sans qu'aucun des partageants soit convaincu de dérogeance, ou d'avoir souffert la moindre imposition roturière; auquel cas, ceux qui y ont pris leur attache ont été

déclarés usurpateurs. Telles sont les maximes qu'on a toujours suivies pour ces réformations.

199. Recueil des armoyries de plusieurs seigneurs et noblesses de Bretaigne suivant l'ordre alphabétique, fait à Rennes par Jan Robin, Me Libraire, 1639, in-f.°, rel. en veau, doré sur tranche.

Ce manuscrit, exécuté sur papier, contient 355 feuillets. Ce recueil, où sont peintes en diverses couleurs plusieurs armes d'antiquité, d'empereurs, rois, princes, souverains de ce temps, de royaumes, de villes et de familles bretonnes, est de Jean Bossart, écuyer, sieur Duclos, conseiller et avocat du Roi au Présidial de Rennes. Jean Robin l'a seulement armorié, et il eut pour ce travail plus de cent livres dudit Bossart.

200. Nobiliaire de la province de Bretagne, suivant la dernière réformation des années 1668, 1669, 1670 et 1671.

Ce manuscrit forme deux gros vol. in-f.°, rel. en veau. Il est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient, par ordre alphabétique, les généalogies des familles. Il a été fait sur celui des Etats, et l'on y compte 886 feuillets. A la fin du 2.e volume se trouve la liste des anoblis depuis l'an 1400.

201. Mémoires généalogiques des familles de la noblesse de Bretagne, de la réformation de la noblesse faite dans cette province en exécution de lettres-patentes du Roi de l'année 1668; à quoi l'on a ajouté plusieurs familles considérables qui n'ont point produit lors de la réformation.

Ce manuscrit, formant 3 vol. in-f.°, rel. en veau, est exécuté sur papier, et il contient 1283 feuillets.

Ces mémoires sont plus étendus que le nobiliaire précédent, en ce qu'ils présentent les généalogies de plusieurs maisons nobles qui n'ont pas figuré à la dernière réformation.

202. Procès-verbal de la réformation de la noblesse de Bretagne.

Ce manuscrit, exécuté sur papier, à longues lignes, forme 6 vol. petit in-f.°, rel. en veau, qui contiennent 1535 feuillets. A la fin de chaque volume est une table alphabétique des noms.

C'est un extrait des arrêts de la dernière réformation des années 1668, 1669, 1670 et 1671, fait par Bossart fils.

203. Troisième registre des arrêts de la chambre établie par le Roi, depuis sa seconde ouverture faite le 7 mai 1670, pour la réformation de la noblesse de Bretagne.

Ce manuscrit in-f.°, couv. en parch., est exécuté sur papier, à longues lignes, et il contient 301 feuillets et 30 à 36 lignes par page. A la fin se trouve une table alphabétique des arrêts de la chambre, indiquant ceux qui ont été maintenus et ceux qui ont été déboutés sur inductions et sur défauts.

Ce manuscrit a été fait par Bossart.

204. Vérification de la noblesse bretonne, in-f.°, rel. en veau.

Ce manuscrit du XVIII.ᵉ siècle est éxécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 34 à 43 par page, et il contient 133 feuillets. Il est terminé par une table

alphabétique très-instructive pour trouver les noms des nobles. A la suite se trouve un autre manuscrit in-4.°, de la même écriture, et de 48 feuillets écrits sur papier, à longues lignes, et contenant l'état des noms de ceux qui ont été déboutés de la qualité de noble et d'écuyer, par arrêt de la chambre établie par le Roi pour la réformation de la noblesse en Bretagne, et de l'amande de 400 liv. chaques à quoi ils ont été condamnés comme usurpateurs de noblesse.

Ce dernier manuscrit a été imprimé à Rennes, chez Jean Vatar, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, devant le Palais, à la Palme d'or, in-4.°

205. **Liste des noms, armes et seigneuries de Messieurs de la Cour du Parlement de Bretagne, suivant l'ordre de leurs réceptions.**

A Rennes chez Jullien Ferré, marchand libraire dans la gallerie du Pallais, 1650.

Ce manuscrit in-f.°, couv. en parch. est exécuté sur papier, et il contient 29 feuillets.

Ce sont des armoiries peintes par ce même Julien Ferré, qui avait une sorte de talent pour ce genre de travail.

Ce livre avait été donné aux Capucins de Rennes par M. De Cucé.

206. **Recueil d'écussons coloriés de MM. du Parlement de Bretagne, suivi d'une notice sur les Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies et Châtellenies de cette province, pet. in-f.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit est exécuté sur papier et contient 148 feuillets, avec les noms et les armoiries des présidents et conseillers du Parlement depuis 1554, jusqu'en 1752.

Malheureusement plusieurs feuillets ont été déchirés à la fin.

207. **Les anciennes et modernes genealogies, epitaphes et armoiries de tous les feuz Contes et Contesses de Dreux et de Brayne commencans a tres hault, tres illustre et tres puissant prince Loys Le Gros jadis Roy de France, pere de Robert Conte dudict Dreux fondateur de labbaye Sainct Yved de Brayne de lordre de Premonstre et de Sainct Pierre de Vyenne en Daulphyne de lordre de Sainct Benoict.**

Ce beau et superbe manuscrit, grand in-4.°, rel. en veau, est du XVI.e siècle ; il est exécuté sur velin, en gothique cursive, à longues lignes. Ses *Torneures*, ornées de fleurs, de figures et d'or, sont enfermées dans des cadres en bleu, en rouge, en vert et en or. Ce livre contient 55 feuillets et 22 à 25 lignes par page. On voit sur les marges beaucoup d'armoiries des Seigneurs de la maison de Dreux, enluminées avec soin.

L'auteur est frère Mathieu Herbelin, trésorier de l'église Saint-Yved de Brayne, et chapelain de Catherine de Sarrebruche, Dame de Roye, Comtesse de Rouxy, à la requête de laquelle il composa cet ouvrage, qui est une compilation des anciennes chroniques, ainsi qu'il le dit lui-même dans l'épître dédicatoire qu'il adresse à cette Dame.

Ces généalogies commencent à Louis-le-Gros, en 1107, et finissent à la mort de Charles de Roye, le 29 janvier 1551.

208. Généalogie et alliances des Seigneurs de la maison de Rieux, in-f.°, cart.

Ce manuscrit, d'une écriture très-lisible, est écrit

sur papier, à longues lignes, au nombre de 28 à 32 par page, et il contient 147 feuillets.

Cette généalogie est beaucoup plus étendue que celle dressée par le P. Anselme. Elle parait avoir été faite à l'appui du mémoire de *René sire de Rieux* (rédigé par *Mathieu Marais*). *Paris* (1710), in-4.°

209. **Réfutation de la prétendue origine de la maison de Lorraine, in-4.°**

Ce manuscrit, d'une belle écriture, est exécuté sur papier, à longues lignes, au nombre de 12 à 20 par page, et il contient 9 feuillets.

C'est un traité sur l'origine de la maison de Lorraine, en réponse à l'ouvrage publié au XVI.e siècle, par ordre de Henri De Guise, dit *le Balafré*, tendant à prouver que la couronne de France appartenait à la maison de Lorraine comme descendant de Charlemagne.

Histoire de la Pairie.

210. **Histoire de la Pairie, par Jean Le Laboureur (abbé de Juvigné), in-f.°, rel. en veau.**

Ce manuscrit, parfaitement exécuté sur papier, contient 115 feuillets, à longues lignes, au nombre de 25 à 31 par page. La table des chapitres est à la fin.

Cette histoire se trouve en original à la bibliothèque du Roi. Fevret de Fontette, tom. III.e de la bibliothèque historique du P. Le Long, n.° 31222, et après lui M. Barbier, dans son dictionnaire des anonymes, tom. II.e 2.e édit., n.° 7565, pensent que cet ouvrage, qui a été imprimé sous ce titre : *Histoire de la Pairie de France*

et du Parlement de Paris, Londres (*Rouen*), 1740, in-12, nouv. édit., 1753, 2 vol. in-12, a été attribué par erreur au Comte de Boulainvilliers, parce qu'il porte au frontispice les initiales *D. B.; mais*, dit Barbier, *tout semble prouver que Le Laboureur en est le seul et véritable auteur.* Feller et la biog. universelle l'ont aussi indiqué au mot *Le Laboureur*.

Catalogue de Médailles.

211. Catalogue des médailles d'or de feu M. De Segnelay, in-4.°

Ce manuscrit, sur papier, contient 18 feuillets. Le prix de chaque médaille y est indiqué. On trouve à la suite un autre catalogue de médailles en bronze et leur valeur.

Catalogues de diverses Bibliothèques.

212. Catalogue de la Bibliothèque de Rennes, rédigé par M. Félix-Alexis Mainguy, bibliothécaire de cette ville.

Ce manuscrit, rel. en parch., forme dix cahiers in-f.° de différentes écritures, dont cinq contiennent, par ordre alphabétique, les noms d'auteurs, et les cinq autres sont par ordre de matières.

M. Mainguy, ancien Dominicain, ainsi qu'il a été dit plus haut, a été bibliothécaire de Rennes, depuis

le 5 brumaire an V (24 octobre 1796) jusqu'au 30 octobre 1818, jour de son décès.

Le catalogue actuel de la bibliothèque commencé d'imprimer en 1823 et terminé en 1830, ne ressemble en rien à celui de M. Mainguy, ainsi que beaucoup de personnes, induites en erreur, ont pu le croire; c'est un ouvrage entièrement refait et qui n'est pas la suite de l'ancien catalogue manuscrit. Le nouveau offre d'ailleurs l'avantage d'être beaucoup plus complet, et de faire connaître tous les ouvrages que contient la bibliothèque, tandis que l'ancien offre des lacunes et des omissions considérables, oubli, sans doute, bien involontaire de mon savant prédécesseur.

213. Catalogue des livres contenus dans la bibliothèque du couvent des religieux Carmes, de Rennes de la province de Touraine, achevé le 12 août 1692, et réduit par ordre alphabétique.

Ce manuscrit in-f.°, rel. en parch., est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 88 feuillets.

214. Catalogue des livres de la bibliothèque des R. P. Carmes de Rennes, présenté au chapitre provincial tenu à Nantes l'an 1696. Ce même catalogue a été vérifié pour être présenté au chapitre provincial d'Orléans le 15 mai 1699.

Ce manuscrit in-f.°, rel. en veau, est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 133 feuillets.

215. Catalogue des livres de la bibliothèque des Grands Carmes de Rennes, in-f.° rel. en veau.

Ce manuscrit exécuté sur papier, en différentes écri-

tures, du XVII.e et du XVIII.e siècle, et à longues lignes, contient 554 feuillets.

On trouve à la fin le nom de plusieurs religieux qui ont donné des livres à cette bibliothèque de 1707 à 1755, avec le catalogue de ces ouvrages.

216. Catalogue des livres de la Bibliothèque des Pères Augustins de la ville de Rennes, fait ce 16 mars 1748.

Ce manuscrit in-f.o, cart. est écrit sur papier, à longues lignes, et il contient 191 feuillets.

217. Inventaire de la librairie de Messire Bertrand d'Argentré senneschal de Rennes, sieur De Gosnés, etc, petit in-f.o, rel. en peau verte cham.

Ce manuscrit, exécuté sur papier, à longues lignes, et contenant 95 feuillets, a été donné à la bibliothèque le 15 décembre 1826, par M. Beschu, juge de paix de Mauron. Ce catalogue, écrit de la main de d'Argentré contient 2943 titres d'ouvrages rares. Il porte la date de 1582. (Voyez la notice historique en tête de ce volume).

218. Bibliothèque de M. Le Président de Robien, un cahier in-4.o, sans couv.

Ce catalogue manuscrit est exécuté sur papier, à longues lignes, et porte la date de 1749. Il contient 52 feuillets et 1979 articles. Il ne donne que le titre très-abrégé des ouvrages, sans note aucune.

Biographie.

219. **La vie du vénérable serviteur de Dieu, Jean Eudes, prêtre missionnaire, instituteur et premier supérieur de la congrégation de Jesus et Marie et des religieuses de Notre Dame de Charité, divisée en deux livres, in-12. couv. en parch.**

Ce manuscrit du XVII.e ou du XVIII.e siècle est écrit sur papier, à longues lignes, au nombre de 23 à 24 par page, et il contient 205 feuillets. Ce n'est que la première partie de l'ouvrage, qui finit après la mission d'Autun; car on lit au bas du dernier feuillet : *Fin du premier livre.*

Jean Eudes, fondateur de la congrégation des Eudistes, mourut à Caen en 1680, à l'âge de 79 ans. Cette corporation, détruite en 1789, avait des maisons en Normandie, en Bretagne, à Paris, à Senlis et à Blois.

Je n'ai point trouvé le nom de l'auteur de cette vie de Jean Eudes, et je ne crois pas qu'elle ait été imprimée; du moins les biographes n'en parlent point.

Ce n'est point celle de M. Costil, eudiste, intitulée : *Les Fleurs de la congrégation de Jésus et de Marie, où l'on fait voir plus en détail les vertus de son saint instituteur, etc.* Ce manuscrit in-4.°, qui est inédit, et qui se trouve à Rennes, porte la date de Caen, 1725.

Ce n'est point non plus la vie du P. J. Eudes, par Antoine De Montigny, de la compagnie de Jésus, publiée par M. l'abbé Tresvaux. Paris, Adrien Le Clere, 1827, in-12.

Dans sa préface, M. Tresvaux donne bien la liste de plusieurs vies manuscrites de Jean Eudes; mais, d'après ses indications, il est évident qu'il n'a pas connu celle que possède la bibliothèque.

220. Vie de J. C., en français, petit in-4.° rel. en veau.

Ce manuscrit du XVI.e siècle, sur vélin, est écrit en gothique cursive, à longues lignes tracées au plomb, au nombre de 22 par page, et il contient 104 feuillets. Ses initiales sont peintes simplement en rouge et en bleu, et les titres des chapitres sont en rouge.

Plusieurs feuillets manquent à la fin.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

PAGE 70, n.° 97. Au lieu de :

Il n'est pas achevé, lisez :

Ce manuscrit autographe de Poullain Duparc renferme un traité assez étendu sur les donations et dons mutuels, suivant les principes de la Coutume de Bretagne. On lit à la fin : *Fait et conclud à Rennes le 4.e aoust* 1728. M. Poullain Duparc avait alors 27 ans.

On trouve à la suite plusieurs consultations des avocats les plus célèbres de Rennes, et quelques arrêts du Parlement sur le même sujet, un règlement sur les notaires et leur compétence, etc. Toutes ces pièces sont de différentes écritures.

PAGE 145, après ces mots :

Ci commence le livre du tresor lequel translata Mestre Brunet Latin, lisez : *de latin*, etc.

PAGE 196, n.° 178. Il faut ajouter à cet art. ces mots :

On lit sur le 40.e feuillet *verso* de ce manuscrit, au sujet des Domaines du Roy : « Le second article est » celuy du Domaine du Roy qui vient d'estre affermé » au mois de novembre dernier 1710 ». Ce qui prouverait que ce mémoire sur la province de Bretagne a dû être fait en 1711. M. De Nointel, qui vint en Bretagne en 1692, n'était plus alors intendant de cette province, puisqu'il eut pour successeur, en 1705, M. Antoine-François Ferrand, qui fut remplacé, en 1716, par M. Paul-Esprit Feydeau de Brou.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

THÉOLOGIE.

JURISPRUDENCE.

SCIENCES ET ARTS.

BELLES-LETTRES.

HISTOIRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES ANONYMES CONTENUS DANS LA DESCRIPTION DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RENNES.

Les chiffres renvoient aux numéros de classement et non aux pages, sans donner la nomenclature de tous les écrivains mentionnés dans les notes. Les croix remplacent les numéros intercalaires, et les paragraphes indiquent les différentes pièces qui se trouvent dans les recueils.

A

B

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

